

# FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

Journal de Neuchâtel, du canton et des régions avoisinantes

### ABONNEMENTS

	1 an	6 mois	3 mois	1 mois
SUISSE:	30.—	15.25	7.75	2.70
ÉTRANGER:	49.—	25.—	14.—	5.—

Tarif réduit pour certains pays. Prière de se renseigner auprès de l'administration du journal.

215<sup>me</sup> année

PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE

Fondée en 1738

1, RUE DU TEMPLE-NEUF ET 6, RUE DU CONCERT - TÉLÉPHONE 5 65 01 - CHÈQUES POSTAUX IV 178

### ANNONCES

21 ct. le millimètre, min. 25 mm. - Petites annonces locales 14 ct., min. Fr. 1.50 - Avis tardifs 50 et 63 ct. - Réclames 75 ct., locales 50 ct. (de nuit 63 ct.), Mortuaires 30 ct.

Pour les annonces de provenance extra-cantonale : Annonces Suisses S. A., ASSA, agence de publicité, Genève, Lausanne et succursales dans toute la Suisse.

## « Périssent la nation plutôt qu'un principe ! »

Les chroniqueurs ont comparé les six jours de Versailles aux six jours cyclistes de Paris. Mais du train où vont les choses, les tours de piste politiques risquent d'être beaucoup plus nombreux que les tours de piste sportifs et, finalement, il ne faut plus s'étonner de rien. Le monde stupéfait suit le déroulement de cette invraisemblable élection présidentielle. Les amis de la France s'en affligent sincèrement, mais dans les pays qui, dans l'histoire ou dans le présent, ont été les rivaux, voire les ennemis de notre grande voisine de l'ouest, on discerne un sentiment de joie maligne, de « Schadenfreude », comme disent les Allemands.

C'est ainsi qu'un journal berlinois ne craint pas d'écrire que « la France est une grande malade », et d'ajouter : « Songez-y. On ne peut conclure une alliance offensive et défensive avec un grand malade, il serait une charge pour les autres partenaires. » Un autre organe allemand surenchérit en allant jusqu'à dire ironiquement que Versailles, autrefois symbole de la grandeur française, est devenu le « symbole de l'impuissance de la France ». Il faut lire ces insolences dans la presse d'outre-Rhin, moins de huit ans après l'écrasante défaite du Reich !

En Angleterre, on est à peine moins tendre : « Foire », « Carnaval », « Bataille de chiens pour un os », telles sont les expressions, remarque le correspondant de Londres du « Monde », qui reviennent dans tous les comptes rendus de la presse britannique. Quant aux États-Unis, gageons que la prochaine fois que M. Foster Dulles aura à réprimander nos voisins d'outre-Jura, il le fera avec moins de ménagements encore que dans leur sens par M. Winston Churchill — qu'il a tenus au Conseil atlantique.

C'est le moment assurément de rappeler qu'il ne convient pas de confondre la France avec son régime. Ce grand pays représente, dans son fond, des valeurs combien plus hautes et combien plus respectables que celles dont l'actuel congrès de Versailles donne la triste image. La France éternelle, la France vraie n'est pas celle des politiciens - maquignons de la IV<sup>me</sup> république. Il n'en reste pas moins vrai, hélas ! que ceux-ci, par leur comportement, ne cessent de diminuer le prestige de leur patrie et que, seuls les vrais amis de la France, ceux qui la connaissent intimement, profondément, et sont imprégnés de sa culture, savent encore faire à l'heure présente les distinctions nécessaires.

Ce congrès de Versailles, cependant, ne traduit pas seulement le désarroi du personnel parlementaire d'outre-Jura. Il apparaît comme le signe grave de cette lutte idéologique de cette véritable « guerre civile » d'hommes et d'idées qui rongent, comme un cancer, la nation française et qui est précisément à l'origine de son impuissance politique. La règle démocratique était parfaitement nette. Ayant obtenu au troisième tour la majorité des suffrages nationaux, M. Laniel aurait dû logiquement obtenir en sa faveur le désistement des radicaux. Mais ceux-ci, qui collaborent pourtant au gouvernement avec le

président du conseil, n'ont pas voulu jouer le jeu et ont mené l'obstruction jusqu'au bout.

Pourquoi ? Parce que, justement ici, la lutte a pris tout son caractère idéologique. Ce n'est pas tant à l'homme que les radicaux en veulent chez M. Laniel. Mais, depuis les débuts de la république, ils ont pris l'habitude de considérer celle-ci comme leur incarnation, comme l'incarnation de ces gauches qu'ils ont dirigées si longtemps et tous les gages qu'on leur a donnés au cours de leur carrière ne les ont pas lavés du soupçon de n'être pas les plus purs des républicains. Clemenceau le disait : la révolution (mère de la république) est un bloc, et on ne saurait l'entamer. Sitôt qu'un poste aussi important que la plus haute magistrature du pays est à occuper, l'union des gauches se reforme, et en l'occurrence elle se reforme d'autant mieux que pointe à l'horizon le désir de reconstituer sur le plan gouvernemental un nouveau front populaire sous l'égide de M. Mandès-France. Il faut, si possible, un président de la république qui favorise ultérieurement cette manœuvre.

Le grave, c'est que cette volonté des gauches de s'imposer à la tête de l'Etat se manifeste sans aucun souci des lois de la majorité. Et l'on est un peu éffaré que radicaux et socialistes — les derniers propos de M. Naegelen le confirment — puissent reprocher à M. Laniel son opiniâtreté, en prétendant que celui-ci, en persistant, se disqualifie de plus en plus. C'est oublier que si le candidat modéré n'a pas pu obtenir, après dix tours, la majorité absolue, les candidats des gauches ont été, eux, battus et archibattus. Mais encore une fois, pour les fanatiques du « républicanisme », les règles de la majorité, pas plus que le bon fonctionnement des institutions, pas plus que l'avenir du pays et la haute dignité qui s'attache aux fonctions du chef de l'Etat, ne comptent au regard de leur volonté de vaincre à tout prix. « Périssent la nation, plutôt qu'un principe ! », c'est un autre révolutionnaire qui l'a dit !

René BRAICHET.

## Un nouveau conseiller fédéral

# Il a fallu deux tours de scrutin pour que M. Streuli l'emporte de justesse

Le successeur du conseiller fédéral Weber n'a obtenu en effet que 113 suffrages, alors que M. Duft en recueillait septante-trois

## Brillante élection de M. Rubattel à la présidence de la Confédération

Notre correspondant de Berne nous écrit :

Rien n'est plus démocratique, moins spectaculaire, qu'une élection au Conseil fédéral. C'est aussi dépourvu de faste, mais heureusement moins long que la « comédie » de Versailles. Toutefois, la séance de l'Assemblée fédérale fait toujours recette. Bien avant l'ouverture, la foule se presse aux portes latérales du palais et, lorsque les deux battants sont rabattus, le flot des curieux escalade les étages pour bientôt envahir les tribunes.

La clarté des projecteurs frappe le centre de l'hémicycle et répand dans la salle, pourtant vaste, une chaleur de studio.

Le président de l'Assemblée fédérale, M. Perret, en bon Clovis, a le goût et le sens de la précision. A l'heure exacte, il ouvre la séance, alors que les derniers sénateurs accourent pour gagner leurs stalles.



Le nouveau conseiller fédéral HANS STREULI

### La lettre de démission de M. Weber

Il s'agit d'être d'abord le successeur de M. Weber. Le secrétaire-traducteur, puis le chancelier de la Confédération, lisent, dans le texte original, ensuite en traduction française, la lettre de démission. Le grand argentier rappelle ses efforts pour trouver, au problème financier, une solution équitable avant de s'en prendre non plus, cette fois, à la presse romande, mais à certains parlementaires. Oyez plutôt :

La façon dont le projet — et avec lui toute la politique financière de la Confédération — ont été combattus par ses adversaires, en particulier par des personnes qui, siégeant dans les conseils législatifs, concourent à déterminer cette politique, est dirigée en dernière analyse contre l'Etat lui-même et aura, à la longue, de graves conséquences. Personnellement, je me suis hors d'état de préparer un projet financier qui pourrait répondre aux vœux des adversaires du projet rejeté. J'en tire donc la conséquence.

M. Weber s'en va donc et fixe à sa retraite la date du 31 janvier 1954.

Pour la circonstance, tous ses collègues l'entourent. M. Perret lui adresse, avec une sincérité où percent les sentiments d'amitié, les remerciements de l'assemblée et du pays, auquel le magistrat démissionnaire a donné le meilleur de lui-même. Il dit le regret de son départ et les souhaits qui l'accompagnent.

L'usage exige une réponse. Elle est brève. M. Weber remercie le parlement, il rend hommage à la loyauté de ses collègues, il exprime sa reconnaissance à ses collaborateurs et demande aux Chambres de veiller sur ce personnel fédéral si digne de confiance. Simple citoyen, il tentera d'apporter encore sa contribution à la solution des grands problèmes politiques qui se posent au pays.

La salle applaudit, le scrutin peut commencer.

### Deux tours de scrutin

Pour le premier tour, les huissiers ont distribué 234 bulletins. Il n'y a donc que six absents. En moins d'un quart d'heure, les scrutateurs ont compté les suffrages.

Le président annonce le résultat qui cause, sur certains bancs, quelque surprise. Le candidat radical, malgré l'appui officiel ou promis de plusieurs au-

tres groupes, n'a pas atteint la majorité absolue.

En effet, le dépouillement donne :

Bulletins rentrés	234
Blancs	21
Valables	213
Majorité absolue	107
M. Streuli	101 voix
M. Duft	71 voix
Suffrages épars	41

Le candidat conservateur, M. Duft, n'a pourtant recueilli hors de son parti qu'une demi-douzaine de voix, puisque le groupe de la droite compte, pour les deux conseils, 66 membres. S'il y a ballotage, c'est que plus de quarante députés — et qui ne sont certes pas tous socialistes — n'ont pas voulu voter pour le candidat radical. L'arme ne livre pas ses secrets, mais nous ne serions pas surpris de trouver parmi les 41 voix éparses quelques bulletins des représentants de l'artisanat qui, dès le début, ont fait grise mine à la candidature Streuli.

On pense que plusieurs de ces « indisciplinés » reprendront la ligne au second tour. C'est le cas pour un petit nombre. En effet, peu avant 9 heures, M. Perret peut proclamer élu M. Streuli, mais avec 113 voix seulement, alors que la majorité absolue était de 109, sur 236 bulletins délivrés et 216 valables.

M. Duft a recueilli 73 suffrages et 30 voix restent éparpillées entre une dizaine d'autres parlementaires.

### Elu de justesse...

Le candidat radical l'emporte donc de justesse ; il n'en est pas moins élu et peut se présenter devant l'assemblée.

Pâle, en jaquette, il se place près du bureau des scrutateurs et fait une sobre et brève déclaration. Il reporte sur le canton de Zurich l'honneur de son élection qu'il accepte, remercie l'assemblée de sa confiance, ne fait aucune autre promesse que celle de mettre toute son ambition à bien servir le pays. G P

(Lire la suite en 13<sup>me</sup> page)



Le candidat conservateur EMILE DUFT

Le congrès de Versailles a fait relâche hier, mais la situation n'en est pas clarifiée pour autant

## M. Laniel retire officiellement sa candidature

Les modérés entrent dans l'opposition et proposent de nouveaux noms. - Quant aux gauches, ils songent toujours soit à M. Herriot, soit à M. Aurioi

VERSAILLES, 23 (A.F.P.). — M. Joseph Laniel annonce officiellement qu'il retire sa candidature.

### Une déclaration du président du conseil

VERSAILLES, 23 (A.F.P.). — A 23 heures 35, M. Pierre July, secrétaire d'Etat à la présidence du conseil, a donné lecture de la déclaration suivante de M. Joseph Laniel : « Je me suis entretenu mardi avec les chefs de groupes que j'avais le devoir de consulter, puisqu'ils m'avaient donné au cours des récents scrutins la majorité absolue des voix non commu-

nistes. Cette majorité demeurant insuffisante, je retire ma candidature. »

« Je souhaite, en effet, que mercredi, à la suite des conversations engagées mardi, le congrès puisse rassembler un nombre suffisant de voix non communistes pour faire élire un président qui ne saurait devoir sa nomination à d'autres éléments que ceux de la majorité nationale du parlement. »

### Relâche au congrès

Notre correspondant de Paris nous téléphone : Relâche au congrès de Versailles

où le scrutin No 11 a été renvoyé à ce matin, à 10 heures.

On cherchait jusqu'ici un candidat sorti du rang. On s'efforce maintenant de découvrir un candidat miracle qui rallierait l'unanimité des voix nationales et rendrait de ce fait inutile les 113 bulletins communistes.

A dire vrai, les choses ne vont pas toutes seules et si M. Joseph Laniel a consenti au principe d'un retrait de sa candidature, ses amis sont d'accord pour récuser l'arbitrage de M. Henri Queuille.

Victimes de l'ostracisme du parti radical, les modérés lui rendent aujourd'hui la monnaie de sa pièce et comme tout de même ils représentent un bloc de 300 voix environ, leur opinion est déterminante.

M. Queuille placé sur la touche, restant l'hypothèse Edouard Herriot et l'éventualité Vincent Aurioi.

### Les chances de M. Herriot

Pour M. Edouard Herriot, considéré non pas en tant que radical, mais en qualité de poëte républicain, il aurait certainement des chances très sérieuses si son état de santé ne l'incitait à la réflexion.

M.-G. G.

(Lire la suite en dernières dépêches)

### LIRE AUJOURD'HUI

EN DIXIÈME PAGE :

La revue des faits économiques par Philippe Voisier

## Ce qu'il faut savoir de l'Indochine

(Suite. — Voir « Feuille d'avis de Neuchâtel » du 18 décembre)

### La marche vers l'indépendance

Répétons-le, une fois encore, le Cambodge n'est pas un pays « primitif » mais une nation de vieille civilisation et si elle a fourni jusqu'ici peu de techniciens comme le monde moderne en a tant besoin, il n'empêche qu'elle ne saurait être considérée comme « arriérée ». Elle a des cadres qui valent largement les cadres de certains pays orientaux qui font pourtant partie de l'O.N.U., et dont on peut avancer d'expérience quotidienne, qu'ils se meuvent avec une extraordinaire aisance dans le dédale compliqué de la politique internationale.

Dans ces conditions, il ne faut pas s'étonner si la marche vers l'indépendance est inexorable.

Le même phénomène a d'ailleurs

été enregistré au Maroc et en Tunisie, autres protectorats français, où l'absence de cadres techniques n'a en rien contrarié la revendication d'essence politique.

Affranchis de la tutelle du pouvoir absolu, sachant la nation protectrice bien disposée à l'égard des mouvements d'indépendance, les partis politiques se sont multipliés au Cambodge et, comme de juste, tous sans exception se sont dressés contre la présence française. La constatation est désolante, mais l'ingratitude est dans la logique des choses et il faudrait être bien naïf pour supposer un seul instant que l'indépendance pourrait être obtenue avec le concours affectif du pays protecteur. Ce sont là des vues de l'esprit, et que la réalité a constamment démenties. Au Cambodge, la différence a porté uniquement sur le degré de la francophobie, et très

naturellement, l'essentiel étant acquis, les partis politiques se sont divisés en extrémistes et en temporisateurs.

Pris dans l'étau revendicatif, le roi a non moins naturellement épousé les aspirations profondes de son peuple. Il s'en est ensuivi un raidissement de son attitude vis-à-vis de la France, mais comme parallèlement dans son pays les uns le trouvaient trop francophile et les autres pas assez, son autorité personnelle s'est trouvée peu à peu diminuée.

La propagande communiste du Vietnam a également fait de sérieux ravages au Cambodge et compliqué singulièrement les rapports existant entre les partis et le roi.

M.-G. GÉLIS.

(Lire la suite en 8<sup>me</sup> page)

### SANS IMPORTANCE

## RÉVEILLONS DE RÊVES

Se coucher au couvre-feu serait beaucoup trop simple, dîner au restaurant vraiment banal. Comme les douze coups du minuit chrétien ne sonnent qu'une fois tous les trois cent soixante-cinq jours, on trouvera l'attente en sablant le champagne chez soi. Tout compte fait, ce sera le meilleur moyen de rendre leur politesse à une journée d'amis, l'occasion inespérée d'accueillir tous les membres d'une famille pas très unie.

Mais attention, le foie gras et les médaillons de homard ne sont pas à la portée de toutes les bourses. Chacun ne possède pas de cristaux précieux ni d'assiettes en Wedgwood pour servir les bombes glacées et les perdreaux truffés. Les « hauts » de fête divinement seyants rehausés d'herminette et de clips en toc ne sauraient se passer de la leur bienveillante des candélabres d'argent. Comment concilier le luxe et la variété du menu avec les exigences d'un portefeuille dégarri ? Comment fêter « dignement » le réveillon de Noël avec les moyens de bord ? Rien n'est plus simple. Consultez les journaux, de préférence les illustrés étrangers, qui donnent actuellement tous conseils utiles sur le réveillon chez soi à prix fixe ou à la carte. Vous y apprendrez comment on confectionne des plats économiques et fastueux avec un petit kilo de foie gras, une livre de truffes et autant de beurre. En mousse, en croûte, en bûchées, en ballottines, il y aura de quoi gaver une douzaine de convives. Les huitres ? Pas plus cher. Pour une personne, huit pièces suffiront, à condition de les apprêter au gratin, sur canapés, en brochettes ou en tartare. Ces recettes si profitables montrent comment on peut préparer deux cents canapés de gala sans déséquilibrer son budget en mélangeant les crevettes avec des rondelles de mie de pain et le caviar avec des olives noires hachées fines. Autant de petits trucs auxquels il suffisait de penser !

Mais ce n'est pas tout. Vous ne possédez pas de grande nappe ? Vite, achetez trois mètres de voile rose et japonnez-le de cheveau d'ange. L'effet est adorable. Ne vous faites pas de souci pour la vaisselle : votre vénérable tante vous prêtera avec plaisir son service ancien aux douze couverts décorés d'or puisqu'elle sera des vôtres. On trouve dans le commerce des flûtes à champagne en verre fin de premier choix à un prix si raisonnable que vous ne saurez leur résister. Enfin, vous dénicheriez certainement dans vos greniers ou chez le brocanteur quelques chandeliers qui, même s'ils sont de cuivre, feront très bien l'affaire.

Parée de son cotillon à trois épaisseurs de mousseline virevoltante qu'elle aura coulé elle-même, la maîtresse de maison la plus chic pourra ainsi offrir le réveillon de ses rêves sans négliger aucune facture, fût-ce celle de l'épicerie ou du fisc.

Mais ce sont là des histoires de journaux, et vous n'y croyez pas plus que moi, n'est-ce pas... MARINETTE

### L'AGITATION SOCIALE OUTRE-JURA

## Les postiers français des bureaux de gares et services ambulants en grève

PARIS, 22 (A.F.P.). — Les fédérations Confédération générale du travail (d'obédience communiste) et autonome des P.T.T. invitent, dans un communiqué, tous les postiers des bureaux de gares et services ambulants à cesser le travail immédiatement jusqu'au 25 décembre, à 20 heures.

D'autre part, le comité d'action de la navigation aérienne a donné l'ordre de continuer la grève dans les services de sécurité.

### Grève d'avertissement

PARIS, 22 (A.F.P.). — Le communiqué publié par les Fédérations autonomes et Confédération générale du travail (d'obédience communiste) des P.T.T. invitant les postiers des bureaux de gares et services ambulants à cesser le travail jusqu'au 25 décembre à 20 heures, déclare que les deux fédérations entendent donner à cette grève le caractère d'un avertissement. « Elles espèrent que celui-ci sera entendu des pouvoirs publics et que seront satis-

faites les revendications en suspens depuis le 25 août. »

Les deux fédérations « appellent en outre les postiers appartenant aux autres services à engager, dans le même sens, la lutte sous toutes les formes d'action possibles, y compris l'arrêt du travail décidé dans l'unité. »

D'autre part, c'est à l'issue d'un entretien avec M. Paul Devinat, ministre de l'aviation civile, que le comité d'union et d'action de la navigation aérienne a donné l'ordre de poursuivre la grève dans les services de sécurité.

(Lire la suite en 13<sup>me</sup> page)

### M. Mossadegh a fait appel

TÉHÉRAN, 22 (A.F.P.). — M. Mossadegh a fait appel, mardi matin, de la condamnation qui l'a frappé. Il déclare que le tribunal qui l'a jugé était incompetent et illégal, et en appelle à la Cour suprême faisant office de Cour de cassation.

CARVEN CHANEL COTY LANVIN MOLYNEUX REVILLON WORTH YARDLEY D'ORSAY HOUBIGANT ROGER & GALLET MYRURGIA PATOU BOURGEOIS DOBB'S 4711

Faites vos achats de

# PARFUMERIE à la Pharmacie-Droguerie F. TRIPET

Les marques les plus appréciées  
Très grand choix  
5 % S.E.N.J.

CARVEN CHANEL COTY LANVIN MOLYNEUX REVILLON WORTH YARDLEY D'ORSAY HOUBIGANT ROGER & GALLET MYRURGIA PATOU BOURGEOIS LANVIN

**AVIS OFFICIELS**

**TRIBUNAL DE POLICE DE NEUCHÂTEL**

**Extrait de jugement**

Par jugement du 26 novembre 1953, le Tribunal de police du district de Neuchâtel a condamné William Bourquin, né le 6 avril 1907, ferblantier, domicilié à Neuchâtel, Rivaraine 54, à la peine de deux mois d'emprisonnement sans sursis, sous déduction de deux jours de détention préventive et aux frais de la procédure arrêtés à Fr. 176.50, pour ivresse au volant (article 59/2 L.A.), entrave par négligence à la circulation publique (article 237/2 C.P.S.), circulation sans permis (article 5/2 et 61/2 L.A.) et fuite article 36 et 60/1 L.A.).

La publication en extrait du dit jugement a de plus été ordonnée (article 61 C.P.S.), aux frais du condamné, dans la « Feuille d'avis de Neuchâtel ».

Neuchâtel, 21 décembre 1953.

Au nom du tribunal de police :  
Le greffier : A. Zimmermann  
Le président : B. Houriet

**TRIBUNAL DE POLICE DE NEUCHÂTEL**

**Extrait de jugement**

Par jugement du 10 décembre 1953, le Tribunal de police du district de Neuchâtel a condamné Lucien Zwahlen, né le 14 juillet 1895, employé T.N., domicilié à Neuchâtel, Favargue 4, à la peine de vingt jours d'emprisonnement sans sursis, Fr. 20.— d'amende et aux frais de la procédure fixés à Fr. 375.50, pour ivresse au volant (article 59/2 L.A.), entrave par négligence à la circulation publique (article 237/2 C.P.S.) et circulation à trois personnes sur le siège avant alors même que le permis de la voiture n'en autorisait que deux (article 52 R.E. et 58/1 L.A.).

La publication en extrait du dit jugement a de plus été ordonnée (article 61 C.P.S.), aux frais du condamné, dans la « Feuille d'avis de Neuchâtel ».

Neuchâtel, 21 décembre 1953.

Au nom du tribunal de police :  
Le greffier : A. Zimmermann  
Le président : B. Houriet

**COMMUNE D'AUVERNIER**

Un poste

**d'employé (e)**

au bureau communal est mis au concours. Entrée en fonctions : 1er février 1954. Age requis : 18 à 25 ans. Connaissances : comptabilité, sténo-dactylographie, allemand.

Adresser offres avec prétentions de salaire au Conseil communal, jusqu'au 31 décembre 1953, en indiquant « Postulation ».

**VILLE DE NEUCHÂTEL**

**Ordures ménagères**

NOËL, vendredi 25 décembre : pas de service. Les quartiers du vendredi seront desservis jeudi 24 décembre, respectivement matin et après-midi.

NOUVEL-AN, vendredi 1er janvier 1954 : pas de service.

Les quartiers du vendredi seront desservis jeudi 31 décembre, respectivement matin et après-midi.

SAMEDIS 26 décembre 1953 et 2 janvier 1954 : service normal.

NOTA : Prière d'éviter de mettre dans les seaux à ordures des cendres encore chaudes (briquettes) qui, au contact avec des matières inflammables, pourraient mettre le feu aux ordures contenues dans les camions « Ochsner ».

Neuchâtel, le 22 décembre 1953.

DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS  
Service de voirie.

**VILLE de Neuchâtel**

**Sonneries de cloches**

Les cloches seront sonnées jeudi, 24 décembre 1953 :  
1.) à 16 h. 45, au Temple du bas (Fête de Noël de l'Ecole du dimanche).  
2.) à 18 h. 45, toutes les cloches de la ville, y compris celles de Serrières et de la Coudre.  
3.) à 22 h. 45, à la Collégiale (culte).  
4.) à 24 heures, à l'Eglise catholique (Messe de minuit).  
La direction des cultes.

**VILLE de Neuchâtel**

**Permis de construction**

Demande de la S. I. Faubourg de l'Hôpital 5 S. A. de démolir et reconstruire les immeubles Nos 3 et 5, faubourg de l'Hôpital, de construire une aile en annexe à ces bâtiments, côté Passage Max-Meuron, le tout à l'usage de bureaux, magasins, cinéma, garages et locaux scolaires. (Art. 2254, 2575, 7750 du cadastre).  
Les plans sont déposés au bureau de la police des constructions, hôtel communal, jusqu'au 11 janvier 1954.  
Police des constructions.

**IMMEUBLES**

A vendre, à la Coudre, terrain à bâtir 3000 m<sup>2</sup> environ (actuellement en nature de vigne), belle situation, eau, gaz, électricité à proximité. Adresser offres écrites à X. B. 672 au bureau de la Feuille d'avis.

**A LOUER**

**BUREAUX A LOUER**  
à 2 minutes de la place Purry, trois ou quatre pièces, 3me étage. (Pas d'ascenseur et chauffage par poêle). Libre dès le 3 janvier 1954. Adresser offres écrites à Y. F. 687 au bureau de la Feuille d'avis.

A remettre pour cas imprévu, au 24 février 1954, un

**bel appartement**

de trois pièces, confort, soleil, vue. Ecrire à Mme G. Dubey, Valangines 19, Neuchâtel.

**GARAGE**

à louer tout de suite pour deux voitures et deux scooters ou un side-car ne roulant pas (en partie) l'hiver. Prix de 8 fr. à 18 fr. suivant la machine. Situation rue des Parcs, centre. Adresser offres écrites à K. R. 689 au bureau de la Feuille d'avis.

**SAINT-BLAISE**

A louer, pour le 24 septembre 1954, à proximité du tram, un appartement de cinq chambres, confort moderne. S'adresser Etude Roger Dubois, notaire et géomètre, Saint-Honoré 2, Neuchâtel (Téléphone 5 14 41). Recoit aussi, sur rendez-vous, à son bureau de Saint-Blaise, Malgroge 21.

**CHAMBRES**

Chambre chauffée, confort, Grand-Rue 6, 2me.

Chambre indépendante à louer comme

**garde-meubles**

Adresser offres écrites à A. L. 686 au bureau de la Feuille d'avis.

Chambre indépendante, meublée, chauffée, avec soleil et vue, à louer à personne sérieuse. Rue Matile 54. Tél. 5 50 91.

**PENSIONS**

On cherche

**PENSION**

dans un ménage soigné pour une jeune fille désirant fréquenter l'école secondaire de Neuchâtel au printemps prochain. Offres à O. Lüthi, Uhren, Wetzlingen (Argovie). Tél. (056) 2 60 87.

**DEM. A LOUER**

Jeune couple cherche une chambre non meublée chauffée, si possible indépendante. Adresser offres écrites à E. N. 684 au bureau de la Feuille d'avis.

**OFFRES D'EMPLOIS**

**PATRIA, Société mutuelle suisse d'assurances**

sur la vie à Bâle

cherche un

**inspecteur de direction**

pour la Suisse française

Il rentre dans les attributions de l'inspecteur de direction de servir comme intermédiaire entre la direction et les agences générales. Sa tâche principale est de seconder les agents généraux dans la recherche et la formation de leurs collaborateurs. Un inspecteur de direction doit avoir en premier lieu beaucoup de caractère et de personnalité. Un candidat qui serait à même de prouver qu'il a du talent pour l'organisation et l'acquisition en assurances sur la vie aurait la préférence. Le poste d'inspecteur de direction qui ne peut être confié qu'à un homme capable, offre de bonnes possibilités d'avancement.

L'engagement est fait avec un traitement fixe et participation à la caisse de pensions. Le domicile peut être choisi en Suisse française.

Adresser offres détaillées avec photographie à la direction de PATRIA, Steinenberg 1, à Bâle.

**Quelle personne**

laverait et raccommoderait du linge à monsieur seul. Adresser offres écrites à R. B. 676 au bureau de la Feuille d'avis.

Commerce cherche une demoiselle ou une dame pour faire un ménage. Demander l'adresse du No 688 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche pour tout de suite une jeune

**sommelière**

présentant bien, connaissant le métier à fond, dans café-bar-dancing. Offres au Tél. (038) 9 11 30.

On cherche pour tout de suite ou pour époque à convenir un

**garçon de cuisine**

propre et honnête. S'adresser au restaurant « Martin Pêcheur », H. Sorg, Monruz.

**PLACE STABLE**

offerte à une

**employée de bureau**

expérimentée.

Adresser offres écrites ou se présenter à : Montres Natalis S. A., Léopold-Robert 36, la Chaux-de-Fonds, tél. (039) 2 38 71.

Nous cherchons une

## STÉNO-DACTYLOGRAPHIE

expérimentée, de langue maternelle française, connaissant bien l'anglais et capable de sténographier dans les deux langues. Age maximum : 30 ans.

Adresser offres manuscrites avec curriculum vitae, photographie, copie de certificats et références au chef du personnel de la SOCIÉTÉ DES PRODUITS NESTLÉ S. A., à VEVEY.

Maison de commerce, branche confiserie, cherche pour des produits de marque, un

jeune

## voyageur de commerce

NOUS OFFRONS : Remboursement de frais, provision, voiture.

NOUS DEMANDONS : Travail consciencieux et intensif, intégration dans l'organisation de vente, permis de conduire. Age maximum : 25 ans.

Faire parvenir offres avec détails sur l'activité antérieure, formation professionnelle et photographie sous chiffres P. Z. 6733, à case postale 24095, grande poste, Winterthur.

Important commerce de Neuchâtel désire engager pour le début de 1954 une

## PERSONNE

sérieuse et expérimentée pour travaux spéciaux de bureaux, pas compliqués mais demandant beaucoup d'attention et d'ordre. Durée du travail : environ six heures par jour. Convierait pour retraité en bonne santé. Adresser offres détaillées sous chiffres B. A. 653 au bureau de la Feuille d'avis.

cherche place (auprès de personne privée) du 15 janvier au 31 mars où elle aurait l'occasion d'apprendre la langue française. Aiderait un peu au ménage. Offres à Nelly Brunner, Rebenstrasse No 49, Arbon (Thurgovie).

## Masseuse

Manœuvre

ayant permis de conduire pour camion et auto cherche empl. Offres sous chiffres P. 7759 N. à Publicitas, Neuchâtel.

expérimentée cherche place pour tout de suite. Tél. 5 33 09.

Jeune fille de 17 ans cherche place comme

## AIDE DE MÉNAGE

pour trois à quatre mois, dans une famille ne parlant que le français. De préférence dans un ménage de commerçants. Adresser offres à Hedy Züger, Altgasse 6, Baar (Zoug).

## A VENDRE LASSIE

A vendre deux chiens Collie, berger écossais de deux mois, avec pedigree, un tricolore et un sable doré. A. Matthey, Cornaux. Tél. 7 72 01.

Machine à tricoter

## « Rapidex »

modèle double, à l'état de neuf, à vendre pour cause de maladie. Prix neuf 625 fr., laissée pour 400 fr. — S'adresser par écrit sous chiffres P. 7749 N. à Publicitas, Neuchâtel.

Amandes — s/coques  
100 g. Fr. —.60  
Amandes salées —  
100 g. Fr. 1.20  
Amandes émoussées —  
100 g. Fr. —.75  
Cerneaux de noix — sachet Fr. 1.50  
Noisettes — s/coques  
100 g. Fr. —.60  
Dattes — paquets et détail  
Figues — paquets et détail  
5 % S.E.N. & J. —

**Zimmermann S.A.**  
Epicierie fine

« VESPA » occasion, en excellent état, à vendre. Conditions intéressantes. Téléphone 5 32 57.

A vendre des

## patins blancs

No 4 1/2, lame Test, 60 fr. Tél. 5 21 29, Saars 61.

Je suis acheteur de très beaux meubles français du XVIII<sup>me</sup> siècle ; de bahuts Renaissance italienne et d'importants objets d'art ancien : bronzes, terres cuites, porcelaines, jade, gobelins, consoles, argenterie, tableaux, etc. Prière de faire des offres détaillées avec prix sous chiffres Z 6955 Y à

**Publicitas, Berne.**

Ne cherchez pas !

## C'EST LE CADEAU QU'ELLE DÉSIRE

Chaque bas est emballé dans un sachet de fêtes

En exclusivité :

## « PATRICIA »

notre 51/15 fin, le bon bas d'usage, couture noire ou ton sur ton, 1er choix . . . . .

## 3 95

## AU LOUVRE

La Nouveauté SA  
NEUCHÂTEL

les

# BAS

auxquels vous donnerez la préférence

**NYLON-CRISTAL 60/12 1er choix** 690

Bas d'une extrême finesse, galbant la jambe à la perfection, s'obtient dans une gamme de jolis coloris mode

**NYLON RUBINSTEIN 60/15** 790

Bas de 1er choix, aux mailles fines et souples, livré dans un emballage spécial contenant un sachet parfumé pour le linge

Grands Magasins

## AU SANS RIVAL

Maison d'ancienne renommée NEUCHÂTEL

Le spécialiste du bas fin

**Votre enfant a grandi...**

ACHETEZ-LUI LE LIT DÉFINITIF : le divan métallique à tête mobile, avec protège-matelas et matelas à ressorts, couffin beige ou bleu. LE TOUT SEULEMENT Fr. 220.— sur désir, même avec facilités de paiement! Choix énorme d'autres modèles. Une visite vaut la peine! Toujours chez

**Mobilier G. Meyer**  
NEUCHÂTEL

Vos menus de fêtes

MAGASINS MEIER S.A.

A vendre beau

## NOYER

déjà abattu, chez Fritz Galland, Boudry. Téléphone 6 42 82.

**PROF. MÉDICALES**

Docteur

## V. Schlaeppli

ABSENT

reprind ses consultations le 9 janvier

**DEM. A ACHETER**

Jachète

## SOULIERS de SKI

d'hommes, femmes et enfants. G. Etienne, Moulins 15.

**Harmonium**

petit modèle est demandé d'occasion. Adresser offres écrites à H. E. 629 au bureau de la Feuille d'avis.

**Chiffons - Ferraille - Papiers**

sont achetés au plus haut prix par

**L. Hœfler**  
PLACE DES HALLES 5  
NEUCHÂTEL  
Tél. 5 71 15

Nous achetons au plus haut prix

## CHIFFONS

blancs et couleurs

Imprimerie Centrale S. A., Neuchâtel 1, rue du Temple-Neuf

**Vos fruits SECS**

MAGASINS MEIER S.A.

A chacun son cadeau préféré... Un article en cuir de la maroquinerie

# BIEDERMANN NEUCHÂTEL

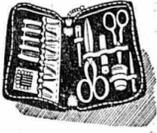
qui vous offre un grand assortiment de présents utiles à prix très avantageux

Pour voyager confortablement  
**Nos troussees de voyages**



Bel article en vachette depuis fr. 23.50

**Etuis** de couture Manucures



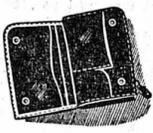
Richement garnis depuis fr. 3.95

Plus de poches trouées avec nos  
**Porte-clefs**



Divers systèmes depuis fr. 2.90

**Porte-monnaie**  
Tous les genres à fermoir à fermeture éclair, à pression



Porte-monnaie lacés à pression depuis fr. 2.70

**Poudriers**  
Magnifique assortiment à fermoir et à fermeture éclair



En plastic depuis fr. 3.95

**Etuis** à cigarettes  
Le cadeau préféré des fumeurs



Bel assortiment depuis fr. 2.70

**Serviettes d'école**  
avec poches extérieures en cuir depuis fr. 21.-



en vachette 1re qualité depuis fr. 27.50

**Plumiers**  
Le rêve de chaque écolier



Plumier à fermeture éclair depuis fr. 4.90

**Parapluies**



Dames, depuis 9.90  
Pliants » 17.30  
Messieurs » 9.50

Un cadeau que l'on désire:



**Gants «Perrin»**

LA MARQUE RÉPUTÉE pour sa coupe, pour ses nouveautés, pour sa qualité à des prix très intéressants  
**EN EXCLUSIVITÉ POUR DAMES ET MESSIEURS** chez

*Savoie-Petitpierre s.a.*

Rue du Seyon Neuchâtel  
Le magasin est ouvert sans interruption de 8 heures à 18 h. 30

**Coffrets à Valeurs**



**Bailloz & Co.**  
Neuchâtel



Qualité Justes prix Timbres d'escompte  
MAGASINS MEIER S. A.

**PLACE PURRY**

Tous les jours grand choix de

**SAPINS DE NOËL**

rouges et blancs. Belle dalle pour décorations, ainsi qu'une quantité de houx. Se recommande: Marcel Leuba, tél. 5 15 55.

Deux amis du connaisseur :

**TABOURKA**

**Beujolais Clochemerle**

Deux vins de haute qualité en litres scellés avec plombs de garantie numérotés.

Un cadeau apprécié!

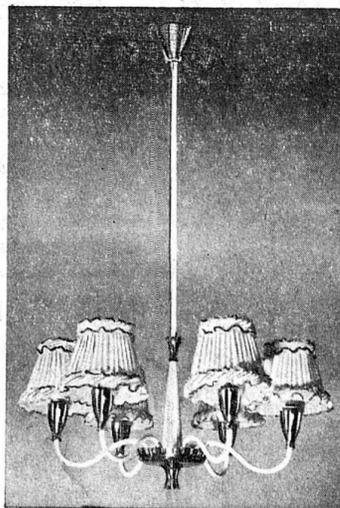
**Tragédie des Aiguilles du Diable**

M. Gallay - R. Lambert - E. Stagni

32 photos - En vente dans toutes les librairies - Fr. 12.50

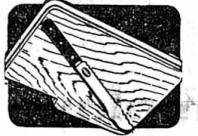
Editions Franck Luthi, Genève

Pour une lustrerie de qualité



adressez-vous au magasin spécialisé

**Vuillomenet & Co. S.A.**  
INSTALLATIONS ELECTRIQUES  
NEUCHÂTEL  
TÉL. 5 17 12 GRAND'RUE 4



Bel assortiment de planches à pain

14.- 14.90 15.75 16.50

BEGUIN & PERRIN  
**à la ménagère**  
NEUCHÂTEL  
2 PLACE PURRY

A vendre

**radios au prix de fabrique**

appareils derniers modèles, livrés avec garantie. Vente: Marc Vuillomenet, rue de Neuchâtel 33, Peseux. - Tous les jours de 18 h. à 22 h. - Sur demande: facilité de paiement. On réserve pour les fêtes.

Pour son Noël!

**OFFREZ A MADAME UN BAS DE CLASSE**



Chaque bas est emballé dans un sachet de fêtes

En exclusivité:

«EMPIRE»

notre superfin 60/15, dans des coloris magnifiques, le bas de l'élégante, 1er choix . . . . .

**5.90**

**Combi No 1**

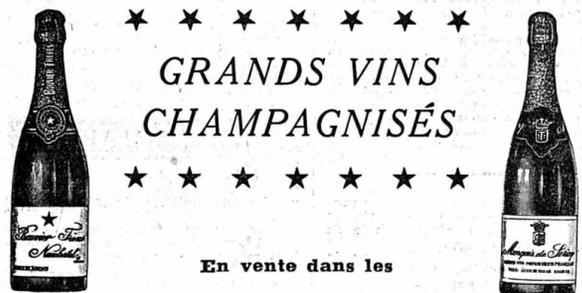
est une nouvelle conception géniale. L'armoire est d'une profondeur permettant la suspension des manteaux sans les chiffonner. Les trois tiroirs vous permettront de ranger votre lingerie. Le secrétaire placé au milieu a prouvé son utilité et la petite bibliothèque au-dessus complète harmonieusement ce meuble rêvé de tout jeune homme.

A voir chez:

**J. Skrabal S.A.**  
Fabrique de meubles PESEUX

**AU LOUVRE**  
La nouveauté SA  
NEUCHÂTEL

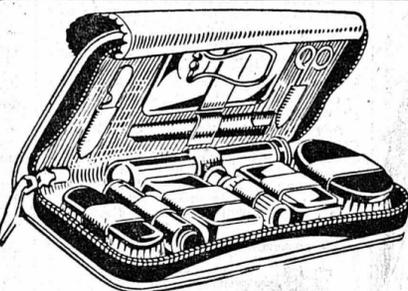
Bouvier de Serizy



GRANDS VINS CHAMPAGNISÉS

En vente dans les

**ÉPICERIES ZIMMERMANN S. A.**



C'est complet! En effet, tout y est dans la trousse de chez

Et la qualité!

Neuchâtel - Rue de la Treille  
Même maison à la Chaux-de-Fonds

**Guy-Rosselet**  
MAROQUINIER

CARTES DE VISITE au bureau du journal

Le couronnement d'un bon menu

<b>Crème fraîche</b> . . . . . le verre de 162 gr. (1 dl. - 55°) + dépôt	<b>-.90</b>
+ dépôt . . . . . le verre de 450 gr.	<b>2.50</b>
<b>Café des fêtes</b> savoureux à souhait (paquet de 220 gr. 2.50) . . . . . les 100 gr.	<b>1.13<sup>6</sup></b>
<b>Bûches de Noël</b> succulentes 270 gr.	<b>1.75</b>
<b>Tourte pralinée</b> . . . . . 420 gr.	<b>2.50</b>
<b>Tourte ananas</b> . . . . . 600 gr.	<b>3.50</b>

Mélange de biscuits fins . 100 gr. -.79  
Belle boîte de fête . . . . . 600 gr. 4.75

Dans deux jours: Noël!

<b>Porte-bougies</b> à rotule, métal blanc très bonne qualité . . . . . la douzaine	<b>1.-</b>
<b>Porte-bougies</b> de table petit modèle . . . . . la douzaine	<b>1.-</b>
<b>Porte-bougies</b> de table grand modèle . . . . . la douzaine	<b>1.50</b>
<b>Décoration pour sapin</b> en chocolat (carton de 8 pièces 120 gr. 1.50)	<b>1.25</b>
(carton de 10 pièces 170 gr. 1.-)	<b>-.58<sup>8</sup></b>

Pour votre repas de fête, notre volaille de premier choix

<b>Dindes</b> de Yougoslavie sans intestins . . . . . le ½ kg.	<b>3.50</b>	<b>Poulardes</b> de Hollande prêtes à frire . . . . . le ½ kg.	<b>4.75</b>
<b>Dindons</b> de Yougoslavie sans intestins . . . . . le ½ kg.	<b>3.25</b>	<b>Poules</b> du Danemark prêtes à bouillir . . . . . le ½ kg.	<b>3.25</b>
<b>Oies</b> de Pologne le ½ kg.	<b>3.25</b>	<b>Poulets</b> du Danemark prêtes à frire . . . . . le ½ kg.	<b>4.25</b>
<b>Canards</b> de Hollande le ½ kg.	<b>3.-</b>	<b>Poulets «Randers»</b> sans intestins . . . . . le ½ kg.	<b>3.65</b>

<b>Oranges blondes</b> d'Italie . . . . . le kg.	<b>-.70</b>
<b>Oranges «Navels»</b> d'Espagne . . . . . le kg.	<b>-.95</b>
<b>Oranges «Moro»</b> d'Italie . . . . . le kg.	<b>1.25</b>

<b>Beaux choux-fleurs</b> d'Italie le kg.	<b>-.95</b>
<b>Belle salade pommée</b> d'Italie . . . . . la pièce	<b>-.40</b>

**MIGROS**  
Société coopérative



Pendant les Fêtes :

# BOCK-BIER

BRUNE OU BLONDE

## BRASSERIE MULLER S.A.

Téléphone 5 73 21

### Un cadeau apprécié Notre bas indéchirable



Chaque bas est emballé dans un sachet de fêtes

En exclusivité :

### « INDÉCHIRABLE »

indémaillable au maximum, entièrement diminué, grand choix de coloris noir et gris,

1er choix

4<sup>95</sup>

**AU LOUVRE**  
La Nouveauté SA  
NEUCHÂTEL

**Francis PACHE**  
Tél. 5 17 28  
Saint-Maurice 4

**BOUCHERIE  
CHARCUTERIE**

**VIANDE** de 1er choix  
Porc fumé  
Agneau de lait

**Superbes volailles**  
Lapins  
Charcuterie fine  
Notre jambon  
Pâtés en croûte  
Fole gras  
Excellents saucissons et saucisses au fole  
Belles tripes

**M. SCHREYER**

**COMBUSTIBLES**

NEUCHÂTEL

**TOUJOURS UN BEAU CHOIX**

**à la Menagère**  
BEGUIN & PERRIN  
NEUCHÂTEL  
2 PLACE PURRY

# LES SÉANCES DE FIN D'ANNÉE DES POUVOIRS LÉGISLATIFS COMMUNAUX

## A BOUDRY

(c) M. Paul Girardbille, président de notre jeunesse législative, a ouvert la dernière séance annuelle du Conseil général en souhaitant la bienvenue à M. Maurice Grether, membre nouveau remplaçant M. Etienne Schwaab, démissionnaire, puis il a annoncé la démission de M. Roger Amez-Droz.

**Budget 1954.** — Le budget pour l'année 1954 a été voté à l'unanimité. Les recettes atteignent 641.667 fr. 85, tandis que les dépenses se montent à 651.668 fr. 30, laissant prévoir un déficit de quelque 10.000 fr. Avant d'examiner les divers postes du budget, le président rappelle que la prospérité dont notre commune a bénéficié ces dernières années touche à sa fin et qu'une grande prudence est de rigueur.

Le budget prévoit un crédit de 2000 fr. pour compléter les améliorations apportées à l'hôtel de ville; une somme de 7000 fr. pour des travaux de réfection au collège et pour la pose d'une rampe ou deux classes; 2000 fr. pour la remise en état de la façade nord du temple; 40.000 fr. pour la réfection de routes et chemins communaux. Les dépenses pour l'enseignement secondaire et les cours d'apprentis seront passablement plus élevées que précédemment; il en sera de même de la dépense pour les rentes complémentaires aux vieillards.

Aux recettes, la sablière de Bette Fontaine qui est maintenant complètement équipée, permet de prévoir une redevance annuelle de 12.000 fr. L'augmentation constante des véhicules à moteur laisse supposer un produit des taxes plus élevé. M. Courvoisier ayant demandé qu'on ajoute au budget une dépense de 550 fr. pour porter le chiffre prévu de 450 fr. à 1000 fr. pour le service médical et sanitaire, M. Hess, conseiller communal, lui a répondu qu'il n'y avait pas lieu de changer le budget, mais qu'une modification pourrait être apportée dans le courant de l'année si c'était nécessaire.

**Ecole régionale.** — La création de l'école régionale de Neuchâtel fera passer le coût de l'école pour un élève de 500 fr., auxquels s'ajoutent une modeste participation pour le matériel d'enseignement, à quelque 800 fr. A ce dernier chiffre, il faut ajouter le 5% au prorata de la population, soit une somme fixe de 1000 francs que la commune de Boudry aurait à payer même si une année elle n'envoyait aucun élève à Neuchâtel, cas qui, du reste, ne risque pas de se produire.

La commission de l'école secondaire régionale composée des représentants de la ville de Neuchâtel et de membres nommés par les communes intéressées qui, si elles paieront davantage, participeront ainsi à l'administration de l'école.

L'enseignement du latin n'étant pas donné à l'école secondaire de Boudry-

Cortallod, il est indispensable que les jeunes gens de Boudry qui désirent faire des études classiques puissent continuer d'aller au chef-lieu; 17 jeunes Boudryens s'y rendent en 1950, 14 en 1952. Le Conseil général approuve donc la convention portant création d'une école secondaire régionale à Neuchâtel.

**Acquisition de terrain.** — A l'unanimité, le Conseil général autorise le pouvoir exécutif à acquérir, au nom de la commune municipale et en faveur du domaine public communal, une parcelle de 748 m<sup>2</sup> à Grandchamp. Ce terrain est constitué par un chemin desservant le lotissement créé à cet endroit en 1946. La cession est faite à titre gratuit par le propriétaire.

**Un chemin nécessaire.** — La commune de Bôle a interdit la circulation automobile sur la route qui, partant de la gare de Boudry, unit les deux communes voisines. Cette interdiction est extrêmement gênante pour les Boudryens et même pour la commune qui possède une forêt sur le territoire de la commune de Bôle. Le Conseil général et le Conseil communal interviendront auprès de la commune de Bôle pour lui demander de bien vouloir supprimer cette interdiction.

**Eaux.** — M. René Favre, conseiller communal, communique au Conseil général les résultats satisfaisants obtenus grâce aux pourparlers qui ont eu lieu avec le service fédéral des constructions. Les termes qui dépendent du quartier de la gare seront masqués par un rideau d'arbres et la plantation aura lieu prochainement et elles seront vernies. La conduite d'eau et le réservoir ont été construits par la Confédération, tandis que la commune a fait faire la conduite d'liaison avec les canalisations communales dont le coût a été de 26.000 fr., desquels il faut décompter 5000 fr. payés par la Chambre cantonale d'assurance. Si l'on sait que l'amenée d'eau à la gare a coûté près de 200.000 fr., la Confédération constate l'économie que la commune a réalisée, sans compter qu'elle pourra maintenant livrer à Perreux l'eau qui manquait, ce qui rapportera environ 2000 francs.

**Electricité.** — M. Jeanmonod, chef de ce département, confirme que l'électricité est maintenant vendue plus cher à la commune. Une augmentation des tarifs pour les usagers n'aura en tout cas pas lieu avant le mois d'avril 1954 et, si cela est possible, les prix actuels seront maintenus.

M. Paul Girardbille lève la séance en souhaitant aux conseillers une bonne fin d'année et en leur rappelant qu'ils auront d'importantes décisions à prendre dans le courant du premier trimestre de 1954, car le nombre croissant d'élèves au collège de Boudry nécessitera l'ouverture d'une nouvelle classe au printemps.

## A COFFRANE

(c) Cette assemblée réglementaire d'automne a réuni une trentaine de citoyens et le Conseil communal.

**Budget de 1954.** — Il se présente comme suit : recettes, 142.830 fr. 25; dépenses, 141.009 fr. 25, laissant un bénéfice présumé de 1800 fr. 90. Les dépenses présentées relèvent de la situation normale de la commune qui, grâce à l'apport de ses forêts, peuvent faire face aux dépenses occasionnées par l'entretien de ses bâtiments, quelque peu négligés durant ces années, ainsi qu'aux travaux de normalisation en cours. Ce budget est adopté sans opposition.

**Electricité.** — Le Conseil communal renvoie l'assemblée sur les pourparlers avec l'Electricité neuchâteloise concernant le nouveau contrat qui va entrer en vigueur au 1er janvier 1954. Les communes intéressées ont tenu plusieurs séances pour discuter des conditions imposées. L'Etat est intervenu et d'après une lettre du département cantonal de l'intérieur, la situation se serait sensiblement améliorée. Malgré cela, il y aura une augmentation des prix à laquelle il faudra se soumettre. Les communes devront très probablement réviser également le tarif à leurs abonnés. On attendra le résultat du premier trimestre avant de prendre des mesures à ce sujet.

**Demande de crédit supplémentaire pour les travaux de normalisation.** — Cet objet soulève une longue discussion, car il s'agit en l'espèce d'une somme de 20.000 francs pour dépaysement de devis. L'installateur justifie la chose; il énumère, dans un rapport les changements survenus au cours des travaux. La commune annonce que le contrôle des installations correspond au détail des factures présentées. Malgré ces explications, l'assemblée nomme une commission de cinq membres qui sera chargée d'examiner par le détail toute cette affaire dont l'importance n'échappe à personne.

**Demande de la Société du battoir.** — Cette société ayant acheté une batteuse circulaire a fait installer à proximité de quelques fermes des prises de courant. C'est une dépense de 1500 fr., dont on espère que la commune prendra le 50 % à sa charge. Après une courte discussion,

la chose est admise par une majorité évidente.

**Divers.** — N'omettons pas de mentionner une communication faite au cours de la séance concernant le rachat par la commune des compteurs électriques actuellement installés. Cette transaction est, paraît-il, en bonne voie, elle pourra se réaliser à des conditions acceptables.

## A LA BRÉVINE

(c) Le Conseil général a tenu séance vendredi 18 décembre.

**Budget 1954.** — Recettes, 242.442 fr. 25; dépenses, 241.707 fr.; bénéfice présumé, 735 fr. 05.

Les amortissements seront en 1954 de 8500 fr., en 1955 de 8600 fr. Alors toutes les dettes de la commune seront éteintes. Les impôts sont en augmentation de 5000 fr., l'escompte pour paiement dans les délais fixés sera porté de 2 % à 5%. Des réparations sont prévues à l'hôtel de ville à 2000 fr., pour la suite des travaux au collège de Bémont, 6500 fr.; pour mobilier neuf pour le même collège, 2400 fr.

Une somme de 16.000 fr. est inscrite pour l'entretien des chemins et le goudronnage du chemin de la combe de la Bache. Les 16.000 fr. portés au budget 1953 pour le goudronnage du village seront tirés à un compte spécial. Les travaux se feront en 1954.

La commission propose d'approuver le budget.

Une demande est faite pour la réfection des installations sanitaires au collège du village et du renouvellement du mobilier des classes de la Châtagnette et des Tallières.

Il est proposé de supprimer le subside de 600 fr. pour l'aide de bureau; le secrétaire communal pouvant faire son travail seul. Cette suppression est rejetée par 9 voix contre 6 et le budget est adopté à l'unanimité.

**Modification du règlement de la sûreté contre l'incendie.** — Les articles 27 et 28 sont à adapter aux temps actuels. Les exercices des cadres et des premiers secours seront réduits à raison de 2 fr. l'heure. Dans un incendie, quand les premiers secours seuls sont alarmés, la rétribution se montera à 3 fr. l'heure. Les conducteurs de véhicules toucheront de 0 fr. 50 à 1 fr. par kilomètre.

Deux conseillers estiment que le règlement, dans son ensemble, est à réviser.

**Divers.** — La Société de tir doit remplacer sa ligne téléphonique; elle se propose d'installer un câble souterrain et demande à la commune un subside de 2000 fr. qui est accordé.

Une demande est présentée pour la réparation de la citerne de la place du village; une autre pour l'achat d'une machine à polycopier; cela permettrait de remettre à chaque conseiller général un résumé des budgets et des comptes.

## A CORCELLES-CORMONDRECHE

(c) Le Conseil général de notre commune a tenu une laborieuse séance pour examiner en détail, et finalement approuver le règlement d'urbanisme que l'exécutif a préparé pendant de longs mois. Notre village s'est considérablement agrandi ces dernières années. Des constructions nouvelles telles que fabriques, blocs locatifs ont fait leur apparition. Il devenait urgent de réglementer la construction, afin d'éviter à Corcelles-Cormondreche un enlaidissement certain et irrémédiable.

Le règlement d'urbanisme prévoit une division du territoire communal en six zones, dont un plan directeur fixe les limites.

**a) Zone de l'ancienne localité (Corcelles-Cormondreche).** — Dans cette zone, toutes les constructions nouvelles, de même que toutes les transformations d'immeubles sont faites de manière à maintenir le cachet du village. Le Conseil communal fixera les normes et gabarits autorisés afin de maintenir l'harmonie d'un groupe d'immeubles et d'une partie de rue. Ces gabarits seront déterminés par les constructions avoisinantes.

**b) Zone de constructions dites hautes.** — Cette zone est délimitée en gros par l'avenue Soguel, la Grand-Rue, la rue de la Cure, et jusqu'à la maison Baumann (quartier de la Venelle). A Cormondreche, il est prévu une bande de zone B de la Grand-Rue à la continuation du chemin Rossetti.

En principe, aucune construction de moins de deux étages sur rez-de-chaussée ne peut être édictée dans cette zone. La hauteur maximum des bâtiments d'habitation est limitée à 10 mètres au-dessus du sol, ou quatre étages de logements ou chambres comptés sur la façade la plus haute. Les bâtiments seront plus longs que hauts. La longueur absolue, hors-d'œuvre compris, ne pourra dépasser 26 mètres. Un système de gabarit fixe l'éloignement d'un bâtiment de la propriété voisine.

**c) Zone des maisons dites basses.** — Elle est située essentiellement dans la partie haute de Corcelles, et dans les Cîteaux du bas à Cormondreche. Aucun bâtiment dépassant deux étages de pièces habitables ne peut être autorisé. Toutes les prescriptions concernant les gabarits, l'éloignement du voisin, les limites de base prévues pour la zone B sont aussi applicables à la zone de petites constructions.

**d) Zone industrielle.** — Cette zone est destinée à recevoir les fabriques, usines, ateliers, entrepôts, ou des blocs locatifs. Elle comprend le territoire délimité par la Nicole, l'avenue Soguel, la Grand-Rue jusqu'à la limite de Pesoux, la ligne C.F.F.

**e) Zone de verdure, site protégé.** — Elle englobe les jardins publics, le collège, le terrain Breguet, Chantemerle, la bordure de la forêt. Aucune maison ne peut en principe être édictée dans cette zone. Le Conseil communal se réserve cependant d'y ériger des constructions d'utilité publique, à condition qu'elles ne dépendent pas les sites en question.

Le règlement d'urbanisme s'occupe encore de l'aspect des constructions. Sans entrer dans le détail de ses multiples prescriptions, disons seulement que la pierre du pays y est en bonne place, de même que les formes de chapiteaux de cheminées typiquement neuchâteloises, les tuiles vieilles, etc. Les toits en terrasses sont en principe interdits. De même, les enseignes et moyens de réclamation par inscription à travers la toiture, la réclame sur les balcons, barrières, murs de clôture, garde-corps, sont interdits.

Disons enfin que les installations apparentes des services publics tant fédéraux que cantonaux et communaux sont soumises aux prescriptions du règlement. Ce règlement est une excellente chose. Il semble devoir cependant heurter certains intérêts privés, et l'on parle d'un éventuel référendum.

## A MONTMOLIN

(c) L'assemblée générale a siégé sous la présidence de M. Georges Glauser.

**Nomination.** — Il est procédé à la nomination de deux vérificateurs des comptes, qui sont MM. Théo Schwarz et Pierre Gebser.

**Compte rendu.** — M. Jean Barbey, secrétaire-caissier, donne lecture du projet de budget pour 1954; celui-ci présente aux recettes : 89.466 fr. 65 et aux dépenses : 89.353 fr. 60, avec un excédent présumé de 113 fr. 05.

Au cours de la lecture du budget, différents postes font l'objet d'un examen, en particulier, un poste qui avait été supprimé depuis de nombreuses années. Il concerne la destruction des taupes, celles-ci causant des dégâts aux cultures.

Le traitement du caissier est également révisé, aucune augmentation n'ayant été faite depuis 1948.

L'assemblée délibère sur l'établissement d'un parc à autos à l'entrée du cimetière, ce parc devant rendre des services appréciables. Une décision intervient en ce qui concerne la réfection du chemin conduisant à la gare. Pour le service du feu, deux pompes à main seront achetées et placées aux endroits éloignés de la localité.

La signature de convention concernant l'école secondaire est également soumise à la ratification de l'assemblée.

**Divers.** — Plusieurs questions d'ordre administratif sont examinées, dont une concerne l'ouverture d'une seconde classe d'école, celle existant ayant un effectif d'une quarantaine d'élèves.



### Pourquoi pas 2 Duomatics ?

Cette merveilleuse casserole à vapeur rend de tels services !

4 1/2 6 10 l.  
Fr. 65.50 72.50 102.-

Si vous ne l'achetez pas, vous la payez quand même, puisque vous consommez trop

Livrable en  
emballage de fête

**H. BAILLON S.A.**  
NEUCHÂTEL



Oui, il pleut, mais il y a du soleil dans la rue, grâce au parapluie que vous portez

CHOIX IMMENSE  
ET LA QUALITÉ !

**GUYE-ROSSELET**  
MAROQUINIER

Rue de la Treille NEUCHÂTEL  
Même maison à la Chaux-de-Fonds

## FEUILLETON de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

### L'ÉNIGME DU TROCADÉRO

par  
EDGE TRÉMOIS

— L'escalier secret !  
Il s'ouvrait à quelques mètres de là. Certainement, Bréault avait dû s'y glisser. Alors ? Lui aussi se rendait au rendez-vous de Yane ? Et avant l'heure fixée, encore !

Valroy, avec la rapidité d'une flèche, atteignit la petite porte qui se dissimulait sous une débauche de glycines, et s'engouffra dans l'escalier.

Avant d'en graver les marches, il prêta l'oreille.

Des pas lourds résonnaient au-dessus de sa tête, des pas d'homme butant et jurant.

— Bréault, sans doute !  
Avec des précautions de Sioux, Pierre commença lui-même l'ascension, en s'appliquant, pour éviter tout bruit intempestif, de faire coïncider ses pas avec ceux de celui qui le précédait.

Bientôt il dut s'arrêter. Bréault, parvenu au faite de l'escalier, faisait halte. Cela dura un bon moment. Enfin, Valroy l'entendit se moucher, marmonner des paroles incompréhensibles et frapper trois coups rapides à la porte du boudoir, ainsi que Yane l'avait à lui-même indiqué. Un dé clic se produisit. Certes, le jeune homme était attendu. A peine l'huiss s'était-il refermé que Valroy, négligeant alors de prendre aucune précaution, escaladait l'escalier à toute vitesse et posait son oreille contre le chambranle de la porte.

Mais, en dépit de toute son attention, il ne percut rien. Cette porte dérobée avait été agencée pour empêcher toute indiscretion.

**CHAPITRE XII**  
*Venge-toi, punis-moi !*

Pendant des minutes qui lui paraurent des siècles, Valroy demeura là. Son imagination travaillait. Aucun bruit ne lui parvenait du boudoir de Yane. Il était cependant certain que le drame s'y nouait. Mais que faire ? Où aller ? Il consulta une fois de plus sa montre, en voyant d'une main prudente l'éclair de sa lampe électrique.

— Une heure cinquante-cinq !  
Encore cinq minutes ! Dans cinq fois soixante secondes, il se produirait quelque chose. Lui, qui jusqu'alors n'avait cru que très légèrement à l'avertissement de P. P., il y croyait à présent. « Un crime sera commis... »

Quel genre de crime et comment l'empêcher ? Il avait erré tout à l'heure avec Aline. Comme toute, il n'avait encore que des intuitions.

— Une heure cinquante-huit !

De nouveau il avait regardé l'heure. Ne ferait-il pas mieux, puisqu'il n'entendait rien, d'aller se poster au bas de l'escalier ? Qui sait si un de ses hommes ne passerait pas dans cette partie du jardin ? Il l'enverrait aussitôt donner discrètement l'éveil. On surveillerait, séance tenante, l'autre issue du boudoir et lui-même reprendrait sa faction au sommet de l'escalier dérobé. Dans la poche droite de son veston, sa main se crispait sur la crosse d'un browning, tandis que dans la poche gauche son autre main jouait nerveusement avec un sifflet à roulette dont un seul appel, alertant tous ses agents, suffirait à faire boucler automatiquement toutes les portes de l'hôtel. Mais a-t-on le droit de déclencher pareil mécanisme, lorsque rien de positif ne s'est produit, lorsqu'il n'existe encore que de simples présomptions ?

— Une heure cinquante-neuf !  
Trop tard maintenant pour rien entreprendre ! Il n'y a plus qu'à rester là. Si un crime se consomme dans le boudoir, c'est par cette issue secrète qu'on s'enfuira.

Encore trente secondes, vingt-neuf, vingt-huit... Comme elles sont dures à arracher ! Crime ou mystification ? Mystification ou crime. Mots qui se cadencent sur l'enclume du temps comme le fer rouge sous les coups du marteau du forgeron. Douze, onze, dix !

Nouveau dé clic. La porte s'entrouvre. Prestement, Valroy s'efface, en se glissant entre le mur et le vantail. La

meilleure cachette qui soit, à la condition que celui qui va sortir du boudoir ne songe pas à refermer la porte derrière lui. Mais personne ne sort. En revanche, des éclats de voix s'élevèrent. Discussion passionnée. Valroy perçoit pêle-mêle des phrases de Yane, de Bréault et d'une voix mâle totalement inconnue qui domine le tout.

— Venge-toi, punis-moi ! glapit Bréault sur un drôle de ton.

— Par pitié ! hurle Yane.

— Puisse-tu crever ! vocifère la voix inconnue.

Au même moment, quelqu'un pousse la porte brutalement, franchit le seuil et dévale dans l'escalier. Là faible lueur émanant du boudoir a permis à Valroy de reconnaître Bréault. Le jeune homme fut, cahotant son visage dans ses mains. On jurerait qu'il sanglotait.

— Bernadette ! Bernadette ! hoquette-t-il.

Et il ajoute dans un ricanement sinistre :

— Venge-toi ! punis-moi !  
Valroy se lance sur ses traces. Là-haut, la porte s'est refermée, tirée par une main brutale. L'inconnu, celui dont il n'a pu identifier la voix a dû demeurer dans le boudoir de Yane. « On ne peut être partout à la fois ! » se désole de nouveau Pierre.

Il a descendu l'escalier à cheval sur la rampe, comme on descend en toboggan. Avec Valroy, dans les moments les plus critiques, la gamine

reprend ses droits. C'est le plus français des détectives. Il possède les plus belles qualités et les pires défauts de la race dite la plus spirituelle du monde.

Au fur et à mesure de sa descente, le brouhaha et le piétinement de la foule ont bourdonné de plus en plus fort à ses oreilles. Elle se dirige certainement, cette foule avide de nouveauté, vers la tente de Shéhérazade ou un gong d'avertissement l'appelle.

— Mon Dieu ! pourvu que je ne perde pas Bréault au milieu de la cohue ! Par bonheur, il est gigantesque et non en habit !

Le premier coup d'œil de Valroy au dehors le rassure. Le flot des invités se presse là-bas, dans l'autre partie du jardin, débordant la tente trop petite pour contenir tout le monde. Soudain un grand silence. Les conversations ont brusquement cessé. L'orchestre vient d'attaquer le prélude de l'œuvre de Rimsky. Face à l'escalier secret, s'étire un bel espace vide, en pleine lumière, Valroy y aperçoit Bréault, seul, titubant plus que jamais, rapetissant ses pas et lançant ridiculement ses grands bras de tous les côtés pour se raccrocher à quelque chose.

— Inutile de me presser ! Il ne m'échappera pas. Il est ivre-mort !

Il achève à peine ces paroles qu'il voit Bréault tourner sur lui-même et s'effondrer par terre de tout son long.

Plus besoin de se gêner. Il se pré-

cipite. Le jeune homme est tombé en avant. Il balbutie dans une sorte de râle pénible :

— Venge-toi ! Punis-moi !

Rien de mieux à faire qu'à le ramasser et à le porter, le traîner s'il le faut jusqu'au banc où veille Aline. Il l'appellera à son secours, lui passera Bréault en consigné. Après si sereine libre de ses mouvements. Quelle bonne idée il a eue tout à l'heure d'enjoindre à Aline de rester là !

L'orchestre est complètement déchainé. Valroy se penche sur Bréault l'emporte à bras le corps et commence à le traîner. Il est d'un lourdeur incroyable. Valroy n'a pas fait trois pas qu'il s'arrête, stupéfait. Quelque chose de liquide et de gluant a déglouiné sur l'une de ses mains. Sensation affolante.

— Du sang ! Mais oui, grands dieux ! C'est du sang !  
Bréault se serait-il blessé dans sa chute ?

Il le repose sur le sol.  
Comment n'a-t-il pas vu cela tout à l'heure ? Du premier coup d'œil ! Un poignard est enfoncé jusqu'au manche dans le dos de Bréault à la hauteur du poumon gauche !

Le crime, le voilà !  
Quel parti prendre ? Sifflera-t-il ses agents ?

Non. En un éclair, un plan meilleur s'échafaude en lui-même. Aucun doute possible. C'est là-haut que Bréault a été frappé. L'assassin est resté dans le boudoir de Yane.

(A suivre)

**PHILISHAVE**  
LE RASOIR ÉLECTRIQUE PARFAIT  
Démonstration — Vente  
**POMEY — Flandres 2, Neuchâtel**

**Votre cadeau de Noël**

 **ISOLETTE**  
Optique 4,5 traité

format 6 x 6 cm.,  
12 poses sur pellicule 6 x 9  
depuis **Fr. 83.-**  
Taxes comprises

**PHOTO AMÉRICAIN**  
J. Aschwanden - Borini - Neuchâtel

Pour les fêtes !  
Grand choix en  
**PORC fumé**  
Jambons roulés  
Noix de jambon  
sans os, le ½ kg. **4.50**  
Palettes Filets à **4.-** le ½ kg.  
Jambon de campagne les 100 gr. . . . . Fr. **1.-**

**Boucherie BERGER-HACHEN**  
Rue du Seyon - Tél. 5 13 01

*Gracieuses Toilettes habillées*



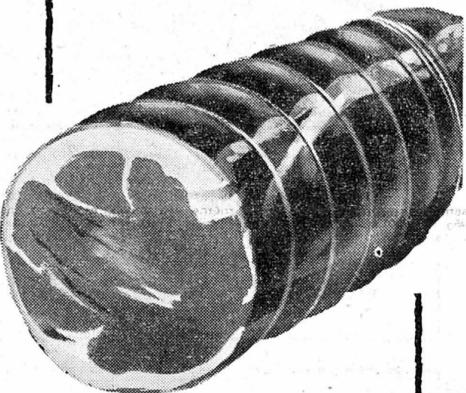
**BLOUSE DE SOIRÉE** en organza rayé, lamé or, coloris mode . . . . . **19<sup>90</sup>**

**BLOUSE DE SOIRÉE** en organza, nouveauté, manches kimono trois quarts . . . **22<sup>50</sup>**

**Jupe du soir** en faille rayonne, noir **24.50**

Grands magasins **AUX Armourins**  
NEUCHÂTEL  
Tél. (038) 5 64 64

  
*Tendre comme du beurre...*



«Un jambonneau»

... et qu'il est juteux! C'est le jambon des petites familles. Rien de plus facile que de le découper, car il est désossé; ses tranches rondes permettent de confectionner de jolis plats, et il n'y a pas de déchet. Les jambonneaux munis de la marque de qualité Bell pèsent 800 à 1.100 g, ils coûtent fr. 8.- à fr. 13.-.

Un joli cadeau: le jambonneau Bell extra-fin sous enveloppe de cellophane. Excellente idée! Instructions sur le mode de cuisson fixées à chaque jambonneau Bell.

Comme légumes, de préférence petits pois, salisifs et salade.

  
*...spécialiste depuis toujours!*

BEAU CHOIX DE CARTES DE VISITE  
à l'imprimerie de ce journal

**PAS DE SOUCIS**  
**NOUS SOMMES LA**

**Les courants d'air**  
de vos portes et fenêtres sont supprimés pour toujours par  
**HERMÉTAIR**  
Tél. 7 53 83 SAINT-BLAISE

**Stoppage artistique** **Stoppage invisible**  
sur tous vêtements, habits militaires, couvertures de laine et nappages. Livraison dans les 24 heures  
Temple-Neuf 22 **Mme LEIBUNDGUT**  
(Place des Armourins) NEUCHÂTEL Tél. 5 43 78 Expéditions à l'extérieur

**Vélos** **Une maison sérieuse**  
Pour l'entretien de vos bicyclettes  
Vente - Achat - Réparations  
**G. CORDEY**  
Place Purry - Ecluse 29 - Tél. 5 34 27

**Nettoyages** **Une bonne adresse:**  
Vitrines - Lessivages de boiserie, cuisines Parquets à la machine  
**G. SIMON**  
Entreprise de nettoyages  
Rocher 30 Téléphone 5 50 62

**Le spécialiste de la radio** **Radio Melody**  
Réparation - Location - Vente  
Echange de tout appareil  
Se rend régulièrement dans votre région

**ZÜNDAPP Machines à coudre**  
*Elcona*  
«Zündapp», «Elcona», «Amsler»  
Zigzag bras libre, portative à des prix très intéressants  
Facilité de paiement sur demande  
Beau choix de machines d'occasion avec garantie, en parfait état de marche  
Atelier de réparations: Tertre 18  
Tél. 5 39 07 Ch. Zuretti

**Enregistreur**  
type pour report. Publicité sur bande de 19 cm. (Studio), micro ruban. (Portable), état de neuf.  
Installation professionnelle. Gravure de disques. Double plateau. (Motococche). Haute fidélité. —  
Tél. (038) 9 21 72.

**Harmonium**  
d'occasion, entièrement révisé. Prix modéré. Au Ménéstrel, Neuchâtel.

  
**Couverts**  
argentés et inoxydables  
**Bailloz**  
NEUCHÂTEL

**Liqueurs de 1<sup>er</sup> choix Vins fins**  
Beaujolais - Mâcon  
Saint-Estèphe - Graves  
Sauterne  
Moulin-à-Vent - Châteauneuf  
appellation contrôlée  
Vermouth - Porto - Malaga  
Liqueurs douces  
**F. SPICHTER, Neuchâtel**  
Neubourg 15 Tél. 5 15 12

**LIQUIDATION GÉNÉRALE**  
par voie de justice depuis MARDI 22 DÉCEMBRE  
**GROS RABAIS allant jusqu'à 50%**  
CESSATION DE COMMERCE  
**CONFECTION EXCELSIOR, GRAND-RUE 2, NEUCHÂTEL**

# Les commerçants de la Côte neuchâteloise vous disent : « Joyeux Noël »

Association  
des détaillants  
de la Côte

## Pour être bien servi

Achetez dans les magasins  
de Pesoux-Corcelles-  
Cormondrèche

Nos commerçants comptent sur vous. Ils ont tout préparé pour vous servir et vous donner entière satisfaction. Vous y trouverez tout, à des prix souvent plus avantageux que dans les villes. Et puis l'accueil est si différent. Vous vous y sentez tellement plus chez vous.

### Ouverture des magasins en décembre

Tous les jours y compris le samedi jusqu'à 19 heures, ainsi que les lundis matin et mercredis après-midi, du 15 au 31 décembre.

Samedi 2 janvier, l'alimentation seule ouvrira entre 9 heures et midi.

## O. BOILLOD-DÜRIG

MERCERIE - BONNETERIE - PESEUX

Beau choix pour cadeaux de fêtes  
en tous genres

VOIR VITRINE

La bonne adresse pour :

BIJOUX - MONTRES - CRISTAUX

A. MEYLAN  
Jewelry  
Peuseux

ETAINS

Voyez nos vitrines

HIVERNAGE GRATUIT

pour chaque bicyclette  
donnée à reviser  
RÉPARATIONS - VENTE  
Service « Vespa » et « Horex »

Tout pour le ski, service « KANDAHAR »

## A. NIEDERHAUSER, CYCLES

Rue de Neuchâtel 1 - PESEUX - Tél. 815 31

## Garage de la Côte

Jeannot & Cie

PESEUX - Tél. 8 23 85

Station service moderne  
Le spécialiste du camion

## ARRIGO & CIE

PESEUX

TELEPHONE 8 13 61

Entreprise de bâtiments à forfait  
Béton armé - Réparations en tous genres  
Travaux publics - Carrelages - Revêtements

## FOURRURES CHOIX QUALITÉ

# Masur

CHATEAU 19 ~ PESEUX ~ TEL. 8 14 73



Voici revenu le beau temps de Noël et de Nouvel-An. Chacun songe aux étrennes dont il comblera parents, enfants et amis, mais la joie de donner est quelque peu amoindrie par les difficultés d'un choix que l'on veut heureux. Les villages de la Côte n'offrent pas moins de ressources que la ville, car leur commerce ne cesse de se développer. C'est donc sur place que les habitants de Pesoux, de Corcelles et de Cormondrèche peuvent trouver tout ce dont ils ont besoin pour que Noël soit réussi.

Il n'est que de lire attentivement les annonces de cette page pour se convaincre que la Côte, devenue avec le temps une vraie unité économique, dispose de tout. Les commerçants y sont à la page et savent satisfaire leur clientèle. Ils ont, pour les fêtes, réuni un choix alléchant de produits, marchandises, appareils et meubles de toutes sortes et aucun acheteur ne restera longtemps indécis quant à son choix.

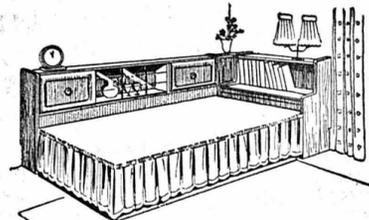
Les commerçants de la Côte vous réserveront l'accueil le plus agréable, conscients qu'ils sont de pouvoir vous rendre service et vous satisfaire.

Pour vos CADEAUX  
de FIN D'ANNEE  
comme toujours

Troyen  
ELECTRICITE

CORCELLES - Tél. 8 14 68

met à votre disposition  
un choix incomparable de  
lustrerie, appareils  
électro-ménagers,  
appareils de radio, etc.



Entourage de divan du plus bel effet ;  
donne à la chambre du jeune homme ou  
de la jeune fille un aspect de bien-être  
et d'élégance

VISITEZ NOS VASTES EXPOSITIONS !

## J. Skrabal S.A.

FABRIQUE DE MEUBLES, PESEUX  
Demandez notre catalogue gratuit

## Offrez un tapis

Vous ferez toujours plaisir

Beau choix chez

### Marcel GRANDJEAN

Tapissier - Décorateur

Grand-Rue 16 - Téléphone 8 18 60 - PESEUX  
NOUS RESERVONS POUR LES FÊTES



15, RUE DE NEUCHÂTEL - PESEUX -

ENTREPRISE DE MENUISERIE

## HENRI ARRIGO

RUE DE NEUCHÂTEL 37  
TEL. 8 12 24

## A. ROSSIER & FILS

Electricité  
Téléphone  
PESEUX

## BILLET CHAUX-DE-FONNIER

Le problème de l'eau - Grands travaux en perspective  
Bibliothèque des jeunes

Notre correspondant de la Chaux-de-Fonds nous écrit :

Dans sa dernière séance, le Conseil général a voté un crédit de 4,700,000 fr. pour augmenter les ressources de la ville en eau potable. Le rapport du Conseil communal, en faisant l'historique de cette importante question, souligne que la pauvreté de la ville en sources a posé d'emblée le problème de l'eau pour les premiers habitants de la région. Ceux-ci s'établirent sur les

### Etat civil de Neuchâtel

NAISSANCE : 17 décembre, Johnson, Susan-Ellizabeth, fille de George-Hugh Thomas, directeur à Areuse, et de Heidi-Rosmarie née Bäckert.

PUBLICATIONS DE MARIAGE : 19 décembre, Russillon, Pierre-Charles, viti-culteur à Boudry et Vanotti, Alma-Maria, à Neuchâtel, 21, Perret-Jeanne, Etienne-André, fonctionnaire cantonal à Pesoux et Covillat né Bühler, Anny-Ada, à Neuchâtel ; Fauconnet, Jules-Emile, employé de commerce à Neuchâtel et Pellaton née Clerc, Lina-Emma, à Couvet.

MARIAGES : 17 décembre, Seltz, Erhard-Wilhelm, peintre en bâtiment, et Bandelier, Ginette-Hélène-Louise, les deux à Neuchâtel, 18, Weber, Robert-Hermann, serrurier à Neuchâtel et Mosmann, Rosmarie, à Gerlafingen, 19, Lüthi, Silvan, boucher à Neuchâtel et Fuchs, Rosa, à Bienne ; Bachmann, Casimir-Antoine, peintre en bâtiment et Stähli, Martine-Alice, les deux à Neuchâtel ; Weber, Jean-Albert, dessinateur et Bovigny, Angéla-Maria-Léonie, les deux à Neuchâtel ; Blandinier, Marcel-André, ingénieur à Courbevoie, et Mérlillat, Simone-Antoinette, à Neuchâtel ; Bianchi, Ami, maître menuisier et Burgdorfer, Jeanne-Alice, les deux à Neuchâtel ; Lagnaz, Alfred-Emile, boulanger-pâtissier et Andreoni, Yvonne-Madeleine, les deux à Neuchâtel.

Jeunes époux, jeunes pères,  
assurez-vous sur la vie à la  
Caisse cantonale  
d'assurance populaire  
NEUCHÂTEL, rue du Môle 8

deux versants de la Ronde, la seule source importante de la région, en recueillant les eaux de pluie dans de grands réservoirs en bois qui peu à peu furent remplacés par des citernes en pierre. La source de la Ronde servait en cas de sécheresse. Avec le temps, les habitants recherchèrent l'eau des nappes souterraines et construisirent de nombreux puits ; celui des « Six-Pompes », à la rue de la Balance, est le seul qui existe encore de nos jours.

Le développement de la ville devait donner toujours plus d'acuité à ce problème. C'est à partir de 1844 que des études furent entreprises pour la doter d'eau potable en grandes quantités. Des projets d'ordre privé envisagèrent le captage des sources de la Roche, dans la région de Moran, de Biaufond et du lac des Tailières. Il fallut cependant attendre jusqu'en 1887 pour voir le problème résolu par le captage de sources dans les gorges de l'Areuse.

Il est intéressant de noter qu'en 1853, époque où la ville comptait 14,000 âmes, la ville de Paris consommait 43 litres d'eau par jour et par habitant. De nos jours, Bienne en utilise en moyenne 440 litres. Fribourg 390, Neuchâtel 605 et la Chaux-de-Fonds 260.

Le développement continu de la ville oblige ainsi l'autorité à se préoccuper de l'avenir, le Service des eaux éprouvant de plus en plus de difficultés à assurer une distribution régulière, particulièrement en périodes de grandes chaleurs. La consommation s'élevait actuellement à 12,200 mètres cubes et les sources n'en fournissent que 8200 mètres cubes, la différence de 4000 mètres cubes est fournie par Neuchâtel. En admettant que la métropole horlogère atteindra, en 1975, 40,000 habitants, on pense que la consommation moyenne s'élèvera à 350 litres par jour et par habitant, les besoins de la population augmentant sans cesse.

Pour atteindre le but qu'elle se propose, l'autorité communale envisage d'augmenter, par des transformations, le rendement de l'usine des Moyals, d'étudier l'utilisation de la source de la Ronde et de se livrer à des recherches de nappes souterraines dans la région.

Au cours de la discussion qui intervint au sujet du budget de 1954, le président du Conseil communal a donné connaissance des grands travaux qui seront entrepris pendant ces dix prochaines années, si la prospérité économique se maintient comme jusqu'ici.

Parmi ceux-ci, signalons la rénovation de l'hôpital (3 à 4 millions), la création d'une maison de retraite pour personnes âgées (1,400,000 fr.), la terminaison du centre sportif de la Charrière (600,000 à 700,000 fr.), la construction d'une usine standard pour l'industrie, d'un hôtel communal et d'un nouveau collège pour le quartier des Crêts. D'importantes dépenses sont également envisagées pour l'ouverture de nouvelles rues, la rénovation du bâtiment du gymnase, la réfection du pont de l'Hôtel-de-Ville et l'élargissement du Grand Pont. Il est également prévu le déplacement de la bibliothèque publique et la modernisation ou la construction d'un nouveau théâtre.

Ces importants travaux sont estimés à environ 20 millions de francs.

Il y a quelques jours a été inaugurée au collège de l'Abeille, en présence de l'autorité communale, la bibliothèque des jeunes, destinée aux enfants de 8 à 18 ans. Selon une conception moderne, on pense pouvoir de cette manière entretenir parmi la jeunesse le goût de la lecture en mettant à sa disposition des œuvres variées et instructives. On attend les plus heureux résultats de cette initiative.

## CHRONIQUE RÉGIONALE

### VIGNOBLE

#### CORMONDRECHE CORCELLES

##### Le Père Noël est venu

(sp) A la joie des gamins et des grandes personnes, « Le père Noël » et son âne ont fait le tour de nos deux villages pendant que les cloches sonnaient à toute volée et il a distribué trois cent cinquante paquets aux enfants qui chantaient et soixante-quinze paquets aux malades de l'hospice.

#### AUVERNIER

##### Soirée des mères

(c) Comme de coutume, car c'est toujours une manifestation bien accueillie, la soirée des mères a remporté un grand succès.

##### Vacances de fin d'année

(c) Les vacances scolaires de fin d'année ont été fixées du 24 décembre au 9 janvier. Elles sont les bienvenues après un trimestre passablement chargé.

#### VAUMARCUS-VERNEAZ

##### Service de défense contre l'incendie

(c) Pour doter son service de défense contre l'incendie de moyens efficaces, la commune de Vaumarcus-Verneaz faisait, en 1886, l'acquisition de matériel dont une pompe à bras. L'ancienne pompe, seulement refoulante, devenue insuffisante, fut conduite et remise à Vernéaz pour la défense de ce hameau contre le feu.

L'inauguration du nouvel engin se fit sous les ordres du commandant du corps des sapeurs-pompiers de l'époque, M. Alfred Timenbart. Ce fut un événement marquant pour notre petite commune, toute la population assistait aux exercices de nos pompiers, fiers de leur nouvel engin, ils exécutaient promptement et avec discipline les ordres de leur sympathique et énergique commandant. Depuis cette époque, aucun fait saillant ne peut être relevé en ce qui touche à notre service de défense contre l'incendie. C'est toujours cette même pompe,

principal engin de défense contre le feu, qui est à disposition de l'actuel commandant, arrière-petit-fils de celui qui, en 1886, donnait tout spécialement des ordres pour un entretien parfait de cet objet. La vieille pompe est toujours là, prête à être mise en marche, on peut donc dire que les ordres donnés ont été scrupuleusement observés, et ceci est tout à l'honneur de nos pompiers et de leurs chefs. Toutefois, malgré tous les soins, après soixante-huit années d'usage, la pompe à feu de Vaumarcus-Verneaz n'est plus à l'heure actuelle un moyen suffisant de défense contre le feu, elle a subi les ravages du temps, si bien que nos braves pompiers doivent maintenant manœuvrer le balancier à une cadence bien accélérée pour obtenir un rendement insuffisant. Hélas, le renouvellement du matériel de service de défense contre l'incendie est toujours un problème difficile à résoudre pour les petites communes rurales ne disposant que de ressources très limitées.

#### VAL-DE-RUZ

##### DOMBRESSON

##### Un sapin illuminé

(c) A la suite d'un vœu exprimé au Conseil général, les autorités communales ont fait planter un sapin sur la place publique. Cet arbre a été doté d'ampoules électriques qui seront allumées dès la nuit tombante, pendant les fêtes de Noël. Après Cernier et Chézard, Dombresson possède son sapin « électrique ». A quand le tour de Villiers, puis du Paquier ?

#### EN PAYS FRIBOURGEOIS

##### L'organiste de la cathédrale fribourgeoise démissionne

M. Joseph Gogniat, directeur du conservatoire de musique de Fribourg, vient de remettre au conseil paroissial de Saint-Nicolas sa démission d'organiste de la cathédrale, poste qu'il assumait depuis 1927.

D'autre part, M. Gogniat célébrera le 1er janvier 1954 le cinquantième anniversaire de sa carrière d'organiste.

#### VAL-DE-TRAVERS

##### TRAVERS

##### Soirée de l'« Espérance »

(c) La soirée musicale et théâtrale de la société de chant l'« Espérance » a remporté samedi un gros succès. La première partie du programme comprenait cinq chants dirigés par M. Charles-André Huguenin, avec son talent habituel. Les applaudissements nourris ont montré à la société combien la variété du trop court programme musical avait plu au public.

La scène était réservée en deuxième partie à la troupe des Tréteaux d'Arlequin, de la Chaux-de-Fonds, dont l'animateur est M. Jacques Cornu. Deux pièces étaient au programme : « Le petit village », tiré d'un poème de C. F. Ramuz et « Le testament du père Leleu », une farce paysanne en trois actes, de Roger Martin du Gard.

Le public, peu habitué à ce genre de spectacle, applaudit frénétiquement, à la fois ravi, ému et amusé. En présentant « Le petit village », M. Cornu a réussi à nous faire participer à la vie villageoise, du chant du coq au coucher du soleil. Les vers de Ramuz étaient dits d'une façon remarquable. Les costumes vaudois de Mme Cornu furent fort appréciés. Quant à la farce « Le testament du père Leleu », elle obtint également un grand succès.

## REVEILLEZ LA BILE DE VOTRE FOIE -

et vous vous sentirez plus dispos

Il faut que le foie verse chaque jour un litre de bile dans l'intestin. Si cette bile arrive mal, vos aliments ne se digèrent pas. Des gaz vous gonflent, vous êtes constipé !

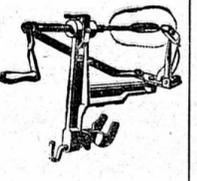
Les laxatifs ne sont pas toujours indiqués. Une selle forcée n'attend pas la cause. Les PETITES PILULES CARTERS pour le FOIE facilitent le libre afflux de bile qui est nécessaire à vos intestins. Végétales, douces, elles font couler la bile. Exigez les PETITES PILULES CARTERS pour le FOIE. Toutes Pharmacies. Fr. 2.34 (I.C.A. compris).

**ROGER CURCHOD**  
**Vins et liqueurs**  
 Seyon 23 - NEUCHÂTEL - Successeur de L. Mariani - Tél. 5 14 62  
 vous offre un superbe choix pour les fêtes !  
**VINS DE NEUCHÂTEL**  
 blanc et rouge  
**VINS DU VALAIS**  
 Fendant - Johannisberg - Hermitage - Petit Arvine - Dôle  
**VINS FRANÇAIS**  
 Bordeaux blanc et rouge - Beaujolais - Mâcon - Mercurey  
 Château-Neuf du Pape - Fleurie - Pommard - Gevrey  
 Chambertin - Chambolle Musigny - Volnay - Vosne  
 Romanée - Corton  
**Hospice de Beaune 1937**  
**Pommard Rugiens 1937**  
**ASTIS - VINS MOUSSEUX - NEBIOLO**  
 Toute la gamme des LIQUEURS et APÉRITIFS  
 Livraison à domicile pour n'importe quelle quantité

**Si vous êtes indécis**  
 vous trouverez aux  
**MAGASINS MEIER S.A.**  
 le vin qu'il vous faut

Pour la confection — de vos cakes  
**Orangeat** Citronnat  
 100 g. Fr. —.55  
 Angéliques  
 100 g. Fr. —.90  
 Fruits confits  
 9 sortes  
 5 % S.E.N. & J.  
**Zimmermann S.A.**  
 Epicerie fine

**FOOTBALL**  
 ballons  
 chaussures, etc.  
 Grand choix  
 Prix avantageux  
**A. Grandjean**  
 Saint-Honoré 2  
 NEUCHÂTEL



**Notre peleuse EXPRESS**  
 pour pommes  
 et pommes de terre  
 rend service  
**Fr. 22.50**  
**Baillocl**  
 Neuchâtel

OFFREZ...  
**un beau couvre-lits**  
 pour lits jumeaux,  
 avec volants, depuis  
**Fr. 89.-**  
 Jetés de divans  
 depuis Fr. 36.-  
 GRAND CHOIX CHEZ  
**M. Meyer**  
 NEUCHÂTEL

**Le cadeau rêvé pour son Noël**

Superbes  
**GOIN de FEU**  
 unis, coupés dans des pure laine anglais, avec parements double face, article soigné  
**79.- et 59.-**

Splendides  
**ROBES de CHAMBRE**  
 pure laine anglaise, parements et revers double face  
**89.- et 79.-**

Coloris :  
 Gris Marine  
 Bordeaux Beige

Toujours bien servi :

**AU LOUVRE**  
 La nouveauté SA  
 NEUCHÂTEL

**Boîtes à peinture**  
 POUR  
**amateurs et artistes**

Couleurs en tubes pour la porcelaine  
 POUVANT SE CUIRE DANS VOTRE FOUR  
 MÉNAGER A GAZ OU ÉLECTRIQUE

VENTE EXCLUSIVE  
**M. THOMET**  
 ECLUSE 15  
 NEUCHÂTEL

VERNIS ET PINCEAUX

**Rôti de veau roulé**  
 très avantageux  
**Boucherie Gutmann**  
 Premier-Mars

A vendre un  
**DIVAN-LIT**  
 à l'état de neuf, matelas crin animal, coussin damassé, 180 fr. S'adresser : Coq-d'Inde 3, 2me. Tél. 5 68 42.

A vendre une  
**ELNA SUPERMATIC**  
 provenant d'échange. Facilités de paiement.

**H. Wettstein**

Machines à coudre « Bernina », Neuchâtel, Seyon 16, Grand-Rue 5, tél. (038) 5 34 24.

J'ai bien dit : "Citterio"

La belle couleur rouge de la viande saine et la chair homogène et ferme sont les caractéristiques d'un salami de qualité. Exigez toujours le salami Citterio. Il est le plus appétissant, le plus savoureux et le plus naturel que vous puissiez désirer, car il est fabriqué avec la chair des meilleurs porcs, sans exclure aucune des meilleures parties. Ayez toujours, dans vos provisions de ménage, quelques salametti « Turista ».

**CITTERIO**  
 IL SALAME FAMOSO IN TUTTO IL MONDO

**BOMBES DE TABLE**

Le plus grand choix  
 aux prix  
 les plus bas  
**Farces Nouveautés**

★

Ballons, coiffures  
 Serpentins, masques

**AUX Armourins S.A.**

**CADEAUX APPRÉCIÉS**

COGNAC Ruffignac \*\*\*, coffret avec deux verres Fr. 29.-  
 Rémy Martin V.S.O.P. magnum, Fr. 58.-  
 Martell, 60 ans d'âge, bouteille en cristal ciselé et coffret, intérieur satin Fr. 115.-

ARMAGNAC Château Labarthe, bouteille basquaise, de Fr. 19.50 à Fr. 72.-  
 Clos des Ducs, petite bonbonne en osier Fr. 29.50

LIQUEURS DOUCES DIVERSES  
 Amphores majoliques, Fr. 19.50 et Fr. 20.75  
 dans belles lanternes fer forgé, Fr. 16.50  
 dans beaux litres porcelaine, de Fr. 16.- à Fr. 25.-  
 coffret de cellophane Segov Fr. 11.80  
 Maro 3 Châteaux (même emballage), Fr. 13.10  
 liqueurs douces André, flacons ronds et plats, de Fr. 6.- à Fr. 10.50  
 douce, grand Marnier, de Fr. 11.- à Fr. 46.-

KIRSCH petite bonbonne en osier, de Zoug, bouteille ovale Fr. 13.50  
 V.L.G. très vieux, bouteille carrée, Fr. 12.50

FRAMBOISE DE LA FORÊT-NOIRE de Fr. 11.20 à Fr. 20.30  
 RASPAIL vieille liqueur française Fr. 17.80

En plus, un choix de 140 variétés de spiritueux et liqueurs douces suisses et étrangères

**ZIMMERMANN S.A.**  
 ÉPICERIE FINE ET SPÉCIALISTE  
 DES VINS ET SPIRITUEUX

**NOS SPÉCIALITÉS**

**D.R.U.**  
 La belle qualité Voyez nos prix

**BEGUIN & PERRIN**  
**à la ménagère**  
 NEUCHÂTEL  
 2 PLACE PURRY

**St Raphael**  
 quinquina

L'apéritif

de France

sec ou à l'eau

Le magasin spécialisé vous offre le plus **GRAND CHOIX** dans les meilleures qualités aux prix les plus bas

## VOLAILLE

fraîche, du pays, de Bresse et d'autres pays

**OIES - DINDES - CANARDS - POULETS**  
**PETITS COQS - POULARDES - PINTADES**  
**POULETS DE BRESSE - POULES**

## GIBIER

**CHEVREUILS - LIÈVRES, SELLES - GIGOTS -**  
**RABLES ET CIVET - CANARDS SAUVAGES -**  
**PERDREAUX - BÉCASSES - FAISANS**

**LANGOUSTES - SCAMPIS - HOMARDS - CREVETTES**  
**HUITRES - MOULES TOUTES FRAICHES**

## POISSONS

du lac, de mer et filets

**FILETS DE PERCHE - TRUITES DU LAC ET DE**  
**RIVIÈRE - SAUMON ENTIER ET AU DÉTAIL -**  
**PALEES - BONDELLES ET FILETS - SOLES ET**  
**FILETS - FILETS DE DORSCH ET FILETS DE**  
**DORSCH PANÉS - CABILLAUDS - COLIN - TURBOTS**  
**MERLANS - CARRELET**

## LAPINS

FRAIS, DU PAYS, entier et au détail

**EXCELLENT CAVIAR RUSSE - FOIE GRAS**  
**ESCARGOTS AU BEURRE PUR**

**GROS LEHNHERR DÉTAIL**

FRÈRES

ON PORTE À DOMICILE - EXPÉDITION AU DEHORS



Fr. 1.90

la boîte  
d'ananas  
10 tranches

MAGASINS  
MEIER S.A.

### LE CADEAU RÊVÉ !

Pistolet électrique sans compresseur  
**Whisker - Champion 220 volts**

(sur demande  
125 volts)  
gicle peintures,  
mazout, désin-  
fectants, etc.  
Pression 6-8 atm.  
Prix : Fr. 139.-  
+ port  
Une année de  
garantie, pros-  
pectus complet  
et mode d'emp-  
loi.

Demandez notre offre détaillée !  
Représentant général pour la Suisse romande  
R. TISSOT & FILS, culrs et fournitures  
5-7, Escaliers du Grand-Pont, LAUSANNE

### POUR LES FÊTES :

Belles plantes fleuries  
et plantes vertes  
Garnitures de Noël

**DÉTRAZ, HORTICULTEURS**

Dîme 23 La Coudre

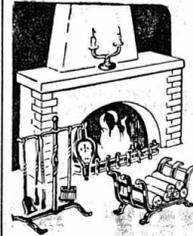
### La droguerie

**S. WENGER**

SEYON 18 - Grand-Rue 9  
NEUCHÂTEL

### vous offre

ses eaux de Cologne, coffrets,  
parfums, poudres, liqueurs,  
etc., pour vos cadeaux de  
Noël et Nouvel-An.  
VOIR VITRINES



Garnitures  
de cheminées  
Articles en fer forgé

**Baillo d.:**  
Neuchâtel

Livres  
**ANTICIPATION**

espionnage, policiers,  
Saint, nus artistiques,  
etc., à vendre. — Tél.  
5 73 20.

# MAZOUT

# SHELL

Bureau de vente

Neuchâtel, 40, Portes-Rouges

Téléphone 5 32 83

livré rapidement et avec soin par notre Service spécial

Téléphonez nous s. v. p.

## Ce qu'il faut savoir de l'Indochine

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

La surenchère s'est glissée dans le dialogue obligeant le jeune roi (il a tout juste dépassé 30 ans) à toujours plus demander le lendemain qu'il n'en avait arraché la veille. La guerre aussi a été un facteur négatif dans l'évolution des rapports franco-cambodgiens. Elle a désolé le pays et, l'an passé, les avant-gardes de Ho-Chi-Minh sont parvenues à moins de cent kilomètres de la boucle du Mékong où se trouve la capitale du royaume.

Le général Navarre a rétabli la situation, mais le repli du corps expéditionnaire, pourtant provisoire, a été interprété comme un signe de faiblesse et utilisé comme tel par les adversaires de la présence française.

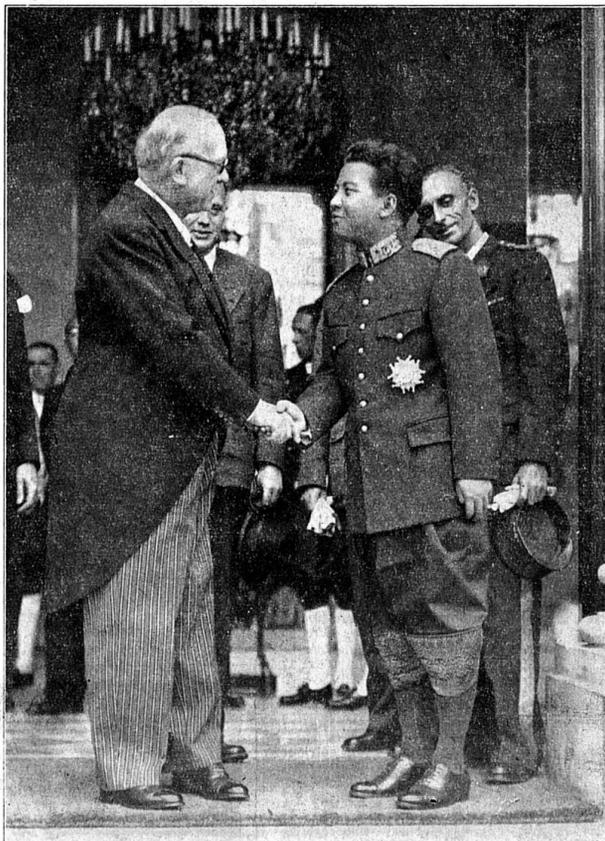
### Pleine souveraineté militaire et économique

Dès ce moment, Norodom Sihanouk a durci ses prétentions au point de rompre, unilatéralement, la discussion avec le représentant de la France à Pnom-Penh. Pour n'avoir pas à converser, le roi s'est d'abord enfui au Siam où il est demeuré une semaine, abandonnant le pouvoir à un gouvernement qui ne représentait absolument rien et ne pouvait de ce fait renouer le fil de la discussion si brutalement suspendue. Revenu au Cambodge, Norodom Sihanouk ne devait pas rentrer dans son palais, mais planter sa tente dans la région de Sim-Réap où il établit une sorte de quartier général de la monarchie cambodgienne en exil volontaire.

Cette situation dura plusieurs mois, ce qui n'empêcha pas une reprise du dialogue. La négociation par personne interposée porta sur deux points essentiels : d'abord la souveraineté militaire, ensuite les compétences économiques. Sur le fond, l'accord était vaillamment intervenu : pleine indépendance dans le cadre général d'une Union française à « définir ». La formule était obscure, mais elle fut malgré tout acceptée par Paris qui tenait en échec la menace latente d'une dissonance royale ouverte.

Pour l'armée, Norodom Sihanouk était intraitable. Il l'exigeait, intégralement nationale, sans commandement supérieur français, sans même le concours des contingents du corps expéditionnaire. On discutait pendant des semaines, mais finalement c'est le roi qui obtint gain de cause. Depuis octobre, la question est réglée, le Cambodge a son armée où les Français ne jouent qu'un rôle effacé de conseillers ou de techniciens.

Cette solution, inquiétante pour la sécurité de la Péninsule et qui dégarrait dangereusement le flanc sud-



Le roi du Cambodge, Norodom Sihanouk, reçu au palais de l'Elysée par M. Vincent Auriol.

ouest du dispositif Navarre, n'a pu être évitée. Il fallait, en effet, choisir entre un souverain hostile et un souverain disposé à continuer la négociation. En ce domaine, l'intérêt politique l'a emporté sur les exigences stratégiques. Le risque était considérable, il a été pris en connaissance de cause, non pas comme une issue satisfaisante, mais parce qu'il n'y avait pas moyen de faire autrement, sinon en déposant le roi, ce qui eût immédiatement provoqué une situation révolutionnaire dans le pays.

En ce qui concerne les exigences économiques elles se résument à une autonomie totale du Cambodge non seulement à l'égard de la France, mais aussi et surtout vis-à-vis du Vietnam voisin. Pas d'union douanière, pas d'union économique : chacun pour soi, et Dieu pour tous ! De plus, Pnom-Penh réclame un port national cambodgien. Il en a trouvé l'emplacement : la baie de Ream dans le golfe du Siam. Il ne lui manque

que l'argent, que le trésor national serait bien en peine de lui fournir, et que la France n'est pas en mesure de lui avancer. Là encore, nous nous trouvons devant une revendication de principe, car Saigon, situé à l'embouchure d'un des bras du Mékong, pourrait parfaitement satisfaire à la fois le trafic sud vietnam et le trafic cambodgien. Malheureusement, Pnom-Penh ne veut rien entendre et s'obstine à exiger sa porte de sortie personnelle sur la mer.

A ses yeux, le port de Ream matérialiserait l'indépendance totale du Cambodge. C'est un point de vue, mais cette ambition ne facilite guère l'existence de rapports normaux entre le Cambodge et le Vietnam. Et comme la France joue dans ce différend un rôle ingrat d'arbitre au-dessus des parties, le conflit entre Saigon et Pnom-Penh vient encore ajouter aux soucis que lui cause la mise en place de cette Union française si discutée.

(A suivre)

M.-G. GELIS.

### Le retrait des troupes à la frontière italo-yougoslave est terminé

GORITZIA, 21 (Reuter). — L'évacuation des troupes italiennes et yougoslaves de la frontière italo-yougoslave s'est terminée dimanche soir et la situation est de nouveau normale dans ce secteur. Il ne reste, du côté italien, que les garnisons ordinaires d'un régiment d'infanterie et d'un bataillon mobile de carabinieri.

### L'ex-roi Pierre de Yougoslavie poursuit un hebdomadaire parisien

PARIS, 22. — L'ex-roi Pierre de Yougoslavie a attaqué en diffamation un grand hebdomadaire illustré parisien qui a publié une histoire romancée du couple royal. Il réclame 50 millions de francs français de dommages-intérêts. L'ex-souverain dément avoir l'intention de retrouver Alexandra à Gstaad à l'occasion des fêtes de Noël en vue d'une éventuelle réconciliation. Il a l'intention d'aller chercher dans cette station de l'Oberland bernois son fils, le prince Alexandre, qu'il doit conduire en Angleterre.

### Aggravation de la situation sociale en France

PARIS, 22 (A.F.P.). — Tandis que la grève du personnel de la sécurité aérienne se poursuit sur l'ensemble du territoire français, on enregistre divers arrêts du travail dans l'administration des contributions indirectes et dans les P.T.T.

La grève des fonctionnaires des contributions indirectes — déclenchée par la C.G.T. — est une grève d'avertissement de vingt-quatre heures destinée à appuyer des revendications de traitement qui, si elles étaient accordées, exigeraient des crédits de l'ordre de cinq cents millions de francs français.

Selon la fédération C.G.F., la grève est effective dans tous les services. Toutefois, on apprend de Limoges que l'ordre de grève n'a pas été suivi. A Lille, on estime à 65 % la proportion des grévistes ; au Havre, les bureaux sont fermés ; à Marseille, 30 % des agents ont cessé le travail.

Dans les P.T.T., une certaine agitation a été constatée dans des bureaux de tri de la région parisienne, notamment à la gare de Lyon.

### Des étudiants parisiens dispersés à coups de matraque au cours d'une manifestation



Des policiers s'attaquent à des étudiants.

De regrettables incidents qui ont fait plusieurs victimes parmi les étudiants se sont déroulés mardi après-midi. L'Union nationale des étudiants de France proteste ces temps contre l'insuffisance des crédits affectés à l'éducation nationale. Elle est du reste soutenue dans cette action par nombre de hautes personnalités de l'enseignement et de la politique.

A l'appel de l'U.N.E.F., une manifestation s'est déroulée mardi, rue Soufflot. Des discours ont été prononcés et un cortège s'est formé pour se rendre à l'Assemblée nationale où une délégation devait être reçue. La police intervint pour couper le cortège et disperser les manifestants à coups de matraque. La bagarre fut assez dure et il y eut un certain nombre de blessés dont M. Jean-Marc Mousseron, président de l'U.N.E.F.

Ces brutalités de la police sont sévèrement condamnées à Paris, d'autant plus qu'en l'occurrence, il ne s'agissait pas d'un simple chahut, mais

que les étudiants soutenaient une cause d'intérêt général. Plusieurs députés ont protesté contre l'attitude de la police et ont réclamé la mise en liberté des étudiants qui ont été arrêtés.

Une affiche à même été imprimée, disant : « Monsieur le grand maître de l'Université, vos policiers ont matraqué les étudiants. Monsieur le président André Marie, votre place n'est pas à la tête de l'enseignement français, mais à la tête de la police. »

### Avant le procès contre Beria

Les journaux réclament la peine de mort contre les accusés  
MOSCOU, 22 (Reuter). — Tous les journaux de Moscou réclament, dans leur édition dominicale, la peine de mort contre Beria, l'ancien ministre de l'intérieur de l'U.R.S.S. destitué, et ses six complices. Les journaux publient de longs comptes rendus de manifestations de masses, au cours desquelles les peines les plus sévères ont été réclamées pour Beria et ses six complices.

La « Pravda » déclare que le parti et le gouvernement soviétique ont pris des mesures décisives pour garantir d'une manière stricte les lois socialistes, pour opérer un contrôle systématique des organisations du parti et de tous les rouages de l'appareil gouvernemental soviétique, y compris ceux du ministère de l'intérieur à la direction duquel se trouvait Beria.

### CARNET DU JOUR

Cinéma  
Rex : 15 h. et 20 h. 30. Le « don » d'Adèle.  
Studio : 15 h. et 20 h. 30. Le mur du son.  
Apollo : 15 h. et 20 h. 30. Pas de vacances pour Monsieur le maire.  
Palace : 15 h. et 20 h. 30. Rendez-vous à Grenade.  
Théâtre : 20 h. 30. Fuite dans la nuit.

Toux, bronchites :

SIROP FAMEL

Ce soir mercredi à 20 heures

**OUVERTURE**

de la

**TERRASSE D'HIVER**

HÔTEL - CAFÉ TEA-ROOM

**TOURING au LAC**

<b>Bougies</b> — 20 % de stéarine pour arbres — blanches, jaunes rouges, couleurs — paquets de 12 à 30 pièces à Fr. .65 le paquet 5 % <b>Miniatures</b> — blanches, rouges couleurs à Fr. 2.— le paquet net ou vente par pièces <b>Pour la table</b> — fantaisie et de style de Fr. .40 à Fr. 2.50 pièce net	<b>Hors-d'œuvre</b> — foie gras de Strasbourg de Fr. 7.— à Fr. 43.— Homards, crevettes, langoustes, anchois, sardines, thon — langue, jambon salamis, fonds d'artichauts — salade russe racines rouges — asperges <b>Bougies</b> — pour réchaud, le paquet de 10 pièces à Fr. .75	<b>Légumes</b> — Pois moyens à extra-fins — Haricots moyens à extra-fins — cardons, céleris scorsonères — cœurs de laitues champignons de Paris <b>bolets</b> <b>Champignons</b> — secs gyromitres bolets Truffes en boîtes	<b>Fruits au jus</b> — Ananas, pêches abricots, fraises — framboises, cerises rouges, mirabelles — reines-claude macédoine de fruits <b>Fruits confits</b> — Ananas, oranges chinois, amandes — reines-claude cerises, fraises de Fr. .70 à Fr. 1.25 les 100 g.	<b>Massepain</b> <b>Biscômes</b> — au miel — aux amandes — aux noisettes <b>Biscuits</b> — suisses et étrangers 30 sortes en paquets et boîtes fantaisie — au détail de Fr. .50 à Fr. 1.25 les 100 g.	<b>Portos</b> — 16 variétés de Fr. 3.70 à Fr. 15.— <b>Vermouth</b> — 14 sortes de Fr. 2.80 à Fr. 9.30 <b>Apéritifs divers</b> — 23 sortes de Fr. 2.90 à Fr. 11.50	<b>Vins Neuchâtel</b> — 11 variétés de Fr. 2.10 à Fr. 3.80 la bouteille + verre <b>Vins vaudois</b> — 6 sortes de Fr. 3.30 à Fr. 3.60 <b>Vins valaisans</b> — 9 sortes de Fr. 2.40 à Fr. 6.50	<b>Vins étrangers</b> — 4 sortes de Fr. 1.80 à Fr. 7.45 la bouteille <b>Bourgogne</b> — 23 sortes de Fr. 2.90 à Fr. 8.95 <b>Bordeaux</b> — 10 sortes de Fr. 3.30 à Fr. 6.20	<b>Spiritueux</b> — Kirsch, Marcs Cognacs, Rhums — Whisky, Pruniaux — Framboise, Vodka — 67 sortes Fr. 1.35 à Fr. 115.— <b>Liqueurs</b> — de 40° à 56° <b>Diverses</b> — suisses et étrangères 73 sortes Fr. 5.— à Fr. 46.—	<b>Asti</b> — 3 sortes de Fr. 3.70 à Fr. 4.40 <b>Mousseux</b> — 14 sortes de Fr. 3.80 à Fr. 9.40 <b>Champagnes</b> — 12 sortes de Fr. 5.80 à Fr. 25.— 5 % timbres S.E.N. & J.
---	--	---	--	---	--	---	---	--	---

**ÉPICERIE ZIMMERMANN S. A.**  
ÉPICERIE FINE — SPÉCIALISTE EN SPIRITUEUX

**PLUS AGRÉABLE QUE LES GROUPES DE VINS**  
A partir de 5 bouteilles ou litres assortis, un rabais de 10 % est accordé sur les vins, vins liquoreux, astis, mousseux, spiritueux et liqueurs douces (sauf sur vins en litres)

Commandez dès maintenant vos viandes de Noël à la boucherie-charcuterie

## Leuenberger

LA BOUCHERIE DES GOURMETS

**NOS FUMÉS RÉPUTÉS**  
Jambon - Noix de jambon - Palettes

Langues de bœuf fraîches salées ou fumées  
TRÈS AVANTAGEUX

**GIGOT ET SELLE D'AGNEAU**  
**ROGNONNADE DE VEAU**  
**RIS ET LANGUE DE VEAU**

Les meilleurs rôtis de bœuf, veau et porc  
Notre fameux jambon de campagne  
Charcuterie fine et quenelles

**BELLE VOLAILLE**

Gros poulets de Bresse  
Poulardes de Hollande - Poules à bouillir  
Dindes - Oies - Canards  
Lapins frais du pays

RUE DU TRÉSOR — Tél. 5 21 20

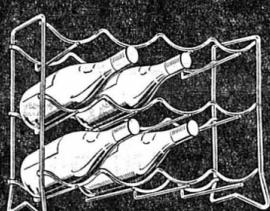


*Tradition*

BIJOUX, MONTRES OU OBJETS EN ARGENT SE DISTINGUENT ACTUELLEMENT PAR LA PURETÉ DE LEUR LIGNE, L'HARMONIE DES TEINTES DES MÉTAUX, LA SIMPLICITÉ DE L'ENSEMBLE, MAIS LE CHOIX DE LEURS THÈMES D'INSPIRATION RESTE SOUMIS A UNE RÈGLE IMPÉRIEUSE ET CONSTANTE QUI A FAIT LA RÉPUTATION DE NOTRE MAISON : LE GOÛT.



PLACE PURRY 7 NEUCHÂTEL



**Bouteillers de ménage**

pour grouper les litres et bouteilles, vins, apéritifs, liqueurs, eaux, etc. Permet d'exposer quelques bouteilles exactement chambrées.

12 20 35 places  
Fr. 9.30 12.60 26.20

**H. BAILLOD S. A.**  
NEUCHÂTEL

# SUGGESTIONS

POUR VOS CADEAUX



- Une jolie parure lingerie
- Une élégante chemise de nuit
- Une charmante liseuse
- Un confortable pyjama
- Des gants pratiques et élégants
- De beaux bas

LE TOUT A DES PRIX TRÈS INTÉRESSANTS

Savoir-Petitpierre s.a.

*Joyeux Noël!*

Le magasin est ouvert sans interruption de 8 heures à 18 h. 30

La réunion familiale du dimanche, de l'anniversaire... Tradition chère, bonheur délicat, plaisir de se retrouver tous ensemble, auxquels le Vermouth Noblesse, ce délicieux nectar est toujours associé.



**NOBLESSE**

Un grand vermouth, blanc et rouge - Se boit glacé, sec ou à l'eau

GEIRAVEGNA & C<sup>o</sup> S. A. GENÈVE

**Vos skis**  
chez  
**A. Grandjean**  
Saint-Honoré 2  
Tél. 5 15 62

**L'épicerie**  
**Th. CORSINI**  
Rue des Chavannes

ne vous offre que des bonnes qualités de :  
Vin blanc Trois-Plants, Etoile du Léman  
Blanc Neuchâtel, la Côte, Féchy  
**Asti, vin champagnisé**  
Côte du Rhône vieux, Beaujolais, Freisa, Barbera, Grignolino, Nebiolo vieux, Samos doux, Muscato, Vermouths, Malvoisie, Saint-Georges, etc.  
Petites mortadelles de Bologne à 3.90 la pièce  
Petits jambons depuis Fr. 6.—  
Boîtes de chocolat

Pour vos repas de fin d'année  
**Superbes poulets**  
**Grand choix de lapins frais du pays**  
**Délicieux fumés**  
ainsi que gros veau, porc et bœuf de première qualité

Tél. 5 59 71 **BOUCHERIE FAHYS 1**  
**M. DROZ**



**Baillod & Co.**  
Neuchâtel



**VOS CAFÉS**  
MAGASINS  
MEIER S. A.

A vendre une machine à laver « Bendix » automatique, en excellent état, occasion avantageuse. Téléphone 5 42 08.

## AUX CAVES DE BOURGOGNE

VINS ET LIQUEURS  
20, rue de l'Hôpital - Neuchâtel

LA MAISON DU SPÉCIALISTE  
vous offre toujours un très grand choix dans les meilleures marques de liqueurs et un choix toujours plus étudié de vins fins

Mon magasin vous offre le choix sur  
**80 variétés de vins, 130 d'apéritifs et liqueurs**  
Spécialité de grands vins Crus 1929  
sortis des meilleures caves de France  
**CLOS VOUGEOT - BEAUNE - VOLNEY - CORTON**  
**GEVREY-CHAMBERTIN**  
**PORTO 1935 MALAGA 1929**  
SERVICE A DOMICILE

Mercredi 15 h. et 20.30 et NOËL Jeudi à 20.30 Noël 17.30

**LE SUCCÈS AU FOU RIRE INTÉGRAL**  
qui a fait RIRE tout PARIS depuis 3 ans

**REX**



**le "don" d'Adèle**

avec 10 vedettes de la radio et de l'écran français et ROBERT

**LAMOUREUX**



**Le make-up pour le jour entier...**

Silk Screen Face Powder - la seule poudre véritable à base de soie naturelle. Le rouge à lèvres Stay Long - adopté avec enthousiasme par des millions de femmes. Cream Rouge - le rouge à l'éclat invisible pour les joues. Le vernis à ongles Stay Long - d'une luminosité et d'une durée inégalées. HELENA RUBINSTEIN a pu grâce aux expériences faites dans le monde entier créer des produits de maquillage qui se complètent admirablement pour vous conférer le charme que seule une apparence parfaite peut donner. Une formation consciencieuse nous permet de vous conseiller.

**PHARMACIE-DROGUERIE-PARFUMERIE**  
NEUCHÂTEL **Armand** HÔPITAL 2

# Revue des faits économiques

## LES ÉTATS-UNIS EXAGÈRENT

Il ne faut s'étonner de rien, disait Talleyrand et il y a longtemps que nous savons combien est grande la distance qui sépare les beaux principes complaisamment affichés et les réalités solidement liées à la défense des intérêts. C'est pourquoi il ne faut pas s'étonner de voir l'agitation renaître aux États-Unis à propos de la concurrence de l'horlogerie suisse. L'offensive menée en 1952 par les fabricants et les syndicats horlogers américains ayant échoué devant la ferme décision du président Truman, on porte la lutte sur un nouveau terrain, celui de la loi antitrust, en arguant que l'industrie horlogère suisse, de la fabrication à la vente à l'étranger, n'est qu'un vaste trust qui impose ses conditions et ses prix aux malheureux importateurs yankees.

Selon le « New-York Times », le département de justice a examiné les dossiers de plus de cinquante fabricants d'horlogerie, importateurs et associations spécialisées, qui dépendent tous de la Suisse pour les importations d'ébauches, de machines et de mouvements. Les fabricants américains qui n'achètent pas de mouvements suisses seraient menacés dans leur existence au point qu'ils se verraient contraints d'abandonner leur activité — si importante pour la défense nationale — pour se livrer à d'autres occupations. Ne pouvant poursuivre un « gouvernement étranger », le département de justice dirigerait son action contre les importateurs américains accusés de se faire les complices d'une activité tombant sous le coup de la loi antitrust.

Les États-Unis sont le pays où fleurit le roman policier dans lequel on ne regarde pas à faire passer l'in vraisemblable pour vrai et toute cette histoire semble sortir directement d'une très mauvaise « série noire » que l'on ne saurait prendre au sérieux. Malheureusement, il reste que de très puissantes influences sont à l'œuvre et qu'elles agissent sur une corde sensible de l'opinion, celle de la défense nationale. C'est pourquoi il n'est malheureusement pas exclu qu'une mesure brutale vienne un jour ou l'autre entraver nos exportations horlogères aux États-Unis. Si on ne fera croire à personne chez nous que la concurrence suisse puisse empêcher un grand pays aux innombrables ressources et moyens de préparer comme il l'entend son industrie de précision aux fabrications de guerre, il n'en va pas de même de l'autre côté de l'Atlantique où une propagande bien conduite peut aboutir à des résultats surprenants. Comme il se doit, la Suisse défendra ses intérêts dans cette curieuse affaire avec la tranquillité d'esprit de celui qui a une bonne conscience. Si notre industrie horlogère est aujourd'hui heureusement organisée pour inventer, produire et vendre dans d'excellentes conditions, cela ne regarde que nous. Que certains importateurs américains en aient du dépit en constatant qu'ils ne peuvent diviser pour régner et imposer leurs conditions, c'est fort probable, mais ne saurait justifier l'attitude officielle d'un département gouvernemental.

Depuis des années, l'horlogerie suisse a su consolider sa situation économique et technique. Elle a su développer ses débouchés dans le monde entier; elle est une de nos industries les plus homogènes sur le plan professionnel. Elle saura défendre ses justes intérêts sans fausse note, comme elle l'a déjà fait naguère avec succès. Espérons qu'elle sera entendue par un pays qui s'honorait en renonçant à pratiquer une politique économique contraire aux principes qu'il prétend représenter dans ce que l'on nomme avec bonheur le monde libre.

Philippe VOISIER.

**AU CEP D'OR**

**WILLY GASCHEN**

Moulins 11 - Tél. 5 32 52  
NEUCHÂTEL

**Vins rouges en litre**

six sortes de vin d'Algérie. Fleurie-Julienas - Bordeaux - Beaujolais - Mâcon - Bourgogne - Côte du Rhône - Saint-Georges - Rosé Hongrois - Rosé d'Espagne - Jumilla - Rioja - Montagne - Chili - Chianti - Barbera - Valpolicella

**Grand choix d'apéritifs et liqueurs de toutes marques**

**GROS et DÉTAIL**  
SERVICE A DOMICILE

**Vos vins de dessert**

MAGASINS MEIER S. A.



**Helena Rubinstein**

**UN LOT** de beaux grands milieux

pure laine, dessins Orient, à Fr. 165.—

**TAPIS BENOIT** Maillefer 20, tél. 5 34 69

Facilités de paiement

**Location Vente Echange**

Projecteurs - Caméras  
Accessoires de toutes marques aux prix les plus avantageux. FILMS 8 et 16 mm. muets et sonores

SUWISAG CINE-SERVICE ZURICH  
Représentant: André JEANNERET, 36, Crêt-Taconnet, Neuchâtel, tél. 5 25 90

**Chambres à coucher** d'occasion

AU BUCHERON  
Ecluse 20, Neuchâtel

**OCCASIONS**

cheval à balancière, armoires, commodes, secrétaires, berceau, tables, divans, canapés, dressoirs, chaises, fauteuils, crapaud, matelas, duvets, jeux, accordéons.

Marcelle Remy, tél. 5 12 43. Passage - Neuchâtel.

**Pour son Noël**

Offrez-lui une bonne liqueur de marque, mais une liqueur du magasin

**Au Tonneau**

Maurice Rey  
Moulins 19  
Tél. 5 24 17

Timbre escompte  
Livraison à domicile

**PIANO**

d'occasion, noir, marque « Zimmermann » entièrement remis à neuf. — Au Ménestrel, Neuchâtel.

**MOTO**

à vendre, 125 G.R., à réviser, moteur déjà enlever, 150 fr. Fasel, la Sablière, Boudry.

**patins de hockey**

à vendre des

No 45, à l'état de neuf. S'adresser: Poteaux 1.

**NOYERS**

à planter, noix de Grenoble, 15 fr. pièce. — Tél. 7 12 23.

**Emissions radiophoniques**

**Mercredi**

SOTTENS et télédiffusion: 7 h., Radio-Lausanne vous dit bonjour et culture physique. 7.15, inform. 7.20, concert matinal. 11 h., pour le 150ème anniversaire de la naissance d'Hector Berlioz: La Damnation de Faust, quatrième partie. 11.30, Quatuor en mi bémol majeur, de Dittler van Dittersdorf. 11.45, refrains et chansons modernes. 12.15, Joles et pelnes d'Andalousie. 12.30, Coppélia, de Delibes. 12.44, signal horaire. 12.45, inform. 12.55, pages favorites. 16.29, signal horaire. 16.30, Au goût du jour. 17 h., sonate en mi bémol, de Chopin. 18.30, les cinq minutes du tourisme. 18.35, Triptyque botticellien, de Respighi. 18.55, le micro dans la vie. 19.13, l'heure exacte. 19.14, le programme de la soirée. 19.15, inform. 19.25, le miroir du temps: Noël en Provence. 19.45, Noël avec les enfants de New-York. 20.15, Symphonie No 96, dite « Le miracle », de Haydn. 20.40, le Christ quotidien, conte de Tolstoï. 21.05, chantons Noël! 22 h., Mystère de la Nativité (XIIIème siècle) 22.30, inform. 22.35, œuvres de Mozart.

**BEROMUNSTER** et télédiffusion: 6.15 et 7 h., inform. 7.05, musique religieuse. 11 h., de Sottens: émission commune. 12.15, mélodies de « Peter Pan ». 12.29, signal horaire. 12.30, inform. 12.40, concert par le Radio-Orchestre. 13.25, Imprevu. 13.35, chants de l'Avent et de Noël. 14 h., Pour madame. 16.30, une heure avec des malades. 17.20, Colindas, mélodies roumaines de Noël, de Bartok. 17.35, pour les enfants. 18.05, des enfants apprennent à chanter. 18.30, Vidon, par Z. Lüthi. 18.45, von Tag u. Tag. 19.05, marches de Sousa. 19.25, communiqués. 19.30, inform. 20 h., soirée d'hiver dans nos vallées alpines. 22.15, inform. 22.20, extrait de l'opéra: « Une soirée de Noël », de Rimsky-Korsakov. Extrait de « Radio-Je vois tout ».

**LA PARFUMERIE**

où l'on achète bien et avantageusement grâce au service d'escompte 5 %

Grand choix dans toutes les marques en vogue

**Garnitures cristal**  
Poudriers, articles divers, etc.

LA MAISON DE BON GOUT

**Schenk**

HAUTE COIFFURE

**ROHCO**

machine pratique présentation impeccable, pour couper, râper, passer, etc.

Inoxydable Fr. 42.80

**Bailloz**  
Neuchâtel

**TOUT POUR LE HOCKEY**

chez **A. Grandjean**  
Saint-Honoré 2  
NEUCHÂTEL  
Tél. 5 15 62

**Articles de ménage**

**GRAND CHOIX**

**à la Ménagère**  
NEUCHÂTEL

**AU CORSET D'OR**

Rosé-Guyot  
Neuchâtel

**GROSSESSE**

Ceintures spéciales dans tous genres avec sans-gle dep. 25.45

Ceinture «Salus» 5 % S. R. N. J.

**Vos hors-d'œuvre**

MAGASINS MEIER S. A.

**RADIO NEUF**

A vendre un

fabrication suisse, modèle 1953, trois longueurs d'ondes. Prix neuf Fr. 378.—, cédé Fr. 230.— (éventuellement paiement par acomptes) S'adresser le soir à Charles Neuhaus, Fahys 73 (mécanique Krauer).

Nous continuons notre

**GRANDE BAISSÉ**

sur le veau

Rôti depuis Fr. 2.50 le ½ kg.

Toutes les viandes de première qualité

Langues de bœuf, poulets, Jambon cuit, 1.— les 100 gr. Lapins de première qualité, 2.75. 1e ½ kg.

Boucherie **Jaccard** Tél. 5 16 77  
Charcuterie Hôpital 5

**Enfin arrivé...**

Meuble-radio, marque « Gründig », avec changeur trois vitesses et enregistreur, quatre haut-parleurs et treize lampes

Tout compris Fr. 2985.—  
Article de luxe

**AU MÉNESTREL**

Foetisch frères S. A. - Neuchâtel  
Tél. 5 78 78

## Une Belge de 18 ans était timonier à bord d'un cargo norvégien

Mais l'identité du « loup de mer » a été découverte au Canada

Une Belge de 18 ans, Jeanne Mutton, fait route vers son pays après avoir presque réussi à débarquer au Canada sous le déguisement d'un énergique loup de mer du sexe masculin.

La jeune fille s'était présentée, à Anvers, au capitaine du cargo norvégien « Luksefjell », vêtue d'un habit masculin. Elle avait déclaré vouloir s'enrôler dans l'équipage jusqu'au Canada. Elle possédait, affirmait-elle, des parents à Vancouver.

Sous le nom de Soudemonte, la jeune fille se plia aux travaux du bord. Elle réussit à se faire toujours passer pour un homme, bien que ses allures, évidemment un peu efféminées, lui valussent quelques bagarres dont elle se tira à grands coups de poing et à son avantage!

Au Canada, les agents du service de l'immigration découvrirent que la photo avait été falsifiée. Ils ordonnèrent un examen médical. La jeune fille, se voyant découverte, ne dissimula pas plus longtemps.

En vertu d'un arrêté d'expulsion, Jeanne Mutton a été reconduite sur le « Luksefjell » en route pour Anvers. Comme elle menaçait de se jeter dans le Saint-Laurent et de gagner la côte à la nage, elle a été enfermée dans une cabine jusqu'au moment où le cargo est entré en haute mer.

Le sénateur conservateur canadien Horner s'est offert de payer le passage au Canada de la jeune Belge qui a été renvoyée à Anvers, à bord d'un cargo.

« Si on me dit que c'est contraire à la loi, aux règlements sur les passeports et tout ce qui s'ensuit, je dirai que c'est un cas typique où la loi est une anerie », a-t-il déclaré.

« C'est certainement pour le Canada l'occasion de s'assurer une étonnante citoyenne, a déclaré le sénateur. Cette fille n'a que 18 ans.



Jeanne Mutton habillée en marin

On dit qu'elle savait jouer du poing et que le capitaine la considère comme le meilleur timonier qu'il ait jamais eu!

## L'arboriculture à la portée du jardinier amateur

Les buts de la taille des arbres fruitiers

(voir « Feuille d'avis de Neuchâtel » des 28 novembre et 11 décembre 1953)

Abandonné à lui-même, un arbre fruitier se développe irrégulièrement, prend des formes disgracieuses et fructifie quand bon lui semble. Le but de la taille est précisément de corriger ces deux tendances.

**Taille de formation**

Le déséquilibre dans la forme tient au fait que les bourgeons ont un potentiel de vie inégal. Le bourgeon terminal se développe rapidement au détriment des bourgeons inférieurs. L'arbre sera donc dénudé dans ses parties basses.

Par la taille, on veillera :

- à équilibrer les divers rameaux en empêchant la prépondérance de l'œil terminal et en renforçant les pousses horizontales ou descendantes;
- à espacer la naissance des ramifications principales pour obtenir une charpente solide et aérée;
- à éviter la dénudation en forçant à se développer des yeux qui normalement seraient demeurés latents;
- à donner à l'arbre une forme qui permette facilement la cueillette et les traitements;
- à conserver un équilibre constant entre les systèmes radiculaires et foliaires;
- à empêcher systématiquement la production d'organes fructifères s'ils nuisent à l'édification de la charpente.

**Taille de fructification**

La taille de fructification n'est pas demandée expressément par l'arbre lui-même comme la taille de formation. Elle n'est pas indispensable; c'est pourquoi elle n'est pas toujours employée. Bien comprise toutefois, elle permettra des récoltes annuelles.

La taille de fructification a pour but de déplacer les organes à fruits vers la base du rameau. Elle se base sur le développement d'yeux latents. Elle favorisera la pénétration encore plus abondante de l'air, de la lumière et du soleil et une meilleure répartition de la sève dans le rameau une fois le bouton à fleur définitivement formé.

**Taille d'entretien**

A un certain moment, l'arbre ne produit plus de bois jeune. Il est peu à peu envahi par le bois mort, les parasites. La taille d'entretien permettra de prolonger la formation du bois jeune bien au-delà des limites naturelles. Elle se base sur le développement d'yeux qui n'apparaissent plus extérieurement. Le rajeunissement est basé sur les mêmes principes mais se fait plus brutalement sur toutes les branches de l'arbre à la fois. Cette ablation généralisée crée un déséquilibre entre les systèmes souterrain et aérien, déséquilibre qui se traduit par une abondante sortie de rameaux jeunes. C'est à partir d'eux que l'on édifiera une nouvelle charpente et que l'arbre retrouvera une nouvelle jeunesse.

(A suivre)

Jean de la HOTTE.

## COUPS DE CISEAUX

**Un évêque appuie des grévistes en Espagne**

Près de deux mille ouvriers d'une entreprise de Bilbao ont été congédiés pour s'être mis en grève lorsque la direction annonça une réduction du prix payé pour les heures supplémentaires, lit-on dans le « New York Times ».

Cette grève, qui a commencé le 2 décembre, est la première déclenchée en Espagne depuis mars 1951, lorsqu'une cessation générale du travail paralysa Barcelone tout entière pendant deux jours et s'étendit par une réaction en chaîne à de plus petites villes, notamment à Bilbao.

Les motifs de la grève actuelle qui affecte les chantiers maritimes Euzkalduna, employant 4500 ouvriers, sont, semble-t-il, d'ordre économique plutôt que politique, en ce sens que l'on n'a pas noté de démonstrations hostiles au régime. On estime cependant que la prestation des travailleurs est une concrétisation du malaise social qui règne en Espagne depuis plusieurs mois déjà, malaise occasionné par divers facteurs économiques. En premier lieu, la sécheresse a eu une incidence fâcheuse sur l'industrie en raison de la pénurie du courant électrique qui en est résultée. Conséquence: les heures de travail ont dû être réduites. D'autre part, en dépit des efforts du gouvernement pour stabiliser les prix, une tendance inflationniste sévit dans l'économie espagnole. Si l'on en croit les médias du travail de Bilbao, le troisième facteur serait la campagne que mènent depuis plusieurs mois, quelques évêques en vue de l'amélioration de la condition ouvrière.

Deux semaines avant la grève, Casimiro Morcillo Gonzalez, évêque de Bilbao, avait déclaré que les salaires actuels étaient insuffisants et reprochait aux employeurs de ne pas prendre en considération les besoins des ouvriers. En un mot, l'évêque réclamait une plus grande justice sociale, comme l'avaient d'ailleurs déjà fait d'autres prélats au cours des années précédentes. Toujours est-il que la déclaration de l'évêque Morcillo fortifia les travailleurs des chantiers maritimes dans leur résolution de protester contre la baisse des salaires. Cela d'autant plus que la direction avait accordé à la fin de novembre une gratification au personnel technique.

On fit appel à la police pour évacuer l'entreprise et le gouverneur civil de la province de Bilbao reçut l'ordre de faire savoir aux ouvriers qu'ils seraient congédiés s'ils ne reprenaient pas le travail. Mais en dépit de cet avertissement, près de la moitié des travailleurs poursuivirent la grève, tandis que 35 membres du comité qui avait été constitué en vue de chercher un terrain d'entente avec la direction étaient arrêtés.

Comme on le sait, le droit de grève n'existe pas en Espagne. Le syndicat officiel au sein duquel le gouvernement compte des délégués arbitre souverainement les conflits. Quant aux représentants du travail au gouvernement, ils approuvent la déclaration de l'évêque Morcillo relative à la justice sociale.

**Avis à nos lecteurs et à nos clients**

LA « FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL » ne paraissant pas le jour de Noël, nos bureaux seront fermés vendredi 25 décembre. En conséquence, les annonces destinées au numéro du samedi 26 décembre devront nous être remises jusqu'au jeudi 24 décembre à 11 h. 45. (Grandes annonces: 10 heures.)

Les avis mortuaires, avis tardifs et avis de naissance, destinés au numéro du samedi 26 décembre, pourront être glissés dans notre boîte aux lettres, 1, rue du Temple-Neuf, jusqu'à 9 heures du matin, dans la nuit du vendredi au samedi, ou en cas d'urgence, communiqués par téléphone au No 5 65 01, dès 21 heures.

« Feuille d'avis de Neuchâtel »  
Administration de la

Un cadeau très apprécié



BOTTES DOUBLÉES  
très chaudement, avec semelle caoutchouc  
Fr. 31.80 Fr. 34.80 Fr. 39.80

GRAND CHOIX  
Après-ski à partir de Fr. 27.50

**J. Kurth**  
S.A.

Seyon 3 NEUCHÂTEL

LA QUALITÉ QUI TRIOMPHE !



En quelques années, après avoir conquis le marché américain, la qualité des produits « Del Monte » s'est imposée dans le monde entier. Grâce à un effort constant, exercé depuis la plantation jusqu'à la mise en conserve, les entreprises « Del Monte » sont à même de garantir une production de toute première qualité. D'innombrables « ranches » livrent aujourd'hui aux fabriques « Del Monte » les plus beaux fruits de la Californie qui, traités immédiatement, sont convertis en quelques heures en de succulentes conserves possédant encore toute la saveur des fruits naturels.

**Asperges** 2.40  
asperges entières : boîte 2/3

**Asperges** 1.50  
pointes (pour canapés) boîte

Les immenses champs de culture « Del Monte » produisent des asperges d'une grande finesse. Un plat d'asperges au jambon, à l'œuf, n'est-ce pas un régal ?



**Ananas le plus savoureux des fruits**

boîte 1/1 2.40  
boîte 2/3 1.90  
petite boîte de 4 tranches .95

Cette conserve est une réussite toute particulière. « Del Monte » a obtenu, par sélection, une sorte d'ananas qui lui est propre et dont la chair, très fine, fondante, d'un beau jaune or, fait les délices du gourmet.

**Pêches moitiés**

boîte 1/1 2.30  
boîte 2/3 1.50



Fruits choisis, mûris au soleil, d'une remarquable finesse de goût.

**Sardines**

à la sauce tomate (Pilchards)

boîte de 255 gr. net 1.10

Une des bonnes spécialités également de « Del Monte » : excellente et avantageuse. A peine introduite, elle connaît déjà une clientèle fidèle.

**Fruit cocktail**  
(salade de fruits)

boîte 2/3 1.65

Un mélange harmonieux de goûts et de couleurs ; un dessert savoureux et de belle présentation.

**Catsup Tomato**  
(sauce tomate)

la bouteille 2.10  
397 gr.



Jus et chair de tomates liés à de fines épices. Cet excellent produit a été considéré jusqu'à maintenant comme un condiment de luxe. Il se trouve aujourd'hui à la portée de toutes les bourses grâce au prix Migros. On l'utilise très heureusement en lieu et place de mayonnaise ou de moutarde pour la préparation de viandes froides, de mets au fromage, jambon, etc.

Coopérative **MIGROS** Coopérative



Charcuterie de campagne  
**ESCHLER-PARIS**  
7.51.10 SAINT-BLAISE  
Halles aux viandes  
Rue Fleury  
Pour vos repas de fêtes  
BEAU CHOIX DE  
**PORC FUMÉ**  
noix, palettes, côtelettes  
**LARD DE JAMBON**  
SAUCISSONS et SAUCISSES  
au foie, pur porc

Si vous cherchez  
**un piano d'occasion**

Voyez nos petites annonces qui paraissent régulièrement

**AU MÉNESTREL** FÖETISCH FRÈRES S. A.

Neuchâtel Tél. 5 14 29

Toujours des **ŒUFS extra-frais** du meilleur Parc avicole de la région (également œufs « du jour » pour malades convalescents, enfants)

**Aux Docks**

Temple-Neuf 10



**VINS FRANÇAIS**

**BOURGOGNE**

Nuits-Saint-Georges 1943	bouteille	5.50
Cevrey-Chambertin 1943		5.50
Aloxe Corton 1945		6.30
Mercrey 1945 et 1947		5.50
Bourgogne réserve		3.60
Pommard 1947		5.75
Vosne-Romanée réserve		6.-
Chambolle-Musigny 1947		5.75
Volnay 1947		5.75

**BORDEAUX ROUGE**

Saint-Emilion Rose Pourret 1949		3.90
Haut Médoc, Château Clos Labory 47		4.30
Château La Rivière 1945		4.50
Château La Rivière 1952, 12.7°		3.-

**BORDEAUX BLANCS**

Graves Château Despeyres 1949		4.-
Bordeaux sec		3.10
Haut Sauternes :		
Château Coustet 1947		6.60
Haut Barsac 1949		6.50
Graves très moelleux		4.20

**DIVERS**

Beaujolais 1950		2.40
Mâcon 1950		2.30
Felure d'Oignon		2.70
Rosé d'Anjou		2.70
Côtes du Rhône 1949		3.50
Châteauneuf-du-Pape 14.5°		5.20
Côtes du Rhône	chopin	1.50
Beaujolais		1.70

ESCOMPTE 5 %

Neuchâtel, **AUX GOURMETS** du Seyon  
Rue  
ÉPICERIE FINE

**NOËL**

A vendre d'occasion un aquarium avec chauffage et pompe. Tél. 5 11 50.

Offrons sur la table de Noël du jus de raisin de Neuchâtel

**TAPIS**

Superbe milieu 275x365 cm., à l'état de neuf. Prix très avantageux. Tél. 5 94 69.

**RADIO**

A vendre un d'occasion, en très bon état, à bas prix. Téléphone 5 84 93.



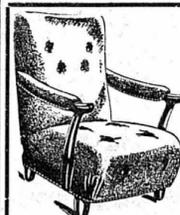
**VOS DESSERTS**

MAGASINS MEIER S. A.

Ensuite d'échanges  
Toujours un très grand choix de

**MEUBLES USAGES**

à vendre, tels que : chambres à coucher, salles à manger, meubles combinés, buffets de service, tables de tous les genres, chaises, divans-lits, studios, fauteuils, armoires, commodes, bureaux, lits jumeaux et quantité d'autres meubles. A visiter aux entrepôts Meyer, Ecluse 74. Entrée dans la cour - Tél. 5 50 84



**Votre fauteuil**

doit être solide et confortable sans que son prix soit trop élevé

Vous trouverez chez

**T. Skrabal S.A.**

MEUBLES - PESEUX  
un choix incomparable. Le fauteuil depuis 95 fr. Facilités de paiement.



**Vos vins fins**

MAGASINS MEIER S. A.

Pour vos cadeaux grand choix en

Optique

Photo

Ciné



**Martin LUTHER**

MAITRE OPTICIEN

Maison fondée en 1852

7, PLACE PURRY - NEUCHÂTEL

Renouvellement des abonnements à la « Feuille d'avis de Neuchâtel » pour 1954

Nous prions nos lecteurs d'utiliser le

**bulletin de versement**

qui leur a été remis par les porteuses ou par la poste pour renouveler leur abonnement arrivant à échéance le 31 décembre prochain.

Le tarif des abonnements est le suivant :

1 an ..... Fr. 30.-

6 mois ..... « 15.25

3 mois ..... « 7.75

Les abonnements qui ne seront pas payés le 11 janvier 1954 feront l'objet d'un prélèvement par remboursement postal.

Administration de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »  
Compte postal IV 178

**Soulagez votre foie !**

**CYNABIL** stimule les fonctions du foie et des voies biliaires.

Parmi les heureux effets de ses composants, ceux de l'artichaut frais se signalent tout particulièrement par leur action bienfaisante sur la cellule hépatique.

**CYNABIL** combat simultanément les troubles complexes des affections hépato-biliaires et simplifie leur traitement.

Ne provoque pas de troubles secondaires, même lors d'un usage prolongé.

Laxatif doux.

**40 dragées**

fr. 3.40

décongestionne le foie



**EXPOSITION DE LUSTRIERIE**  
à notre nouveau magasin sur trois étages (ascenseur)  
vous trouverez un choix sans précédents

Service d'escompte N. & J.

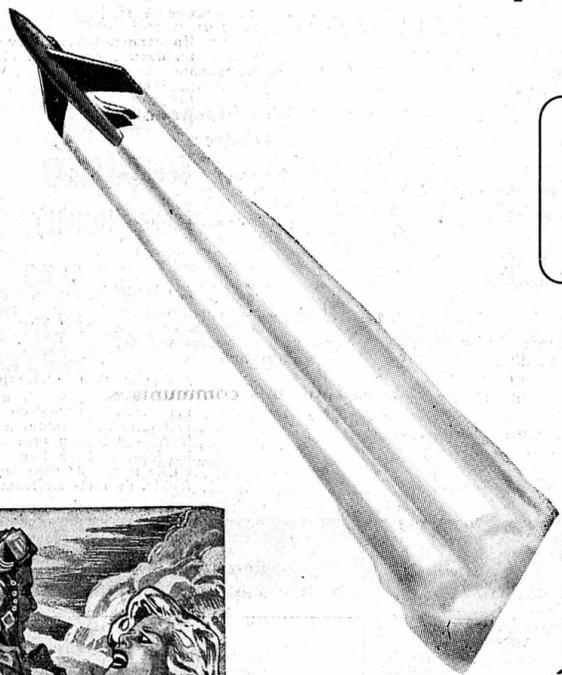
**Elexa**

Rue du Seyon 10 - Neuchâtel

# STUDIO

Tél. 5 30 00

Dès aujourd'hui dès 15 h.  
le chef-d'œuvre de « **DAVID LEAN** » avec  
**Ralph Richardson et Ann Todd**



« LE MUR DU SON » est inspiré de la vie du célèbre pilote d'essai JOHN DERRY, qui périt dans la désintégration de son avion supersonique « De Havilland 110 » à Farnborough, le 6 septembre 1952. JOHN DERRY prêta son concours à la réalisation de ce film.



# LE MUR DU SON

Un film  
**SENSATIONNEL**  
et unique sur l'aviation  
supersonique  
Un monde nouveau  
s'ouvre  
derrière ce mur  
mystérieux

L'émouvante histoire d'une jeune femme de pilote qui lutte de toutes ses forces pour que son amour, son foyer et le bébé qu'elle attend ne soient pas sacrifiés à la dangereuse expérience que représente la traversée de la barrière du son.

**Toutes faveurs suspendues**

Tous les billets non retirés un quart d'heure avant le spectacle ne sont plus garantis.

En quoi consiste le mur du son ?  
Comment a-t-il été franchi pour la première fois ?  
Cet exploit vaut-il les vies qu'il a coûtées et qu'il coûtera encore ?

Enfants admis  
en  
Matinées  
dès l'âge de 10 ans

**UN FILM**  
que chacun  
se doit de voir

# FANTASTIQUE!!!

Matinées à 15 h. aujourd'hui et jeudi

Location ouverte chaque jour de 14 h. à 17 h. 30

Samedi et dimanche 2 matinées à 14 h. 45 et 17 h. 30

Attention, vendredi, jour de Noël, pas de cinéma

L'automobiliste renseigné  
conserve son capital.  
Il exige de son garagiste le  
**Service à l'AU-TO-PAR-TOU**

## AVIS

M. Jean Opplinger, domicilié aux Vieux-Prés, rétracte par le présent avis les paroles injurieuses qu'il a prononcées contre le Conseil communal de Dombresson, dans un restaurant de Cernier.

Deux jeunes filles de 10-14 ans auraient l'occasion de passer de belles

vacances d'hiver dans un endroit ensoleillé. Demandez l'adresse à Hs Knutti, coiffeur des Portes-Rouges 149, Neuchâtel. Tél. 5 52 44.

## TRICOTS

Réparations, montage, transformations  
Atelier : 2me étage  
Rue de l'Hôpital 11

## Hôtel de la Paix Cernier

Repas de noces  
Repas de sociétés  
Repas de familles

Pour Sylvestre et 1er de l'An, il serait prudent de réserver sa table.  
D. Daglla, tél 7 11 43

## GRAPHOLOGIE CHIROLOGIE

Conseille bien  
MARIAGE

Madame H. JACOT  
Charmettes 13  
NEUCHÂTEL

Reçoit sur rendez-vous même le dimanche  
Tél. 8 26 21

Si vous désirez

remplir

vos citernes

en eau potable avant la neige, adressez-vous à Geiser, transports, Enges, Tél. 7 72 02.

## PRÊTS

de 100 fr. à 1500 fr. sont rapidement accordés à fonctionnaires et employés à salaire fixe. — Discretion garantie.

Service de Prêts S. A. Lausanne  
Lucinges 16 (Kumline)  
Tél. 22 52 77

L'orchestre

## TOURBILLON

MUSETTE

cherche un engagement pour les Fêtes de l'an. Francis Bonzon, Neuchâtel 19. Neuchâtel.

On donnerait contre bons soins deux beaux petits

## CHIENS

de deux mois. Tél. 8 19 79.



Pour du bon travail, une machine à écrire bien nettoyée et réglée

## H. DRAPEL

Hôpital 2  
4me étage (Lift)  
Tél. 5 70 90  
ancien chef d'atelier de la Maison A. Boss

## Réveillon de Saint-Sylvestre

dans les salons du

Chaumont et Golf Hôtel

Dès 20 h. 30

## DINER DANSANT

avec HENRI DUDAN

et son fameux trio

RETENEZ VOS TABLES Tél. 7 81 15

Funiculaire spécial à 1 h. 30



## HÔTEL DU CHEVAL-BLANC SAINT-BLAISE

Menus de Noël soignés

Se recommande:  
J. Fetscherin, tél. 7 51 07

## Escargots d'Ardeuse

### Le salon de dégustation

est ouvert tous les jours jusqu'à 22 heures. Le dimanche à partir de 17 heures

Vu l'exiguïté du local, il est recommandé de réserver sa place. Tél. 6 44 44

Fermetures exceptionnelles la veille de Noël à 18 heures. Le jour de Noël toute la journée.

## Musicien professionnel

libre pour les fêtes: accordéon, saxo, clarinette, contrebasse. — Renseignements: Hôpital 3, 3me étage. Tél. 5 38 01.

Pour mieux jouir de la présence de vos visites faites réserver

## L'OIE DE NOËL

à l'Hôtel Suisse

ou toute autre spécialité  
Tél. 5 14 61

Pour les fêtes de fin d'année

## l'Imprimerie Centrale S. A.

Temple-Neuf 1 - NEUCHÂTEL

a créé pour vous l'occasion d'offrir un cadeau utile en toutes circonstances et qui sera toujours le bienvenu. Achetez dès aujourd'hui, au bureau de l'imprimerie, notre

## BON de Fr. 10.-

donnant droit à 100 CARTES DE VISITE et à 50 ENVELOPPES ASSORTIES au choix de l'heureux bénéficiaire de ce BON

## MARIAGES

Joyeux Noël et Bonne Année

à tous ceux qui, par mon activité, ont trouvé le bonheur conjugal et à tous les autres qui le trouveront encore en venant demander en confiance aide et conseil à

Mme J. de POURTALES-KAISER  
GENÈVE - 14, rue d'Italie - Tél. 4 74 03

Le bureau fiduciaire F. Landry sera fermé du 24 décembre 1953 au 3 janvier 1954 inclusivement

Avec la machine la plus moderne, avec le produit le plus « automatique », la lessive reste toujours la lessive



vous en débarrasse 5 42 08

## 2 lots de vins avantageux

à Fr. 5.50 net et Fr. 9.50 net sans verres

ILS SATISFERONT CHACUN  
Magasins MEIER S. A.



## Réparations Nettoyages

de tous tapis PERSES et autres. Georges CAVIN, ruelle de l'Immobilier 5  
Tél. 5 49 48

ALLÔ

5 68 98

Dans le froid, n'oubliez pas les petits oiseaux et pensez au

PETIT TAXI CHAUFFÉ

## Buffet de la Gare NEUCHÂTEL

C.F.F.  
H. Vock-Beaugendre  
Tél. 5 48 53

Demain soir, en famille, nous passerons le réveillon au Buffet de la Gare, où un menu spécial et d'autres mets savoureux nous attendent.

## MANÈGE DE LA VOLTIGE

Les Geneveys-sur-Coffrane

Bons vœux à sa clientèle et amis pour les fêtes de fin d'année

Tél. 7 22 18

A. ERDEY, professeur d'équitation.

# LA VIE NATIONALE

# DERNIÈRES DÉPÊCHES

## Journée d'élections à l'Assemblée fédérale

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

En d'autres termes, M. Streuli, sachant qu'il n'a pas été porté au gouvernement par une vague d'enthousiasme, dit sagement à ceux qui l'ont élu et surtout à ceux qui lui ont refusé leur appui : « Vous me jugerez à mes actes... »

Les commentaires vont leur train. En général, on estime que le résultat est satisfaisant. Les conservateurs ont fait une démonstration qui n'a pas trop mal réussi, puisqu'ils ne pouvaient attendre autre chose d'une candidature Duff qu'elle empêche M. Streuli de passer au premier tour et ce demi-succès est de nature à atténuer les rancœurs que pourrait laisser la compétition entre les deux grands partis gouvernementaux.

### Belle élection de M. Rubattel à la présidence de la Confédération

D'ailleurs, les antagonistes se sont rapprochés pour porter à la présidence de la Confédération M. Rodolphe Rubattel, qui obtint 185 suffrages sur 199 bulletins valables et 227 bulletins « blancs ». C'est un brillant résultat qui tient à ce qu'il est en évidence M. Henri Perret dans un compliment très chaleureux adressé au nouveau président de la Confédération.

M. Rubattel n'est d'ailleurs pas dans la salle. Ses amis l'ont conduit dans le petit salon du Conseil fédéral où le président du Conseil d'Etat vaudois, accompagné d'un huissier en grand manteau vert et blanc, ainsi que ses collègues députés aux Chambres, MM. Chaudet, Lullien, Hubertel et Despland, viennent dire à l' élu toute la joie et la fierté du pays. Les Vaudois de Berne, les radicaux romands, par la voix de gracieuses fillettes porteuses de fleurs, félicitent M. Rubattel, de même que les Helvétiques vaudois dont le nouveau président de la Confédération porta les couleurs.

En toute simplicité, ému et réjoui, M. Rubattel embrasse les fillettes et répond aux vœux de chacun. Et cette cérémonie

### Le Conseil des Etats revient sur la décision du National concernant les aérodromes des Eplatures et de Sion

BERNE, 22. — Tenant séance à l'issue de l'Assemblée fédérale, le Conseil des Etats liquide les dernières divergences relatives aux allocations de renchérissement au personnel fédéral, par adhésion à la décision du Conseil national de majorer quelque peu les allocations versées aux invalides, retraités, et aux veuves.

Contrairement à la décision du Conseil national et après un rapport favorable de M. Lachenal, rad., Genève, et une intervention de M. Broillet, cons., Valais, il décide, par 22 voix contre 2, d'entrer en matière sur le projet allouant une subvention pour l'agrandissement de l'aéroport régional de Sion et il en fait de même, par 22 voix contre 3, en ce qui concerne l'aéroport régional des Eplatures. Le Conseil national devra donc revoir sa décision.

### En marge du meurtre de Lilliane Rod

La police zuricoise utilise le « pentothal » pour obtenir la vérité

ZURICH, 22. — Un portier d'hôtel qui était soupçonné d'avoir assassiné Lilliane Rod, qui était en prison préventive, vient d'être libéré. L'enquête avait été suspendue.

Le portier en question avait été rendu coupable de l'assassinat de Lilliane Rod, âgée de vingt ans, trouvée morte dans sa chambre à la Dufourstrasse, à Zurich, le 8 février. Le suspect, qui, dans le « milieu », était connu sous le nom de « Wullefrütz », n'avait pas d'alibi bien précis et la suite de l'enquête révéla des indices qui permirent de conclure à sa culpabilité. Avec l'assentiment de l'accusé, on le soumit à une analyse narcotique, par l'injection de « pentothal ».

Le professeur Binder, expert en la matière, fit lui-même l'analyse qui eut un résultat favorable à l'accusé. Cette analyse eut en outre pour conséquence de déclencher dans la presse une attaque contre le psychiatre et l'autorité chargée de l'enquête.

Dans une conférence de presse, le professeur Binder a déclaré que contrairement à ce que mentionnaient les journaux, il n'avait pas fait ingurgiter à l'accusé de « sérum de vérité ». L'examen au « pentothal » se fait très souvent en psychothérapie. Dans de rares cas seulement, cette méthode est adoptée pour établir des expertises. Quand un prévenu se trouve dans un état de narcose, il y a beaucoup plus de chances d'en tirer des aveux que s'il se trouve à l'état normal.

### Reprise des travaux au National

Laisés à leurs travaux, les conseillers nationaux ont repris l'examen du projet d'économies. Ils se sont arrêtés longtemps sur propositions concernant l'Office suisse d'expansion commerciale et l'Office suisse du tourisme. Les représentants du peuple, comme l'ont décidé ceux des cantons, maintiendront les subventions légales jusqu'à fin 1955 (alors que le Conseil fédéral voulait les supprimer à fin 1954), dans l'espoir qu'il sera possible de trouver de nouvelles ressources parmi ceux qui, les tout premiers, bénéficient de l'activité de ces organismes, dont personne d'ailleurs ne conteste l'utilité.

Et mercredi verra la fin de la session. G. P.

# LES SPORTS

## HOCKEY SUR GLACE

Young Sprinters - Berne 3-2 (1-0; 1-1; 1-1)

## L'équipe neuchâteloise s'est surpassée pour battre Berne

Les organisateurs ayant judicieusement limité le nombre des places mises en vente, 6000 personnes entouraient hier soir le patinoire de Monruz pour voir évoluer les équipes suivantes :

BERNE. — Gardien : Wyss ; arrières : Cruikshank, Stauffer ; Wenger, Laek ; première ligne : H. Ott, Pfister, Bazzi ; deuxième ligne : Sireun, Beer, Kaeser.

YOUNG SPRINTERS. — Gardien : Ayer ; arrières : Gollz, Ubersax, Gréder ; première ligne : Blank, Martini, Schindler ; deuxième ligne : Casel, Wehrli, Bongard.

Nous avons rarement assisté à une partie aussi disputée, sans une seconde de répit. Cette rencontre fut jouée dans une véritable atmosphère de derby. Ce qui explique le résultat aussi serré.

Durant le premier tiers, les Neuchâtelois furent supérieurs à leurs adversaires et ils construisirent maintes attaques dangereuses. Wyss, sérieusement épaulé par la chance, réussit à sauver son goal jusqu'à la 18ème minute, lorsque Schindler, sur passe de Martini, ouvrit le score d'un beau but.

Au cours de la seconde phase, le jeu fut plus équilibré et l'on assista à de belles constructions de la première ligne bernoise, animée par Pfister ou épaulée par l'entraîneur Cruikshank. Ce fut Pfister qui égalisa à la 12ème minute, égalisation méritée.

Mais la seconde ligne neuchâteloise qui dominait la seconde ligne bernoise assaillait sans relâche les buts de Wyss. A la 17ème minute, une belle action Gréder - Wehrli - Casel se terminait par un nouveau but qui récompensait le beau travail de cette ligne qui eut beau-

## Le Conseil des Etats revient sur la décision du National concernant les aérodromes des Eplatures et de Sion

BERNE, 22. — Tenant séance à l'issue de l'Assemblée fédérale, le Conseil des Etats liquide les dernières divergences relatives aux allocations de renchérissement au personnel fédéral, par adhésion à la décision du Conseil national de majorer quelque peu les allocations versées aux invalides, retraités, et aux veuves.

Contrairement à la décision du Conseil national et après un rapport favorable de M. Lachenal, rad., Genève, et une intervention de M. Broillet, cons., Valais, il décide, par 22 voix contre 2, d'entrer en matière sur le projet allouant une subvention pour l'agrandissement de l'aéroport régional de Sion et il en fait de même, par 22 voix contre 3, en ce qui concerne l'aéroport régional des Eplatures. Le Conseil national devra donc revoir sa décision.

### En marge du meurtre de Lilliane Rod

La police zuricoise utilise le « pentothal » pour obtenir la vérité

ZURICH, 22. — Un portier d'hôtel qui était soupçonné d'avoir assassiné Lilliane Rod, qui était en prison préventive, vient d'être libéré. L'enquête avait été suspendue.

Le portier en question avait été rendu coupable de l'assassinat de Lilliane Rod, âgée de vingt ans, trouvée morte dans sa chambre à la Dufourstrasse, à Zurich, le 8 février. Le suspect, qui, dans le « milieu », était connu sous le nom de « Wullefrütz », n'avait pas d'alibi bien précis et la suite de l'enquête révéla des indices qui permirent de conclure à sa culpabilité. Avec l'assentiment de l'accusé, on le soumit à une analyse narcotique, par l'injection de « pentothal ».

Le professeur Binder, expert en la matière, fit lui-même l'analyse qui eut un résultat favorable à l'accusé. Cette analyse eut en outre pour conséquence de déclencher dans la presse une attaque contre le psychiatre et l'autorité chargée de l'enquête.

Dans une conférence de presse, le professeur Binder a déclaré que contrairement à ce que mentionnaient les journaux, il n'avait pas fait ingurgiter à l'accusé de « sérum de vérité ». L'examen au « pentothal » se fait très souvent en psychothérapie. Dans de rares cas seulement, cette méthode est adoptée pour établir des expertises. Quand un prévenu se trouve dans un état de narcose, il y a beaucoup plus de chances d'en tirer des aveux que s'il se trouve à l'état normal.

### La « Chaîne du bonheur international »

Hier soir, les émetteurs suisses ont diffusé l'émission de la « Chaîne du bonheur international ».

Au cours de l'émission de cette année, aucun appel n'a été lancé. Désormais, le secrétariat général de la Chaîne du bonheur internationale, confié à Radu-Asanase, se voit chargé d'importantes responsabilités.

En effet, le titulaire de cette charge, M. Roger Nordmann, obtient de tous les émetteurs participants le droit d'intervenir sans délai sur toutes les antennes européennes en cas de nécessité.

## Relâche à Versailles

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Presque aussi Normand que M. Laniel, il n'a dit ni oui ni non, mais il ne fait de doute pour personne qu'il accepterait — dans un bel élan de civisme... — un mandat de durée limitée s'il était d'avance certain d'obtenir une majorité écrasante.

### M. Auriol, candidat de la dernière chance

En ce qui concerne M. Vincent Auriol, son nom est seulement mis en avant comme candidat de la dernière chance. On parle certes beaucoup de lui, mais à mots couverts et seulement si, au cours de leurs discussions de la journée d'hier et de la matinée d'aujourd'hui, l'accord n'a pu se faire sur une candidature de très large union républicaine.

Les modérés, qui sont maintenant entrés dans l'opposition, ont mis en avant M. Louis Jacquinot et M. René Coty, tous deux personnages de second plan. On en est là, c'est-à-dire très exactement un peu en deçà du premier tour de scrutin, quand chaque parti se présentait à visage découvert.

Inutile d'ajouter que le congrès navigue dans les ténèbres. Il faudrait être fou pour ne pas s'en apercevoir, et cela d'autant plus que les gaullistes (126 bulletins) ont fait savoir publiquement qu'en aucun cas et d'aucune manière ils ne voteront pour des candidats incarnant le régime. Cela vise directement MM. Herriot et Auriol.

### De nouveaux candidats à la présidence !

VERSAILLES, 22 (A.F.P.). — M. Joseph Laniel a réuni, peu avant 19 heures G.M.T., les représentants des différents groupes. Auparavant, plusieurs formations politiques avaient désigné les candidats dont les noms doivent être avancés lors de cette réunion.

Au scrutin secret, le groupe des indépendants et paysans a choisi les noms de MM. Georges Pernot, René Coty et Louis Jacquinot.

### Récapitulation des dix tours de scrutin

	1er tour	2me tour	3me tour	4me tour	5me tour	6me tour	7me tour	8me tour	9me tour	10me tour
Majorité nécessaire	465	462	462	460	461	453	455	452	455	434
CANDIDATS :										
Laniel (ind.)	155	276	358	408	374	397	407	430	413	392
Naegelen (soc.)	160	299	313	344	312	306	303	381	365	358
Bideault (M.R.P.)	131	143	—	13	—	—	—	—	—	—
Delbos (rad.-soc.)	129	185	225	42	—	—	—	—	—	—
Kalb (R.P.F.)	114	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Cachin (comm.)	113	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Fourcade (ind.)	62	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Médecin (rad.-app.)	54	—	—	45	197	171	156	—	—	—
Gonnin (rad.)	—	—	—	35	—	—	—	—	—	—
Pinay (ind.)	—	—	—	—	—	—	—	25	—	—
Jacquinot (ind.)	—	—	—	—	—	—	—	14	—	—
Montel (ind.)	—	—	—	—	—	—	—	—	103	84
Divers	10	20	26	44	25	31	43	53	18	33

### Parlant devant le club de la presse nationale américaine

## M. Dulles réaffirme la nécessité de réaliser sans retard la Communauté européenne de défense

WASHINGTON, 22 (Reuter). — M. Foster Dulles, secrétaire d'Etat, a prononcé mardi un discours à l'occasion du déjeuner du Club de la presse nationale.

Parlant du récent conseil du pacte Atlantique nord, il a déclaré que l'O.T.A.N. travaillait déjà « sur une base solide ». C'est pour cela qu'il est permis de réduire l'aide économique américaine aux pays de l'Europe occidentale.

M. Dulles a parlé ensuite de la ratification du traité de la C.E.D. qui se fait encore attendre dans certains pays. Le jour de la décision ne pourra pas être retardé sans fin, dit-il. Le moment est proche où le fait de ne rien entreprendre du tout ferait l'affaire de la partie adverse. Cela est d'autant plus important que la loi sur la sécurité réciproque de 1953 fait largement dépendre notre aide militaire à l'Europe de l'existence effective de la Communauté européenne de défense.

M. Dulles a défendu à ce propos la déclaration qu'il avait faite à Paris la semaine dernière selon laquelle les Etats-Unis devraient soumettre les principes de leur politique extérieure à l'égard de l'Europe à un pénible examen si l'on ne prenait pas bientôt au sérieux la C.E.D. Cette déclaration correspondait à une « vérité évidente ». M. Dulles s'est référé à ce propos aux phrases de différents communiqués internationaux publiés au cours de l'année pour insister sur la réalisation de la C.E.D.

### La réponse russe aux propositions atomiques

Evoquant la réponse russe aux propositions « atomiques » du président Eisenhower, M. Dulles a déclaré que cette réponse après des années pendant lesquelles l'Union soviétique a émis des arguments dilatoires en ce qui concerne la question atomique, montrait pour le moins la disposition de l'U.R.S.S. à discuter sérieusement ce problème de façon sérieuse comme on peut l'espérer.

### La conférence de Berlin

Parlant de la prochaine conférence des « Quatre » à Berlin, M. Dulles a déclaré :

### listes a-mis en avant celui de M. P.-J. Kalb.

Enfin le groupe du mouvement républicain populaire, qui s'est montré discret, ne proposerait pas de candidat. Toutefois, selon les renseignements recueillis, il aurait été question de MM. Jean-Marie Louvel et Pierre Schneider.

### Le groupe des indépendants va arbitrer

VERSAILLES, 23 (A.F.P.). — Le groupe des indépendants sera appelé, mercredi matin, à arbitrer entre les candidatures de MM. Coty et Jacquinot. C'est d'un commun accord que MM. René Coty et Louis Jacquinot ont décidé de s'en remettre à l'arbitrage des groupes parlementaires indépendants auxquels ils appartiennent pour se prononcer sur la candidature de l'un d'eux à la présidence de la République.

### L'attitude des communistes

PARIS, 22 (A.F.P.). — Les communistes sont prêts à voter pour une personnalité républicaine ayant fait preuve d'opposition à la communauté européenne de défense et susceptible de réunir l'union de la majorité du congrès qui, après avoir éliminé les « Européens » les plus marqués, n'a pu encore s'affirmer de manière positive.

### M. Naegelen qualifié d'« inacceptable »

### L'attitude de M. Laniel

VERSAILLES, 22 (A.F.P.). — Interrogé dans les couloirs du congrès au sujet du scrutin à mercredi du onzième tour de scrutin et au sujet de l'attitude de M. Laniel, M. Naegelen a fait la déclaration suivante : « M. Laniel a pris sur lui de réunir dès ce matin les présidents des groupes de la majorité — de la seule majorité, ce qui est déjà inadmissible, — brisant ainsi l'initiative du président du congrès, M. Le Troquer. L'attitude de M. Laniel est inacceptable. »

Puis, faisant allusion à la proposition socialiste de faire appel à M. Vincent Auriol, il a ajouté : « Pour nous, il y a un arbitre tout trouvé : celui qui a fait ses preuves et qui toujours s'est placé au-dessus des partis. M. Laniel n'est plus qualifié pour ce rôle. Je dis même qu'il est disqualifié. Il a été battu dix fois et son obstination est blâmée par le pays tout entier. »

(Réd. — Les propos tenus par M. Naegelen sont pour le moins étonnants, car le candidat socialiste ne s'est pas retiré de la compétition, quand bien même il a régulièrement obtenu moins de voix que M. Laniel.)

## A la suite d'une entente Pella - de Gasperi

### La crise ministérielle n'aura pas lieu en Italie

ROME, 22 (A.F.P.). — La crise ministérielle italienne, que certains considéraient comme très prochaine, n'aura pas lieu. Les rapports entre le gouvernement et la démocratie chrétienne sont en train de se normaliser et un simple remaniement ministériel à portée politique limitée sera opéré dans quelques jours, apprend-on dans les milieux proches du gouvernement.

Des bruits de crise politique avaient couru récemment dans les cercles politiques romains, provoqués par un certain nombre de faits témoignant d'une tension entre le gouvernement de M. Pella et la démocratie chrétienne, dont le secrétaire général est M. Alcide de Gasperi. L'atmosphère est maintenant clarifiée. Il n'est pas question du départ de M. Pella à qui, à vrai dire, peu d'hommes politiques italiens sont prêts à disputer le pouvoir, tout au moins tant que la crise de Trieste n'aura pas été résolue.

Un simple remaniement ministériel aura donc lieu, tendant à associer davantage, politiquement parlant, la démocratie chrétienne au gouvernement et à remplacer certains titulaires de portefeuilles, fatigués par l'âge, par des éléments plus jeunes.

## De nouveaux vice-présidents du conseil en U.R.S.S.

LONDRES, 22 (Reuter). — Radio-Moscou annonce, lundi soir, la nomination de nouveaux vice-présidents du Conseil des ministres. Ce sont :

M. Z. Sabourov, président de la commission nationale de planification ; M. Pervoukine, ministre de l'industrie électrique ; M. Tovosjan, ministre de l'industrie métallurgique ; M. Malchevitch, ministre de l'industrie mécanique moyenne ; M. Kossyguine, ministre des biens de consommation industrielle. Tous furent déjà vice-présidents du conseil du vivant de Staline. M. Molotov, ministre des affaires étrangères, le maréchal Boulganine et M. Kaganovitch, nommés vice-présidents le 6 mars — avec M. Beria, arrêté entre-temps — conservent cette fonction.

### Départ pour la Chine

MOSCOU, 22. — Radio-Moscou annonce que M. Tovosjan, nouveau vice-président du conseil, partira lundi pour la Chine afin d'y diriger d'importantes négociations commerciales.

## Moscou a répondu à la note occidentale sur la conférence de Berlin

LONDRES, 22 (A.F.P.). — Le gouvernement soviétique a remis sa réponse à la note des puissances occidentales au sujet de la conférence de Berlin. On en ignore la teneur.

Les ambassadeurs de France, des Etats-Unis et de Grande-Bretagne ont été convoqués, à cet effet, au Kremlin.

## Autour du monde en quelques lignes

En BELGIQUE, les mineurs ont repris le travail mardi dans le Borinage, la menace d'une prochaine fermeture des puits de Hornu-Wasmes étant écartée.

En SUÈDE, l'évêque Holander, de l'Eglise nationale, a été reconnu coupable par le tribunal d'Upsala, de diffamation par voie de lettres anonymes. Il a été relevé de sa fonction.

En ALLEMAGNE OCCIDENTALE, un gigantesque incendie a ravagé hier la raffinerie de sucre de Ratisbonne. Les dégâts sont évalués à plus d'un million de marks.

Le Cour fédérale de Karlsruhe a condamné un historien de l'art et un journaliste à des peines de réclusion pour service de renseignements à l'Allemagne de l'Est.

En ANGLETERRE, on estime dans les milieux officiels de Londres que l'exécution de Beria a déjà eu lieu.

Le général Morgan a été nommé chef de l'office pour les armes atomiques.

## AVIS TARDIFS

### Eglise évangélique libre

Chapelle de la Rochette

Ce soir à 20 heures

Fête de Noël

à laquelle chacun est cordialement invité

### Dernier jour !



Faites votre geste

MERCI !

Les Fêtes de l'An

AU COUP DE JORAN

Location Pattus-tabacs

RESTAURANT DES HALLES

CE SOIR : FERMÉ

Noël des employés

## Bourse de Neuchâtel

ACTIONS	21 déc.	22 déc.
Banque Nationale	816.-	810.-
Crédit Fonc. Neuchâtel	735.-	735.-
La Neuchâteloise as.g.	1250.-	1250.-
Ap. Gardy, Neuchâtel	210.-	210.-
Câbleries	800.-	800.-
Châb. et C. Cossonay	2750.-	2750.-
Chaux et cim. Suls.	1250.-	1250.-
Ed. Dubled & Cie S.A.	1260.-	1260.-
Ciment Portland	3000.-	3000.-
Etablissems. Perrenoud	565.-	565.-
Suchard Hol. S.A. «A»	365.-	365.-
Tramways Neuchâtel	530.-	530.-

OBLIGATIONS	21 déc.	22 déc.
Etat Neuchâtel. 2 1/2 1932	105.25	105.-
Etat Neuchâtel. 3 1/2 1945	104.50	104.50
Etat Neuchâtel. 3 1/2 1949	104.25	104.25
Com. Neuch. 3 1/2 1947	103.-	103.-
Com. Neuch. 3 1/2 1951	102.-	102.-
Ch.-de-Fonc. Cortail 1932	103.25	103.25
Le Locle	103.75	102.-
Câb. Cortail. 4 1/2 1948	103.75	104.-
Forc. m. Chât. 3 1/2 1951	104.-	104.25
Elec. Neuchâtel. 3 1/2 1951	102.75	102.75
Tram. Neuchâtel. 2 1/2 1946	103.-	103.-
Choccol. Klaus 3 1/2 1938	103.-	103.-
Ballard S. A. 4 1/2 1948	101.75	101.75
Suchard Hol. S.A. 3 1/2 1951	103.25	103.25
Tabacs N.-Ser. 3 1/2 1950	102.-	102.-
Taux d'escompte Banque Nationale	1 1/2 %	

## Billets de banque étrangers

	Achat	Vente
France	1.11	1.15
U. S. A.	4.27 1/2	4.31
Angleterre	11.15	11.35
Belgique	8.25	8.35
Hollande	110.50	113.-
Italie	0.67 1/2	0.70

# A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

## Le problème des allocations familiales

### Le recours du P.O.P. au Tribunal fédéral

Le bureau cantonal du parti ouvrier et populaire neuchâtelois a pris dans sa séance du vendredi 18 décembre diverses décisions relatives au recours au Tribunal fédéral que « le parti se devait, dit-il, de lancer à la suite de la décision illégale de la majorité du Grand Conseil qui, en opposant à l'initiative des 30 francs d'allocation familiale un contre-projet de 25 fr. avec clause dérogatoire, essaie tardivement de fausser le vote populaire » :

1. Le recours sera déposé au nom du parti ouvrier et populaire neuchâtelois par son président et son secrétaire
2. Le président et le secrétaire interviendront aussi en leur nom personnel.
3. Deux ou trois signataires de l'initiative interviendront également en leur nom personnel.

L'on apprend en outre que c'est un avocat du chef-lieu, député socialiste au Grand Conseil, qui a accepté d'être le mandataire des recourants devant le Tribunal fédéral.

Enfin, le bureau cantonal du P.O.P. s'est félicité d'apprendre que les procès-verbaux du Grand Conseil en 1883 donnent de sérieux arguments en faveur de la thèse selon laquelle le Grand Conseil n'a pas le droit d'outrepasser le délai d'une année sans violer les droits populaires.

## LA VILLE

### Noël à la Société de navigation

Dans le salon du « Fribourg », joliment décoré pour la circonstance, les employés de la Société de navigation et leurs femmes, entourés de quelques membres du comité de direction, ont fêté Noël, dimanche soir, de la façon la plus charmante et la plus simple.

Sans, pour une fois, quitter le port, ils ont savouré une excellente fondue préparée avec soin par M. Hirt, le maître queux de notre flottille. Un bref et familial discours de M. Robert Gerber, président du conseil d'administration, quelques paroles de gratitude exprimées au nom du personnel par M. Bord, contribuent à démontrer l'esprit de solidarité qui unit, dans une tâche difficile, tous ceux qui ont la mission d'assurer la bonne marche de la Société de navigation. MM. Kuhn et Clémence, chefs d'exploitation, ainsi que leurs collaborateurs, initiateurs de cette modeste soirée, ont droit à la reconnaissance de tous ceux qui y participent.

### Au tribunal de police

Petite audience, hier, que celle que présidait M. Raymond Jeanprêtre, assisté de M. W. Cameroni.

Le tribunal a condamné trois jeunes gens, T. M. et G., respectivement à huit, trois et trois jours d'emprisonnement avec sursis pour avoir volé un rouleau de jute dans une cave qu'ils avaient louée. Ils employèrent cette jute pour recouvrir les murs.

Pour plusieurs petits vols, le nommé J. P. a été condamné à deux mois d'emprisonnement.

## RÉGIONS DES LACS

### YVERDON Une arrestation

(c) On a incarcéré samedi dans les prisons de la ville un ressortissant neuchâtelois, domicilié à Saint-Aubin, qui avait été arrêté par la gendarmerie de Provence, M. M. M. Ce personnage avait été expulsé du canton pour une durée indéterminée et a été mis à la disposition du juge informateur du for.

### LA NEUVEVILLE Inauguration de la salle municipale

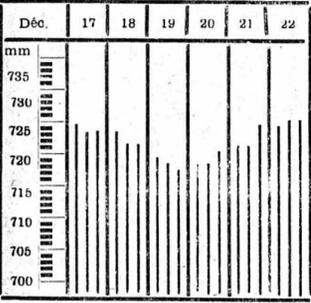
(c) Pendant plus de six mois, la grande salle municipale a été inutilisée pour cause de transformation, car elle ne répondait plus aux exigences de la police des cinémas. M. Aquadro, propriétaire du cinéma, a été autorisé à entreprendre la rénovation et récemment, la salle a été inaugurée en présence des autorités, des architectes, des artisans et ouvriers ainsi que de nombreux invités.

M. Imhof, maire, rappela que le bâtiment a été construit en 1876 pour le musée, la poste et pour une salle de spectacles. En 1947, il est devenu propriété communale et des bureaux y furent installés.

## Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel. — 22 décembre. Température: Moyenne: 1,6; min.: 0,0; max.: 3,0. Baromètre: Moyenne: 725,6. Vent dominant: Direction: est; force: faible. Etat du ciel: très nuageux à couvert, petites éclaircies à 16 h. 30 environ.

Hauteur du baromètre réduite à zéro (Moyenne pour Neuchâtel) 719,5



Niveau du lac, 21 déc., à 7 h. 30 : 428,85  
Niveau du lac, 22 déc., à 7 h. 30 : 428,84

Prévisions du temps. — Nord des Alpes: En plaine, généralement couvert à très nuageux par bruyant élevé. Eclaircies régionales. Températures voisines de zéro degré. Vents faibles du secteur nord. En altitude, probablement au-dessus de 1200-1800 m., ciel variable, en général temps ensoleillé, vents modérés du secteur nord. Assez froid.

Valais, nord et centre des Grisons et Engadine: Nuageux, partiellement ensoleillé, par intervalles très nuageux, surtout dans les vallées.

Rédacteur responsable: R. Braichet  
Imprimerie Centrale S. A., Neuchâtel

## Après l'horrible crime de la rue de la Serre La police recherche un inconnu qui a été vu dans le quartier au moment du crime

Il s'agit d'un homme corpulent, de 40 à 50 ans,  
qui a pu faire de l'auto-stop pour s'éloigner de Neuchâtel

C'est avec une stupeur bien compréhensible que la population de notre ville a appris hier matin le drame horrible de la rue de la Serre au cours duquel Mlle May Rossiaud perdit la vie après avoir été sauvagement frappée par un inconnu. On ne comprend pas qu'un pareil forfait ait pu être perpétré en pleine ville et au moment où il y a beaucoup d'animation. Hélas, il faut se rendre à l'évidence: un crime particulièrement atroce a été commis et la police n'aura de cesse qu'elle ne découvre l'assassin.

### Comment le crime fut découvert

Le crime a dû se produire entre 18 heures et 18 h. 20 environ. Mlle Rossiaud surveillait, l'après-midi, au Restaurant neuchâtelois, la classe gardienne que patronne la Société d'utilité publique des femmes suisses, classe qui réunit les enfants dont les parents travaillent et qui ne peuvent ainsi faire leurs études sous une direction bienveillante. Mlle Rossiaud quitta le Restaurant neuchâtelois vers 18 heures.

Chaque jour, à cette heure-là, Mlle Rossiaud recevait la visite chez elle de Mme Léa Boillot, une amie intime, qui habite dans l'immeuble du Restaurant neuchâtelois. La chaine était mise à la porte et Mme Boillot entra sans sonner. Lundi soir, celle-ci fut retenue chez des connaissances et arriva vers 18 h. 25 chez Mlle Rossiaud, à la rue de la Serre 3. Elle entra sans sonner comme elle avait l'habitude de le faire et appela son amie. Elle ne recut pas de réponse. Elle remarqua qu'il y avait de la lumière dans le salon où la radio marchait avec force. Passant dans la chambre à coucher, elle vit que le lit avait été préparé pour la nuit et elle supposa que Mlle Rossiaud avait fait cela d'avance parce que le soir elle devait aller à la répétition de la Société chorale. Mme Boillot regarda alors dans une petite chambre attenante, servant de débarras et découvrit Mlle Rossiaud, étendue sur le plancher, baignant dans son sang.

### Des hypothèses

Lors de ses premières constatations, la police releva que Mlle Rossiaud avait été tuée au moyen d'une bûche de bois. Un panier contenant de ces bûches était précisément dans la chambre. La victime était enveloppée dans un édreton et ce sont les parties du corps qui n'étaient pas protégées qui furent atteintes par les coups, soit la tête, qui était horriblement mutilée, et les mains. Il dut y avoir lutte, Mlle Rossiaud, étant surprise, aura attaqué l'inconnu. Elle était sportive, faisant passablement de courses alpestres. L'inconnu, une fois son forfait accompli, quitta l'appartement, mais on ne sait s'il sortit immédiatement dans la rue où il resta caché un moment dans la maison. Il faut penser cependant que s'il a circulé dans la rue de la Serre, il a été vu.

### On ne sait pas encore s'il y a eu vol

S'agit-il d'un crime crapuleux? Les indices actuellement recueillis ne permettent pas de dire s'il y a eu vol ou non. On ignore aussi si l'inconnu était déjà dans l'appartement quand Mlle Rossiaud est arrivée ou s'il l'a suivie dans la rue.

La radio marchait avec force, avons-nous dit. Cela paraît bizarre, car Mlle Rossiaud ne la faisait jamais fonctionner ainsi. Il se peut qu'elle l'ait ouverte, comme elle le faisait toujours en arrivant chez elle, et qu'avant qu'elle puisse la régler (il faut quelques secondes pour que les lampes chauffent), elle fut surprise par l'inconnu. On peut aussi supposer que c'est l'assassin lui-même qui mit le poste en marche pour couvrir le bruit.

### L'homme au béret basque est hors de cause

Comme nous l'avons écrit hier, Mlle Rossiaud avait eu l'impression, un soir de la semaine passée, que son appartement avait été visité en son absence. Dimanche après-midi, un homme, apparemment un colporteur d'œufs, avait interpellé Mlle Rossiaud pour lui demander l'adresse du pasteur Junod. Quelques instants après, l'homme revint sonner à la porte, disant que le pasteur n'était pas là. Mme Boillot, qui était chez son amie où elle faisait la sieste, l'envoya chez le pasteur Méan. Il y eut de nouveau un coup de sonnette, mais quand Mme Boillot vint à la porte (une porte vitrée munie d'un rideau), il n'y avait plus personne. Cet homme portait un béret basque; il paraissait avoir une cinquantaine d'années.

### Un jeune homme se blesse en tirant un coup de feu

Dimanche après-midi, la gendarmerie d'Avenches a dû appréhender un jeune homme de la localité, Emile G., âgé de 20 ans, domestique de campagne. G., qui est connu pour avoir un caractère vif, se trouvait dans un état d'excitation extrême, dû vraisemblablement à une forte absorption d'alcool.

Il devenait même un danger pour son entourage, car il manipulait un mousqueton militaire chargé. G. avait extrait des cartouches de sa munition de poche, en dépit des indications qui en interdisent formellement l'usage.

Les gendarmes intervinrent d'abord au domicile de l'intéressé, pour le mettre gentiment à la raison. Il semblait que les choses allaient en rester là quand, devenu subitement furieux, le jeune homme sortit de chez lui, toujours porteur de son mousqueton.

Il semble qu'il se soit mis à la recherche des gendarmes, puis, ne les ayant pas découverts, il se rendit dans les marais communaux, au lieu dit « Les Tourbières ». Là, pour une raison que l'enquête s'efforce d'établir, il tira trois coups de son arme et... réussit à se transpercer le pied.

Ceci se passait vers 17 heures. Deux hommes qui discutaient sur la route Lausanne-Berne, toute proche, entendirent les détonations et s'approchèrent. Ils découvrirent G. blessé, qui ne fit aucune résistance pour jeter son mousqueton et se laisser conduire à l'hôpital de Payerne. Sa blessure est heureusement sans gravité.

## VAL-DE-TRAVERS

### FLEURIER Actes stupides

(c) Des inconnus que la police recherche ont endommagé, en lui causant des dégâts qui s'élevaient à plusieurs centaines de francs, un cabriolet automobile qui, durant la nuit, se trouvait devant un hôtel sur la place de la Gare.

### SAINT-SULPICE Panique chez les truites

(c) Les truites évoluaient paisiblement dans l'eau que leur octroie chaque année la commune de Saint-Sulpice. Elles se bécotaient en aval du pont, surplombant l'Areuse, ont été surprises, mardi matin, on ne sait par quoi, et mises en désarroi. Cependant que les uns périsaient, les autres étaient sauvées « in extremis » par les fonctionnaires communaux et jetées dans les fontaines, où elles retrouvent leur vivacité. Il y avait de belles pièces, fort tentantes; la confrérie des pêcheurs de rivière se la réserve, de droit, pour les beaux jours!

## JURA VAUDOIS

### On manque d'eau à Mauborget

La sécheresse se fait cruellement sentir sur les hauteurs jurassiennes et à Mauborget en particulier. Les transports d'eau par camions-citernes ont commencé; on se rend compte du prix de revient de l'eau montée par camions depuis Grandson. Il y a encore à Mauborget de quoi alimenter le bétail pendant une huitaine de jours, après quoi, il faudra charrier toute l'eau pour gens et bêtes.

## VALLEÉ DE LA BROYE

### AVENCHES

Mademoiselle Rita Büttiker, à Genève; Monsieur et Madame Charles Kenel, à La Chaux-de-Fonds, leurs enfants et petits-enfants; Monsieur et Madame Alfred Secretan, à La Chaux-de-Fonds, leurs enfants et petits-enfants; les familles parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès de

## Monsieur Oscar POMEY

leur très cher et regretté époux, père, beau-père, grand-père, frère, oncle, grand-oncle et parent, enlevé à leur tendre affection, dans sa 81me année, le 21 décembre 1953, après une longue et pénible maladie supportée avec courage et résignation.

« Père, mon désir est que là où je suis, ceux que Tu m'as donnés y soient aussi avec moi. »

L'ensevelissement, avec suite, aura lieu à Boudry, jeudi 24 décembre 1953, à 14 heures.

Culte au domicile mortuaire, rue O.-Huguenin 37, à 13 h. 30.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

## VALLEÉ DE LA BROYE

### AVENCHES

Un jeune homme se blesse en tirant un coup de feu

Dimanche après-midi, la gendarmerie d'Avenches a dû appréhender un jeune homme de la localité, Emile G., âgé de 20 ans, domestique de campagne. G., qui est connu pour avoir un caractère vif, se trouvait dans un état d'excitation extrême, dû vraisemblablement à une forte absorption d'alcool.

Il devenait même un danger pour son entourage, car il manipulait un mousqueton militaire chargé. G. avait extrait des cartouches de sa munition de poche, en dépit des indications qui en interdisent formellement l'usage.

Les gendarmes intervinrent d'abord au domicile de l'intéressé, pour le mettre gentiment à la raison. Il semblait que les choses allaient en rester là quand, devenu subitement furieux, le jeune homme sortit de chez lui, toujours porteur de son mousqueton.

Il semble qu'il se soit mis à la recherche des gendarmes, puis, ne les ayant pas découverts, il se rendit dans les marais communaux, au lieu dit « Les Tourbières ». Là, pour une raison que l'enquête s'efforce d'établir, il tira trois coups de son arme et... réussit à se transpercer le pied.

Ceci se passait vers 17 heures. Deux hommes qui discutaient sur la route Lausanne-Berne, toute proche, entendirent les détonations et s'approchèrent. Ils découvrirent G. blessé, qui ne fit aucune résistance pour jeter son mousqueton et se laisser conduire à l'hôpital de Payerne. Sa blessure est heureusement sans gravité.

## JURA BERNOIS

### PORRENTURY

Un garçonnet meurt empoisonné

Il y a quelque temps, un enfant de Charmoille, René Poupon, âgé de 4 ans et demi, avait avalé le contenu d'un tube trouvé dans la rivière. Souffrant d'empoisonnement, il avait été hospitalisé à Porrentruy.

Il y a quelques jours, il semblait guéri et ses parents avaient été le rechercher. Malheureusement, le petit René Poupon vint de mourir à la suite d'une crise de leucémie provoquée par son empoisonnement.

Ma grâce te suffit.

II Cor. 12 : 9.

Mademoiselle Marthaler, à Vallangin, et les familles parentes et alliées, ainsi que les amis et connaissances, sont informés du départ pour la patrie céleste de

## JURA BERNOIS

### PORRENTURY

Un garçonnet meurt empoisonné

Il y a quelque temps, un enfant de Charmoille, René Poupon, âgé de 4 ans et demi, avait avalé le contenu d'un tube trouvé dans la rivière. Souffrant d'empoisonnement, il avait été hospitalisé à Porrentruy.

Il y a quelques jours, il semblait guéri et ses parents avaient été le rechercher. Malheureusement, le petit René Poupon vint de mourir à la suite d'une crise de leucémie provoquée par son empoisonnement.

Ma grâce te suffit.

II Cor. 12 : 9.

Mademoiselle Marthaler, à Vallangin, et les familles parentes et alliées, ainsi que les amis et connaissances, sont informés du départ pour la patrie céleste de

## JURA BERNOIS

### PORRENTURY

Un garçonnet meurt empoisonné

Il y a quelque temps, un enfant de Charmoille, René Poupon, âgé de 4 ans et demi, avait avalé le contenu d'un tube trouvé dans la rivière. Souffrant d'empoisonnement, il avait été hospitalisé à Porrentruy.

Il y a quelques jours, il semblait guéri et ses parents avaient été le rechercher. Malheureusement, le petit René Poupon vint de mourir à la suite d'une crise de leucémie provoquée par son empoisonnement.

Ma grâce te suffit.

II Cor. 12 : 9.

Mademoiselle Marthaler, à Vallangin, et les familles parentes et alliées, ainsi que les amis et connaissances, sont informés du départ pour la patrie céleste de

## JURA BERNOIS

### PORRENTURY

Un garçonnet meurt empoisonné

Il y a quelque temps, un enfant de Charmoille, René Poupon, âgé de 4 ans et demi, avait avalé le contenu d'un tube trouvé dans la rivière. Souffrant d'empoisonnement, il avait été hospitalisé à Porrentruy.

Il y a quelques jours, il semblait guéri et ses parents avaient été le rechercher. Malheureusement, le petit René Poupon vint de mourir à la suite d'une crise de leucémie provoquée par son empoisonnement.

Ma grâce te suffit.

II Cor. 12 : 9.

Mademoiselle Marthaler, à Vallangin, et les familles parentes et alliées, ainsi que les amis et connaissances, sont informés du départ pour la patrie céleste de

## JURA BERNOIS

### PORRENTURY

Un garçonnet meurt empoisonné

Il y a quelque temps, un enfant de Charmoille, René Poupon, âgé de 4 ans et demi, avait avalé le contenu d'un tube trouvé dans la rivière. Souffrant d'empoisonnement, il avait été hospitalisé à Porrentruy.

Il y a quelques jours, il semblait guéri et ses parents avaient été le rechercher. Malheureusement, le petit René Poupon vint de mourir à la suite d'une crise de leucémie provoquée par son empoisonnement.

Ma grâce te suffit.

II Cor. 12 : 9.

Mademoiselle Marthaler, à Vallangin, et les familles parentes et alliées, ainsi que les amis et connaissances, sont informés du départ pour la patrie céleste de

## JURA BERNOIS

### PORRENTURY

Un garçonnet meurt empoisonné

Il y a quelque temps, un enfant de Charmoille, René Poupon, âgé de 4 ans et demi, avait avalé le contenu d'un tube trouvé dans la rivière. Souffrant d'empoisonnement, il avait été hospitalisé à Porrentruy.

Il y a quelques jours, il semblait guéri et ses parents avaient été le rechercher. Malheureusement, le petit René Poupon vint de mourir à la suite d'une crise de leucémie provoquée par son empoisonnement.

Ma grâce te suffit.

II Cor. 12 : 9.

Mademoiselle Marthaler, à Vallangin, et les familles parentes et alliées, ainsi que les amis et connaissances, sont informés du départ pour la patrie céleste de

## VALLEÉ DE LA BROYE

### AVENCHES

Un jeune homme se blesse en tirant un coup de feu

Dimanche après-midi, la gendarmerie d'Avenches a dû appréhender un jeune homme de la localité, Emile G., âgé de 20 ans, domestique de campagne. G., qui est connu pour avoir un caractère vif, se trouvait dans un état d'excitation extrême, dû vraisemblablement à une forte absorption d'alcool.

Il devenait même un danger pour son entourage, car il manipulait un mousqueton militaire chargé. G. avait extrait des cartouches de sa munition de poche, en dépit des indications qui en interdisent formellement l'usage.

Les gendarmes intervinrent d'abord au domicile de l'intéressé, pour le mettre gentiment à la raison. Il semblait que les choses allaient en rester là quand, devenu subitement furieux, le jeune homme sortit de chez lui, toujours porteur de son mousqueton.

Il semble qu'il se soit mis à la recherche des gendarmes, puis, ne les ayant pas découverts, il se rendit dans les marais communaux, au lieu dit « Les Tourbières ». Là, pour une raison que l'enquête s'efforce d'établir, il tira trois coups de son arme et... réussit à se transpercer le pied.

Ceci se passait vers 17 heures. Deux hommes qui discutaient sur la route Lausanne-Berne, toute proche, entendirent les détonations et s'approchèrent. Ils découvrirent G. blessé, qui ne fit aucune résistance pour jeter son mousqueton et se laisser conduire à l'hôpital de Payerne. Sa blessure est heureusement sans gravité.

## VALLEÉ DE LA BROYE

### AVENCHES

Un jeune homme se blesse en tirant un coup de feu

Dimanche après-midi, la gendarmerie d'Avenches a dû appréhender un jeune homme de la localité, Emile G., âgé de 20 ans, domestique de campagne. G., qui est connu pour avoir un caractère vif, se trouvait dans un état d'excitation extrême, dû vraisemblablement à une forte absorption d'alcool.

Il devenait même un danger pour son entourage, car il manipulait un mousqueton militaire chargé. G. avait extrait des cartouches de sa munition de poche, en dépit des indications qui en interdisent formellement l'usage.

Les gendarmes intervinrent d'abord au domicile de l'intéressé, pour le mettre gentiment à la raison. Il semblait que les choses allaient en rester là quand, devenu subitement furieux, le jeune homme sortit de chez lui, toujours porteur de son mousqueton.

Il semble qu'il se soit mis à la recherche des gendarmes, puis, ne les ayant pas découverts, il se rendit dans les marais communaux, au lieu dit « Les Tourbières ». Là, pour une raison que l'enquête s'efforce d'établir, il tira trois coups de son arme et... réussit à se transpercer le pied.

Ceci se passait vers 17 heures. Deux hommes qui discutaient sur la route Lausanne-Berne, toute proche, entendirent les détonations et s'approchèrent. Ils découvrirent G. blessé, qui ne fit aucune résistance pour jeter son mousqueton et se laisser conduire à l'hôpital de Payerne. Sa blessure est heureusement sans gravité.

## VALLEÉ DE LA BROYE

### AVENCHES

Un jeune homme se blesse en tirant un coup de feu

Dimanche après-midi, la gendarmerie d'Avenches a dû appréhender un jeune homme de la localité, Emile G., âgé de 20 ans, domestique de campagne. G., qui est connu pour avoir un caractère vif, se trouvait dans un état d'excitation extrême, dû vraisemblablement à une forte absorption d'alcool.

Il devenait même un danger pour son entourage, car il manipulait un mousqueton militaire chargé. G. avait extrait des cartouches de sa munition de poche, en dépit des indications qui en interdisent formellement l'usage.

Les gendarmes intervinrent d'abord au domicile de l'intéressé, pour le mettre gentiment à la raison. Il semblait que les choses allaient en rester là quand, devenu subitement furieux, le jeune homme sortit de chez lui, toujours porteur de son mousqueton.

Il semble qu'il se soit mis à la recherche des gendarmes, puis, ne les ayant pas découverts, il se rendit dans les marais communaux, au lieu dit « Les Tourbières ». Là, pour une raison que l'enquête s'efforce d'établir, il tira trois coups de son arme et... réussit à se transpercer le pied.

Ceci se passait vers 17 heures. Deux hommes qui discutaient sur la route Lausanne-Berne, toute proche, entendirent les détonations et s'approchèrent. Ils découvrirent G. blessé, qui ne fit aucune résistance pour jeter son mousqueton et se laisser conduire à l'hôpital de Payerne. Sa blessure est heureusement sans gravité.

## VALLEÉ DE LA BROYE

### AVENCHES

Un jeune homme se blesse en tirant un coup de feu

Dimanche après-midi, la gendarmerie d'Avenches a dû appréhender un jeune homme de la localité, Emile G., âgé de 20 ans, domestique de campagne. G., qui est connu pour avoir un caractère vif, se trouvait dans un état d'excitation extrême, dû vraisemblablement à une forte absorption d'alcool.

Il devenait même un danger pour son entourage, car il manipulait un mousqueton militaire chargé. G. avait extrait des cartouches de sa munition de poche, en dépit des indications qui en interdisent formellement l'usage.

Les gendarmes intervinrent d'abord au domicile de l'intéressé, pour le mettre gentiment à la raison. Il semblait que les choses allaient en rester là quand, devenu subitement furieux, le jeune homme sortit de chez lui, toujours porteur de son mousqueton.

Il semble qu'il se soit mis à la recherche des gendarmes, puis, ne les ayant pas découverts, il se rendit dans les marais communaux, au lieu dit « Les Tourbières ». Là, pour une raison que l'enquête s'efforce d'établir, il tira trois coups de son arme et... réussit à se transpercer le pied.

Ceci se passait vers 17 heures. Deux hommes qui discutaient sur la route Lausanne-Berne, toute proche, entendirent les détonations et s'approchèrent. Ils découvrirent G. blessé, qui ne fit aucune résistance pour jeter son mousqueton et se laisser conduire à l'hôpital de Payerne. Sa blessure est heureusement sans gravité.

## VALLEÉ DE LA BROYE

### AVENCHES

Un jeune homme se blesse en tirant un coup de feu

Dimanche après-midi, la gendarmerie d'Avenches a dû appréhender un jeune homme de la localité, Emile G., âgé de 20 ans, domestique de campagne. G., qui est connu pour avoir un caractère vif, se trouvait dans un état d'excitation extrême, dû vraisemblablement à une forte absorption d'alcool.

Il devenait même un danger pour son entourage, car il manipulait un mousqueton militaire chargé. G. avait extrait des cartouches de sa munition de poche, en dépit des indications qui en interdisent formellement l'usage.

Les gendarmes intervinrent d'abord au domicile de l'intéressé, pour le mettre gentiment à la raison. Il semblait que les choses allaient en rester là quand, devenu subitement furieux, le jeune homme sortit de chez lui, toujours porteur de son mousqueton.

Il semble qu'il se soit mis à la recherche des gendarmes, puis, ne les ayant pas découverts, il se rendit dans les marais communaux, au lieu dit « Les Tourbières ». Là, pour une raison que l'enquête s'efforce d'établir, il tira trois coups de son arme et... réussit à se transpercer le pied.

Ceci se passait vers 17 heures. Deux hommes qui discutaient sur la route Lausanne-Berne, toute proche, entendirent les détonations et s'approchèrent. Ils découvrirent G. blessé, qui ne fit aucune résistance pour jeter son mousqueton et se laisser conduire à l'hôpital de Payerne. Sa blessure est heureusement sans gravité.

## VALLEÉ DE LA BROYE

### AVENCHES

Un jeune homme se blesse en tirant un coup de feu

Dimanche après-midi, la gendarmerie d'Avenches a dû appréhender un jeune homme de la localité, Emile G., âgé de 20 ans, domestique de campagne. G., qui est connu pour avoir un caractère vif, se trouvait dans un état d'excitation extrême, dû vraisemblablement à une forte absorption d'alcool.

Il devenait même un danger pour son entourage, car il manipulait un mousqueton militaire chargé. G. avait extrait des cartouches de sa munition de poche, en dépit des indications qui en interdisent formellement l'usage.

Les gendarmes intervinrent d'abord au domicile de l'intéressé, pour le mettre gentiment à la raison. Il semblait que les choses allaient en rester là quand, devenu subitement furieux, le jeune homme sortit de chez lui, toujours porteur de son mousqueton.

Il semble qu'il se soit mis à la recherche des gendarmes, puis, ne les ayant pas découverts, il se rendit dans les marais communaux, au lieu dit « Les Tourbières ». Là, pour une raison que l'enquête s'efforce d'établir, il tira trois coups de son arme et... réussit à se transpercer le pied.

Ceci se passait vers 17 heures. Deux hommes qui discutaient sur la route Lausanne-Berne, toute proche, entendirent les détonations et s'approchèrent. Ils découvrirent G. blessé, qui ne fit aucune résistance pour jeter son mousqueton et se laisser conduire à l'hôpital de Payerne. Sa blessure est heureusement sans gravité.

## VALLEÉ DE LA BROYE

### AVENCHES

Un jeune homme se blesse en tirant un coup de feu

Dimanche après-midi, la gendarmerie d'Avenches a dû appréhender un jeune homme de la localité, Emile G., âgé de 20 ans, domestique de campagne. G., qui est connu pour avoir un caractère vif, se trouvait dans un état d'excitation extrême, dû vraisemblablement à une forte absorption d'alcool.

Il devenait même un danger pour son entourage, car il manipulait un mousqueton militaire chargé. G. avait extrait des cartouches de sa munition de poche, en dépit des indications qui en interdisent formellement l'usage.

Les gendarmes intervinrent d'abord au domicile de l'intéressé, pour le mettre gentiment à la raison. Il semblait que les choses allaient en rester là quand, devenu subitement furieux, le jeune homme sortit de chez lui, toujours porteur de son mousqueton.

Il semble qu'il se soit mis à la recherche des gendarmes, puis, ne les ayant pas découverts, il se rendit dans les marais communaux, au lieu dit « Les Tourbières ». Là, pour une raison que l'enquête s'efforce d'établir, il tira trois coups de son arme et... réussit à se transpercer le pied.

Ceci se passait vers 17 heures. Deux hommes qui discutaient sur la route Lausanne-Berne, toute proche, entendirent les détonations et s'approchèrent. Ils découvrirent G. blessé, qui ne fit aucune résistance pour jeter son mousqueton et se laisser conduire à l'hôpital de Payerne. Sa blessure est heureusement sans gravité.

## VALLEÉ DE LA BROYE

### AVENCHES

Un jeune homme se blesse en tirant un coup de feu

Dimanche après-midi, la gendarmerie d'Avenches a dû appréhender un jeune homme de la localité, Emile G., âgé de 20 ans, domestique de campagne. G., qui est connu pour avoir un caractère vif, se trouvait dans un état d'excitation extrême, dû vraisemblablement à une forte absorption d'alcool.

Il devenait même un danger pour son entourage, car il manipulait un mousqueton militaire chargé. G. avait extrait des cartouches de sa munition de poche, en dépit des indications qui en interdisent formellement l'usage.

Les gendarmes intervinrent d'abord au domicile de l'intéressé, pour le mettre gentiment à la raison. Il semblait que les choses allaient en rester là quand, devenu subitement furieux, le jeune homme sortit de chez lui, toujours porteur de son mousqueton.

Il semble qu'il se soit mis à la recherche des gendarmes, puis, ne les ayant pas découverts, il se rendit dans les marais communaux, au lieu dit « Les Tourbières ». Là, pour une raison que l'enquête s'efforce d'établir, il tira trois coups de son arme et... réussit à se transpercer le pied.

Ceci se passait vers 17 heures. Deux hommes qui discutaient sur la route Lausanne-Berne, toute proche, entendirent les détonations et s'approchèrent. Ils découvrirent G. blessé, qui ne fit aucune résistance pour jeter son mousqueton et se laisser conduire à l'hôpital de Payerne. Sa blessure est heureusement sans gravité.

## VALLEÉ DE LA BROYE

### AVENCHES

## VALLEÉ DE LA BROYE